

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SWISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

220<sup>ème</sup> année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738  
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclamations 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortsuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### Intrigues et tendances africaines

La conférence qui vient de se tenir à Accra, capitale de l'Etat de Ghana, ancienne Côte-de-l'Or britannique et demeuré membre du Commonwealth, traduit une grande confusion des esprits. Dans l'idée du président de ce pays, M. N'Krumah, il s'agit d'un rassemblement pan-africain où tous les Etats indépendants ou non du continent noir seraient représentés. De fait, des délégations sont accourues de toutes les régions d'Afrique. Mais elles n'avaient pas une valeur représentative identique. Les uns — la très nette minorité — émanaient d'organes gouvernementaux. Les autres ne reflétaient que des tendances minoritaires, ou bien elles ne représentaient qu'elles-mêmes! Ce qui ajoutait encore à la confusion, c'est que se déroulait en même temps au Caire, sous l'égide du dictateur Nasser, une conférence dite afro-asiatique, laquelle était censée s'occuper des problèmes économiques qui se posent aux deux continents.

En réalité, l'élément dominant à Accra, ce fut l'élément noir des anciennes colonies anglaises, que celles-ci soient parvenues au statut d'indépendance comme le Ghana, qu'elles songent à y arriver prochainement — en 1960 — comme la Nigeria (qui, d'ores et déjà, estime qu'elle aura, en raison de son étendue et de sa population, un rôle plus important à jouer que le petit Etat de M. N'Krumah, ce qui amène déjà quelques frotements entre les deux pays) ou que ce soient des territoires qui continuent à relever purement et simplement du gouvernement de Londres. Aussi certains commentateurs ont-ils pu reprendre ici les observations qu'ils avaient formulées quand la fusion Guinée-Ghana était à l'ordre du jour, il y a quelques semaines. La Grande-Bretagne tirait les ficelles derrière cette mise en scène africaine. Les revendications d'indépendance, les grands thèmes sur l'avenir des Etats-Unis d'Afrique, c'était l'apparence: au-delà il y avait la volonté bien arrêtée de la Grande-Bretagne de tourner à son profit, par le biais du Commonwealth, ce vaste courant d'émancipation et par là de «contrer» la Communauté franco-africaine en voie de

formation sous la direction du général de Gaulle.

Nous ne savons pas si ce calcul a été fait sur les bords de la Tamise. Si tel devait être le cas, il serait pour le moins malencontreux. Car l'on peut estimer que les deux grandes puissances de l'ouest européen ont autre chose à faire, au moment présent, et face à des dangers combien redoutables, que de raviver la vieille querelle coloniale franco-britannique. Le fait est pourtant qu'à Accra, des représentants de «mouvements» qui avaient refusé le «oui» à la France sont venus faire de l'agitation à la tribune du congrès, cependant qu'un délégué du F.L.N. faisait voter une résolution reconnaissant, bien entendu, le «peuple algérien». Les envoyés de Nasser essayèrent aussi de tirer profit de la conférence en laissant entendre qu'il appartenait au Caire de prendre la direction du mouvement pan-africain. Mais les Noirs témoignèrent leur méfiance aux Arabes.

Quoi qu'il en soit, la conférence d'Accra ait été inspirée par la Grande-Bretagne — l'honorable gentleman qui représente la reine Elizabeth auprès du gouvernement N'Krumah reçut les congressistes vêtus d'un costume local! — ou qu'elle ait exprimé bel et bien le désir d'indépendance de «leaders» africains qui éprouveraient pourtant quelque effroi d'être pris au mot — voir M. Sekou Touré en Guinée —, la France sera sage de veiller au grain.

Il faut maintenant que la Communauté qu'elle a projetée en accord avec ses territoires africains s'organise solidement. Lorsque celle-ci sera une réalité vivante, les Noirs d'Afrique connaîtront une promotion civique et sociale véritable. La phraséologie d'une rencontre comme celle d'Accra n'aura plus de sens pour eux; car elle apparaîtra singulièrement creuse au regard des réalisations accomplies avec le concours de la métropole. Et, du même coup, seront déjouées les intrigues anglaises, si tant est qu'elles se précisent, de même que les manœuvres soviétiques, arabes, voire américaines qui, elles aussi, pourraient se manifester plus tôt qu'on ne pense.

René BRAICHET.



### Ouverture mouvementée de la grande semaine diplomatique de Paris

#### Entretiens de Gaulle-Dulles

De notre correspondant de Paris par téléphone:

Pendant qu'au château de la Muette, le conseil de l'O.E.C.E. connaissait des heures dramatiques et enregistrait une aggravation du conflit Marché commun - zone de libre-échange, à l'hôtel Matignon, le général de Gaulle recevait successivement M. Ludwig Erhard, ministre de l'économie de la République fédérale allemande, M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat américain et M. Amintore Fanfani, président du Conseil et ministre des affaires étrangères d'Italie.

M.-G. G.

(Lire la suite en 15<sup>ème</sup> page)

#### Séance dramatique à l'O.E.C.E. où les Six et les Onze tentent d'éviter une scission économique

«La France ne négociera en aucune manière sous la menace» affirme avec force M. Couve de Murville en réponse au délégué britannique qui parlait de représailles

PARIS, 15 (A.F.P.). — Vingt-six ministres représentant dix-sept pays d'Europe occidentale (Réd. — Les Six et les Onze), se sont rassemblés hier matin au château de la Muette où le conseil de l'O.E.C.E. s'est réuni pour examiner l'impasse des négociations sur la zone de libre-échange.

Les six pays membres du Marché commun avaient tenu auparavant une conférence de deux heures au cours de laquelle, après de longues discussions, ils s'étaient mis d'accord pour maintenir fermement

leurs positions à l'égard des Onze. M. Ludwig Erhard, ministre allemand des affaires économiques, et Joseph Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, avaient essayé d'assouplir dans une certaine mesure la position des pays du Marché commun. M. Luns, notamment, avait proposé de faire une concession aux Britanniques en étendant, à tous les pays de

l'O.E.C.E., la disposition du traité de Rome, selon laquelle, au premier janvier prochain les contingents d'importations doivent être portés au minimum à 3% de la production nationale. Mais en définitive, les Six sont restés sur leurs positions.

De leur côté, les Onze, qui avaient siégé dimanche toute la journée et hier matin encore, étaient fermement résolus à obtenir des Six des avantages qui les placeraient dans une situation moins défavorable à l'égard des pays du Marché commun.

#### Hors-d'œuvre

Grise et difficile, mais fructueuse pour le général de Gaulle

L'ANNÉE 1959 telle que la voit le mage de Naples

Le président Nasser «mourra de mort violente» et la scène mondiale appartiendra à M. Khrouchchev

ROME, 15. — Achille d'Angelo, le mage italien bien connu, vient de faire connaître ses prédictions pour 1959 qui, dans l'ensemble, sera «une année grise».

L'année sera difficile, mais en France, fructueuse pour le général de Gaulle, prévoit d'Angelo et l'amélioration des relations franco-algériennes aboutira à la paix en 1960.

Le président Nasser «mourra de mort violente». La paix mondiale sera toujours aussi précaire et le principal rôle sur la scène mondiale appartiendra à M. Khrouchchev.

(Lire la suite en 15<sup>ème</sup> page)

#### Le secret de «l'homme des neiges» ?

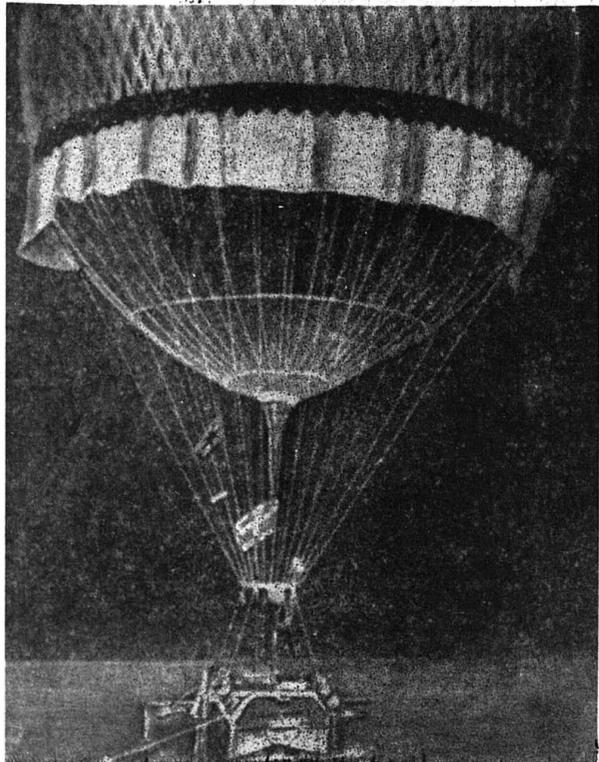


Peter Franz Eichinger, un missionnaire allemand qui a passé 13 ans au Tibet, a publié après son retour en Europe un ouvrage qui donne peut-être la solution du mystère de «l'abominable homme des neiges». Il s'agirait de moines qui ont la faculté de vivre sans aucun vêtement pendant toute l'année à des altitudes de 6000 m. La photo originale que le père Eichinger a rapportée du Tibet montre un de ces lamas qui s'était habillé pour la circonstance.

Selon le message d'un cargo allemand

#### «Le Petit monde» se trouve actuellement en plein océan

LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES



Le ballon «Le Petit monde» qui, à l'heure actuelle, vole au-dessus de l'Atlantique avec ses quatre aventureux passagers.

## Le Soudan, plaque tournante entre l'Asie et l'Afrique

### II. LES DIFFICULTÉS DU NOUVEAU RÉGIME

AU fur et à mesure que les rapports entre Khartoum et le Caire se tendaient, la situation politique interne devenait, au Soudan, de plus en plus complexe. N'ayant remporté que de justesse sa victoire électorale sur le philo-egyptien Ismail El Azhari, le premier ministre Abdullah Bey Khalil, partisan de l'Ouest, se voyait contraint à gouverner le pays en s'appuyant sur une coalition où le parti démocratique populaire de Sayed Ali Abdel Rahman — nassérien connu — jouait un rôle important. Cela rendait la position du président du conseil fort malaisée.

Tant Azhari que Rahman accusaient d'être trop intrusif à l'égard du Caire, et cela surtout après la dénonciation par le gouvernement de Khartoum, en août dernier, de l'accord de 1929 sur les eaux du Nil. Le cabinet soudanais affirmait alors dans une note officielle, que cet accord, conclu en 1929 entre l'Egypte et la Grande-Bretagne, «puissance impérialiste», ne liait point le Soudan libre.

Le coup d'Etat

Contraire à la politique de leur gouvernement, les philo-nassériens sou-

(Voir la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 13 décembre 1958)

danais, Azhari et Rahman, se rendirent de leur propre initiative au Caire, afin de négocier avec Nasser. Ils ne cachaient guère qu'ils étaient prêts à accepter les conditions de ce dernier quant à la répartition des eaux du Nil, et, en général, à placer leur pays dans le sillon de l'Egypte. C'est à ce moment que le coup d'Etat militaire du général Ibrahim Abboud eut lieu. Indéniablement, il fut favorisé par le premier ministre Khalil. Celui-ci le préférait à une crise ministérielle qui risquait de porter au pouvoir les «nas-

sériens» désireux d'orienter le pays vers l'Est. On pouvait donc croire que le nouveau régime prendrait une teinte plutôt pro-occidentale.

Toutefois, si le chef de la puissante et combative secte des Ansars, Abdel Rahman El Mahdi, considéré comme ami de l'Ouest, appuya le général Abboud, le leader religieux des Khatmias, partisans d'un rapprochement avec l'Egypte, Ali El Mirghani, lui donna également sa bénédiction. Par ailleurs, bien que le Soudan eût besoin d'importants capitaux (ce qui l'incite à regarder vers l'Ouest) et que les influences de la Grande-Bretagne demeurent considérables à Khartoum, le gouvernement du général Abboud s'empessa de déclarer qu'il entendait avoir des rapports très cordiaux avec la République arabe unie. Le Caire en profita et fut le premier à reconnaître le nouveau gouvernement, espérant ainsi affermir ses influences à Khartoum. Simultanément, toutefois, à Londres, on affirmait être sûr que le Soudan suivrait une ligne politique antinassérienne et se rapprocherait de l'Ouest.

M.-I. CORY.

(Lire la suite en 10<sup>ème</sup> page)

#### LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4:
- TOUS LES SPORTS
  - La boxe dans la région.
  - Accident au Grand prix d'Argentine.
  - Cyclisme sur piste.
  - LE RIDEAU DE VELOURS
- Page 13:
- REFLETS DE LA VIE DU PAYS

#### J'ÉCOUTE...

##### Niaiserie-record

ASSUREMENT, et vous en conviendrez, la recordiste s'évit toujours dans le monde. Chacun et chacune s'y veut, qu'il leur en coûte ou qu'ils y gagnent, recordman ou recordwoman en quelque chose.

Cela leur pousse un peu comme poussée de fièvre urticaire. Et les dérange comme prurit sur tout le corps. Parbleu, oui!

Le mot lui-même — celui s'entend de «record» — ne date, pourtant, que d'hier chez nous. Les Anglais s'en servaient, tant et plus, avant nous, il est vrai, pour leurs concours hippiques. En France, il ne fit fortune qu'avec l'apparition du sport vélocipédiste.

Ceci dit pour la saucerie historique dont il convient d'accommoder nos récits.

Quant au fait, nous y voici. Recordman ou recordwoman, il ne leur arrive que trop souvent, aujourd'hui, qu'ils ne détiennent, en toute mauvaise fin, que le record de la niaiserie.

Ne voilà-t-il pas encore, en effet, qu'une sottise aux Etats-Unis, disputant sans doute son record à une autre sottise dont il fut dit, ici, deux mots récemment, est parvenue à battre le record du monde de la parole en bavardant, cette fois-ci et sans discontinuer, pendant 96 heures 54 minutes et 11 secondes.

Quelle niaiserie! Le malheur est qu'en ces sortes de choses, le pari stupide appelle la stupidité d'un autre pari encore plus imbécile. Puis, que les gosses à leur tour, ces perpétuels imitateurs de nos gestes et de tous nos défauts, s'y laissent prendre tout aussi bêtement. Même jusqu'à en perdre la tête...

Car, voici que le hula hoop à l'excès compte une nouvelle victime. Cette fillette de douze ans, une petite Bolivienne de Bogota, qui devient folle subitement, déchire ses vêtements, pousse des cris inarticulés, après dix heures durant de ce hula hoop ensorcelant et enervant.

Crise d'hystérie, ont conclu les médecins de là-bas. Voilà le grand mot lâché, par lequel les toubibs ont bien vite fait, parfois, d'expliquer les maux et les malaises des petits comme des grands.

Chez l'adolescente bolivienne, le cas se serait compliqué d'une puberté précocement provoquée par ce trop de hula hoop.

Quoi qu'il en soit, la voici menacée de folie peut-être pour toute sa vie...

Ah! vraiment, ça vaut-il le coup? FRANCHOMME.

### A LOUER

A LOUER sur plans, dans immeuble en construction, près du centre, sur passage très fréquenté, locaux divers à l'usage de :

**magasins, bureaux, dépôts et ateliers**

Aménagements au gré des preneurs. Disponibles : AUTOMNE 1959.

S'adresser : ETUDE de MM. WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

A louer à Peseux

### appartement

3 pièces, tout confort, service de concierge et chauffage compris, 150 francs. Libre dès le 1er janvier 1959. Tél. 8 15 69.

### Vieux-Château 27

Loué - Merci

### PENSIONS

A louer chambre à 1 ou 2 lits, avec bonne PENSION au centre. Tél. 5 61 91.

### CHAMBRES

Libre tout de suite, belle chambre indépendante chauffée, part à la salle de bains, réchaud électrique, 105 fr. — Tél. 5 48 02.

Chambre au centre pour messieurs, 60 fr. Cq-d'Inde 24, 2me à droite.

Chambre à louer à jeune homme sérieux. Fontaine-André 42, rez-de-chaussée gauche.

A louer petite chambre meublée à personne sérieuse. Louis-Favre 17, 1er à droite. Tél. 5 61 47.

A louer belle chambre à 2 lits, salle de bains attenante, vue sur le lac. Tél. 5 57 66.

Chambre au sud vue, confort, à personne sérieuse. — Bachelin 8.

Chambre à louer, avec salle de bains; possibilité de cuisiner. Libre à partir du 25 décembre ou du 1er janvier. Tél. 5 48 96.

### DEM. A LOUER

Famille cherche appartement

de 3 pièces, tout confort. Est de la ville. Offres sous chiffres P. 7074 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Fr. 100.-

de récompense à personne qui me procurera appartement de 2 pièces, confort, au centre de la ville ou aux environs immédiats. Adresser offres écrites à H. A. 5116 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

### petit appartement

avec bains, dans bonne maison au centre ou à l'est. Date à convenir. Offres sous chiffres P. 7087 N., à Publicitas, Neuchâtel.

### GARAGE

Box est demandé pour «Taurus». Adresser offres à P. Emery, Combattant 2, Neuchâtel, Tél. 5 52 17.

Dame d'un certain âge, très propre et soignée, cherche, pour date à convenir, après le Nouvel-An.

APPARTEMENT de 2 chambres, cuisine, confort. De préférence quartier de la Maladière, Gibraltar ou le Mail. Adresser offres écrites à J. B. 5101 au bureau de la Feuille d'avis.

### OFFRES D'EMPLOIS

Le restaurant de la Gare, à Saint-Blaise, demande une

### SOMMELIÈRE

Entrée immédiate ou à convenir. — Tél. 7 52 70.

### Stagiaire de réception

de langue maternelle française et parlant l'allemand et l'anglais est demandé pour entrée immédiate ou date à convenir à l'Hôtel BEAULAC. Faire offres avec photo, curriculum et prétentions de salaire.

Nous cherchons pour le début de janvier ou date à convenir

### OUVRIÈRES EMBALLEUSES

habiles et de toute confiance. Places stables et bien rémunérées. Prière de faire offres écrites à la Société coopérative Migros. Case postale, Neuchâtel-gare.

On cherche pour tout de suite pâtissier comme remplaçant. S'adresser à la confiserie Monnier, Morat. — Tél. (037) 7 25 42.

Établissement hospitalier neuchâtelois engagerait tout de suite aides-infirmières. Faire offres sous chiffres P. 291-15 N., à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite jeune

### sommelière

Se présenter ou faire offres à l'Hôtel de la Béroche, Saint-Aubin, tél. (038) 6 71 05.

Nous cherchons

### deux mécaniciens-tourneurs

âgés de 20 à 30 ans, possédant de bonnes connaissances professionnelles. Places stables, horaire hebdomadaire de 5 jours.

Se présenter au bureau du personnel de la FABRIQUE DE CABLES A CORTAILLOD, de préférence entre 10 et 12 h. ou sur rendez-vous.

Bureau d'architecture de la place cherche pour tout de suite ou à convenir

### dessinateurs ou techniciens architectes

Faire offres sous chiffres P. 6839 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour Lausanne

### PERSONNE

de confiance, sachant cuire et tenir petit ménage. Vie de famille. Convientrait à veuve ou autre personne. — Faire offres avec prétentions sous chiffres P. G. 42238 L à Publicitas, Lausanne.

Importante entreprise industrielle de Neuchâtel cherche pour entrée au plus tôt une

## EMPLOYÉE

consciencieuse et précise, ayant de l'initiative et capable de liquider de façon indépendante divers travaux administratifs.

Place stable, activité variée, semaine de 5 jours, institutions sociales.

Prière d'adresser offres détaillées avec copies de certificats et photographie sous chiffres O. F. 5088 au bureau de la Feuille d'avis.

### Jeune fille

pas en dessous de 18 ans est demandée du 12 janvier au 8 février 1959 pour s'occuper de 3 enfants âgés de 3 à 6 ans pendant les

vacances d'hiver à Wengen. Chambre séparée, bonne pension, soirées libres, possibilité de faire du ski, pas de gros travaux. Salaire: 150 fr. Envoyer offres avec photo sous chiffres E. X. 5113 au bureau de la Feuille d'avis.

### On cherche jeune BOULANGER

sérieux et actif. Libre le dimanche. Demander l'adresse du No 5048 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de commerçants cherche

### employée de maison

Très bon salaire. Congés réguliers. — Boucherie Balmelli, Fleury 14, Neuchâtel.

Nous cherchons pour petits travaux faciles à l'atelier, dès janvier 1959. Jeune fille, habile de ses mains et qui désire être occupée

### après les heures d'école

Samedi et éventuellement mercredi libres. Tél. 8 33 88.

### On cherche employée de maison

de toute confiance, au courant de tous les travaux d'un ménage soigné. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Offres à Mme Marcel Robert-Tissot, médecin-dentiste, Côte 60.

Demoiselle cherche place

### d'employée de bureau

Connaissance parfaite de la sténographie française et de la comptabilité. — Adresser offres écrites à I. B. 5117 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

### domestique de campagne

Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à Otto Stauffer, Lignières. Tél. 7 92 80.

### DEM. D'EMPLOIS

### JEUNE VENDEUSE

parlant le français et l'allemand cherche place dans confiserie ou boulangerie à Neuchâtel ou aux environs; libre immédiatement. Tél. (038) 8 38 13.

Jeune ouilleur ayant suivi des cours dans la branche technique comme constructeur, cherche place de

### dessinateur

à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à J. C. 5118 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes Allemandes travaillant depuis 1 ans dans ménages (Berne) cherchent

### places à Neuchâtel

pour le 15 mars 1959. Possèdent quelques connaissances de la cuisine. Prière de faire offres avec indication de salaire sous chiffres M. 74.364 Y., à Publicitas, Berne.

Dame de toute confiance cherche, dès le 15 janvier 1959, place de

### VENDEUSE

dans commerce, épicerie ou boulangerie. Faire offres sous chiffres N. G. 5122 au bureau de la Feuille d'avis.

### Un lit

avec sommier métallique et matelas en crin animal, le tout à l'état de neuf, à vendre, 190 fr. R. Perrotet, tapissier, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

A vendre poussette confortable, crème, ainsi qu'un

pousse-pousse avec sac de couchage. Le tout en bon état. Prix intéressant. — Tél. 6 43 36.

### SKIS

à vendre : 185 cm. arêtes, fixations «K», 50 fr.; idem, 2 m., 50 francs; pour enfant, 120 cm., avec bâtons métalliques, 30 fr.; souliers de ski, No 34, 16 francs, Suchiez 56. Tél. 5 13 52.

A vendre, par suite de décès

### MEUBLES

lits complets 1 1/2 place, divans, tables, chaises, armoire à glace, cuisinière à gaz, etc. S'adresser mardi et mercredi de 14 à 20 h., Parcs 82, 3me à gauche.

### « Märklin 40 »

transformateur et grand choix d'accessoires, à vendre. Tél. (038) 8 10 97.

### A VENDRE

### A VENDRE

une armoire à deux portes, 50 fr., un lit avec matelas, 50 fr., une fourrure de renard, 15 fr. Demander l'adresse du No 5124 au bureau de la Feuille d'avis.

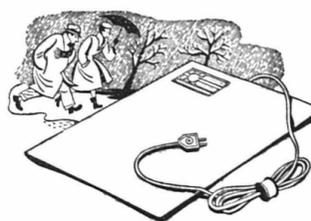


*“L'Air du Temps”*  
parfum de  
**NINA RICCI**  
à la  
PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE  
NEUCHÂTEL *Armand* HÔPITAL 2

Venez l'essayer sur vous-même, sans engagement, à notre comptoir de parfumerie.

Nous prenons l'impôt de luxe à notre charge

### Coussins chauffants



Les coussins chauffants sont avec raison très appréciés comme cadeaux, car ils dispensent la joie et le confort pendant des années.

### GRAND CHOIX

depuis Fr. 17.-

Timbres escompte N. & J.

**Elexa**  
NEUCHÂTEL  
Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

Pour

### Noël...

«pensez à l'avenir»



### HERMES vous offre :

BABY MEDIA 2000 3000

depuis Fr. 255.-

Qualité suisse = La meilleure des garanties. Un cadeau pour vos enfants qui sera encore apprécié par vos petits-enfants.

HERMES la machine qui dure

Représentant exclusif pour le canton de Neuchâtel :

### ANDRÉ BOSS

Fbg. du Lac 11, NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 5 25 05

### Une visite...

au cours de laquelle vous trouverez de bien jolies choses pour vos cadeaux

### Bazar neuchâtelois

Bl. KUNG  
Rue Saint-Maurice 11 Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

A vendre

### caniches

moyens, deux mois. — Tél. (038) 5 76 86.

A VENDRE une chaudière de central, neuve, 25.000 calories; 2 radiateurs d'occasion, une forge, 1 établi, une essoreuse, 3 tonneaux cerclés et galvanisés pour mazout, 350 et 200 l.; 4 tonneaux en bois avinés 100 et 50 l.; 2 complets et habits, taille 48-50. Tél. (038) 5 25 96.

### Véhicules à moteur

« Peugeot 203 » 7 CV, 1955, limousine grise, toit ouvrant, 4 vitesses synchronisées, intérieur simili.

« Peugeot 403 » 8 CV, 1957, limousine grise, 4 portes, intérieur drap.

« Ford Consul » 8 CV, 1954, limousine 4 portes, beige, 56.000 km.

Demandeur la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.  
Agent Peugeot  
J.-L. SEGESSEMAN  
Garage du Littoral  
Pierre-à-Mazel 51  
Tél. 5 99 91

A VENDRE

### « Dina Panhard »

4 places, en bon état de marche, 4 pneus neufs, batterie neuve, moteur révisé, freins remis à neuf, prix Fr. 800.-, Tél. (038) 2 84 58.

A vendre d'occasion cinq « FIAT » 1100

6 CV, Fr. 300.-, 750.-, 2700.-, 3500.-, 5400.-. Echange, crédit. Téléphone 5 50 53.

A vendre

### « FIAT 1400 »

en bon état, avec radio. Prix intéressant. Demander l'adresse du No 5085 au bureau de la Feuille d'avis.



**Circulan**  
Extrait de plantes  
votre cure

Contre les troubles de la circulation

le médicament aux plantes médicinales CIRCULAN a fait ses preuves car son aide est efficace et son action multiple!

Il agit avec efficacité contre les troubles fonctionnels de la circulation et les maux divers provoqués par l'âge, l'artériosclérose, la pression artérielle trop élevée, les vapeurs et sueurs, palpitations, varices et hémorroïdes.

Circulan soulage votre cœur, régularise la circulation du sang, favorise l'afflux du sang dans les vaisseaux et combat ainsi les troubles circulatoires.

Prenez 2 cuillerées de Circulan par jour et vous vous sentirez beaucoup mieux!

Flacon original Fr. 4.95, 1/2 litre Fr. 11.20, CURE : 1 litre Fr. 20.55 (économie 4 Fr.) dans les pharmacies et drogueries.

Si vous préférez les dragées, prenez VASTOL, les dragées aux plantes médicinales contre les troubles circulatoires. Fr. 4.70, Fr. 12.50.

### DEM. A ACHETER

Jachères d'occasion un

### établi de menuisier

pour bricolage. — Tél. 5 27 54.

On cherche à acheter

### commode

en parfait état. — Tél. 5 19 65.

On achèterait :

### VIN DE NEUCHÂTEL BLANC, ROUGE ET ŒIL DE PERDRIX

en vase ou sous verre, immédiatement ou au printemps prochain. Paiement comptant. — Faire offre sous chiffres G. Z. 5115 au bureau de la Feuille d'avis.

### Prof. médicales auxiliaires

### YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

### reçoit

tous les jours

mardi excepté

19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

### APPRENTISSAGES

Je cherche pour mon fils, dès le printemps à Neuchâtel ou aux environs, une place D'APPRENTI DE COMMERCE (banque, industrie, assurance; il termine actuellement sa 9me année scolaire à l'Evang. Lehranstalt, à Schiers. Adresser offres écrites à O. H. 5123 au bureau de la Feuille d'avis.

### APPRENTISSAGE

### dessinateur-architecte

Nous cherchons pour jeune homme place de dessinateur dans bureau d'architecture. — Adresser offres écrites à H. W. 5047 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau d'assurances de la ville cherche, pour le printemps 1959,

### apprentie de bureau

sortant de l'école secondaire.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres AS 62.600 N, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Neuchâtel.

### REMERCIEMENTS

La famille de Mademoiselle Marie-Louise VEUVE remercie vivement toutes les personnes ayant témoigné, de près ou de loin, tant d'affection à sa chère sœur et nièce, au cours de sa terrible maladie et qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs envois de fleurs, l'ont entourée les derniers jours de sa vie.

Merci également à tous ceux qui ont manifesté tant de sympathie à la famille, alors que celle-ci réalisait pleinement la vérité des paroles de notre Seigneur: « Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. » (Jean 11 : 25).

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur vénérée maman, Monsieur et Madame Raymond PAUCHARD, à Neuchâtel, et les familles CHARBONNEY, à Lausanne et Moudon, prient toutes les personnes qui les ont entourés au cours de ces jours de deuil de croire à leurs sentiments de gratitude et de profonde reconnaissance.

Neuchâtel et Lausanne, décembre 1958.

Les enfants de

### Monsieur Jules WESSNER

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, prient les personnes qui les ont entourés d'accepter leurs remerciements et l'expression de leur gratitude.

Décembre 1958.

La famille de Mademoiselle Augusta RICHARDET, très touchée des nombreux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime ses sincères remerciements à tous ceux qui y ont pris part.

## Une nouveauté amusante



## LA LUGE SOUCOUBE

glisse sur toute neige, qu'elle soit poudreuse ou dure. Courbes et virages par déplacement du poids. En ligne droite comme une flèche ou en rond comme une toupie.

Légère comme une plume.

1950

TOUJOURS DU NOUVEAU

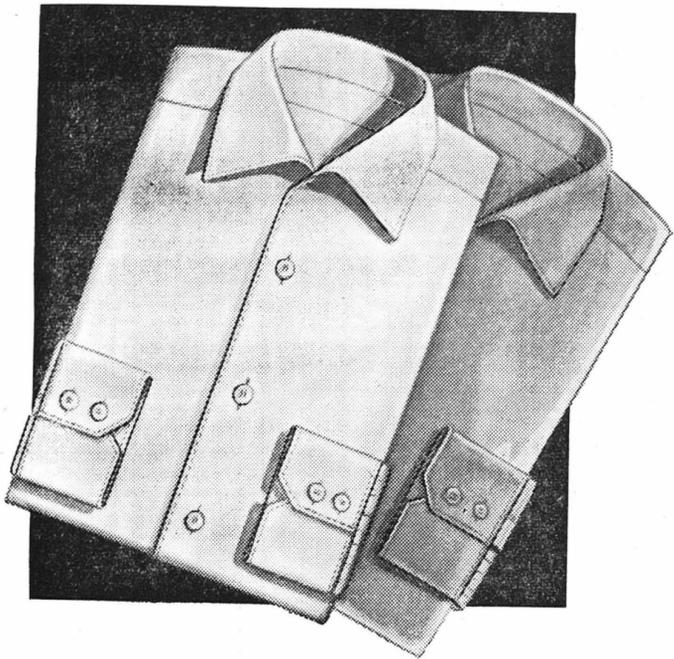
Visitez nos rayons

### JOUETS et SPORTS

## armourins neuchâtel

Nous réservons pour les fêtes

# Offrez-lui une belle CHEMISE !



**CHEMISES** en popeline unie ou rayée, col moderne, bonne coupe. Coloris blanc, crème, gris, bleu . . . **1980**

**CHEMISES** en popeline unie, « No-Iron », qualité supérieure. Coloris crème . . . . . **2850**

**CHEMISES** en popeline unie ou rayée, double retors, nouvelles rayures modernes . . . . . **2950**

Et avec cela... une cravate élégante, unie, rayée ou à dessins modernes, de Fr. 3.95 à 15.90

BIEN SERVI

**Au Sans Rival** GRANDS MAGASINS

LA MAISON DES BELLES ÉTRENNES



*Prontophot*

## Votre photographie comme CADEAU DE NOËL

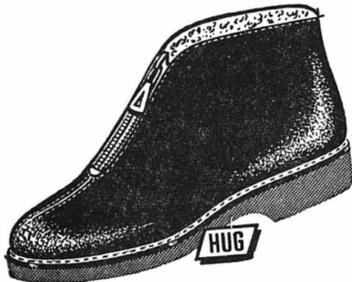
- Photo-portrait 9 x 12 dans un cadre, en 7 minutes, Fr. 1.50
- Agrandissements sur papier luxe
  - 3 pièces, carte postale Fr. 4.—
  - 1 pièce, album 13 x 18 Fr. 6.—
  - 1 pièce, studio 18 x 24 Fr. 7.50
  - Retouchés 10 % en plus
- Passez votre commande dans les prochains jours, afin de recevoir vos agrandissements à temps pour les fêtes

Photo - OPTIQUE - Ciné



### POUR MONSIEUR

Un après-ski à fermeture éclair, doublure très chaude semelle de caoutchouc



**Fr. 32.80**

cuir grainé noir  
MÊME MODÈLE  
cuir lisse brun ou noir

**Fr. 36.80**

CHAUSSURES

**J. Kurth**  
S.A.

Seyon 3, NEUCHÂTEL

### Cadeaux

Choix magnifique :  
pistolets et carabines  
à air comprimé  
couteaux de poche, poignards  
service à découper  
articles de chasse, jumelles  
articles pour chiens

### Magasin Luthi

Terreaux 3 Neuchâtel

Voyez nos vitrines



### Tous les jours à la place Pury

Grande vente de  
**SAPINS**  
rouges et blancs,  
petits et grands,  
**DARRE ET GUI**  
Beau houx avec grains  
Se recommandent :  
M. et Mme LEUBA, Neuchâtel.



### Un train électrique

écartement HO, comprenant : 1 locomotive, 3 wagons, circuit de rails et transformateur 220 v., au prix de 60 fr. Beck & Cie, Peseux. — Tél. 8 12 43.

### Vos skis

chez  
**A. Grandjean**  
Seyon 24 a  
Tél. 5 15 62  
NEUCHÂTEL

Asseyez-vous sans crainte!

C'est un tissu qui se défroisse rapidement. C'est un peigné qui maintient les plissés. C'est une robe en TREVIRA. Vous la porterez sans anxiété, vous l'entretiendrez sans difficultés. Après le lavage, une jupe en TREVIRA sera toujours comme neuve et tout repassage est inutile.

**TREVIRA**



Fr. 119.-

Deux-Pièces Fr. 135.-

**AU LOUVRE**

L'impôt de luxe sur les articles achetés chez nous sera pris à notre charge



VOTRE ARME SECRÈTE

*Lasso*

NOUVEAU PARFUM

**JEAN PATOU**

Venez vous servir du vaporisateur mis gratuitement à votre disposition par le dépositaire :

**F. TRIPET**

Pharmacie - Droguerie  
Parfumerie  
Seyon 8 - Neuchâtel

Pas d'impôt de luxe ! Nous le payons pour vous



BOXE

L'Argentin Pascual Perez conserve son titre

Plus de 40.000 spectateurs ont assisté hier, à Manille, au Rizal Memorial Stadium, au championnat du monde des poids mouches, entre le tenant du titre, l'Argentin Pascual Perez et le Philippin Dommy Ursua.

Le président de la République des Philippines, M. Carlos Garcia, assiste au combat. C'est d'ailleurs grâce à son appui que ce championnat a pu être organisé.

Le combat fut animé à souhait. Les deux hommes ne se ménagèrent guère mais comme ils manquaient de puissance, le match atteignit la limite des quinze rounds. Meilleur technicien, Perez enleva la décision aux points, conservant son titre et demeurant ainsi invaincu dans les rangs des professionnels.

Les championnats neuchâtelois et jurassiens Une seule finale dura trois rounds

Samedi et dimanche se sont déroulés à Tramelan les championnats neuchâtelois et jurassiens. Ces championnats, organisés chaque année par les huit clubs de la région, sont réservés uniquement aux boxeurs ne figurant pas sur les listes de classement officielles de la fédération.

Voici les résultats enregistrés :

Eliminatoires

Plumes : Quaranta (Chaux-de-Fonds) bat Di Julio (Bienne) par abandon au 1er round; Schaub (Chaux-de-Fonds), bat Michaud (Colombier), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

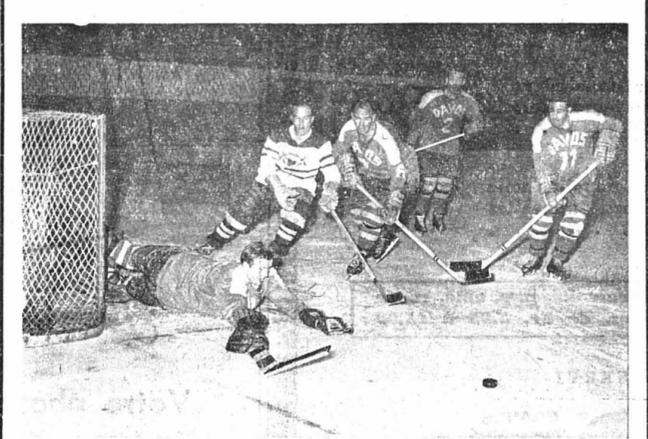
Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Moyens : Neuhaus (Chaux-de-Fonds), bat Ulrich (Chaux-de-Fonds), par k. o. au 2me round; Baumann (Bienne), bat Eschong (Chaux-de-Fonds), par abandon au 1er round.

Mi-lourds : Brianza (Chaux-de-Fonds), bat Zoppe (Delémont), aux points.

Le réveil des champions suisses



En moins de vingt-quatre heures, les Lausannois viennent de voir à l'œuvre deux champions suisses. Davos, qui détient le titre en hockey sur glace, et Young Boys, qui est depuis plusieurs années le maître de notre football national.

AUTOMOBILISME

Tragique accident au Grand Prix d'Argentine

Le pilote argentin Juan Galvez, sur « Ford », a remporté la dernière étape, après avoir déjà enlevé la première, du Grand Prix d'Argentine (catégorie tourisme), en couvrant les 1009 kilomètres du parcours Bahia - Blanca - Buenos-Aires en 6 h. 01' 39", à la moyenne de 167 km. 516.

Mais cette dernière étape a connu un déroulement tragique. Peu après le départ à Bahia - Blanca, la voiture d'Oscar Galvez dérapa et s'enfonça dans un talus. Aussitôt de nombreux spectateurs se précipitèrent pour dégager le véhicule, sans se rendre compte qu'un autre concurrent, Manuel Mantinjan, arrivait à toute vitesse.

Celui-ci, voulant éviter la foule qui encombrait la chaussée, fit une brusque embardée et alla heurter une borne. Sous la violence du choc, la voiture de Mantinjan fut projetée en l'air, passa par-dessus celle de Galvez et fit plusieurs tours sur elle-même avant de retomber sur les spectateurs.

Trois personnes ont été tuées et seize blessées à la suite de cet accident.

Au classement général, Juan Galvez a pris la première place avec un temps de 39 h. 50' 28" pour 5491 kilomètres. Les suivants sont : 2. Marcos Cianci, sur « Chevrolet », 39 h. 54' 09"; 3. Oscar Galvez, sur « Ford », 40 h. 45' 55"; 4. Angel Rlenzi, sur « Ford », 43 h. 13' 30"; 5. Hector Ninona, sur « Ford », 44 h. 14'; 6. Domingo Candela, sur « Chevrolet », 44 h. 48' 09".

Grand prix automobile du Pérou, à Roman Balta : 1. Jim Rathman, Etats-Unis, sur « OZD », les 1019 km. en 6 h. 08' 55"; 2. Sergio Nader, Chili, sur « Ford », 6 h. 20' 21"; 3. Eduardo Dibos, Pérou, sur « Ford », 6 h. 21' 51"; 4. Arnaldo Alvarado, Pérou, sur « Ford », à 2 tours.

Les dirigeants de Young Boys ont officiellement proposé aux responsables de Wisnut Karl-Marx-Stadt de disputer les deux rencontres comptant pour les quarts de finale de la coupe des champions européens le 11 janvier à Berne et le 18 janvier à Karl-Marx-Stadt.

Finale de la coupe de l'Allemagne de l'Est, à Cottbus : Unité Dresde bat Lokomotive Leipzig 2-1, après prolongations.

Racing de Buenos Aires est assuré de remporter le titre de champion d'Argentine bien qu'il reste encore deux jours au programme. En effet, le leader compte une avance de cinq points sur le deuxième, Boca Juniors.

Match amical : Oberschöneweide Berlin-Est - ZSKMO Moscou 1-0.

FOOTBALL

Les clubs prennent part à cinq grands tournois

Nous avons dressé récemment l'inventaire des grandes compétitions concernant les équipes nationales. Nous terminons aujourd'hui ce tour d'horizon en donnant la liste des tournois internationaux réservés aux équipes de clubs. La voici :

1) Coupe Mitropa, réservée aux deux premières équipes d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Hongrie et de Yougoslavie (suppléant avec également l'Italie et la Suisse). Créée en 1927, interrompue de 1939 à 1955 et en 1958, se déroule chaque année selon le système coupe avec matches aller et retour.

2) Coupe latine avec les clubs champions de France, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Créée en 1949, tournoi annuel interrompu en 1958.

3) Coupe des champions européens, ouverte au premier de chaque championnat national des pays européens. Créée en 1955, se déroule chaque année selon le système coupe avec matches aller et retour.

4) Coupe des villes de foire ouverte aux équipes des villes où se déroulent régulièrement des foires commerciales ou industrielles. Créée en 1955, finale tous les deux ans après une série de rencontres éliminatoires avec matches aller et retour.

5) Coupe de l'amitié, réservée aux deux meilleurs clubs de Belgique, France, Allemagne occidentale, Hollande et Luxembourg. Créée en 1957, a lieu chaque année selon le même système que la Coupe des champions européens.

Les dirigeants de Young Boys ont officiellement proposé aux responsables de Wisnut Karl-Marx-Stadt de disputer les deux rencontres comptant pour les quarts de finale de la coupe des champions européens le 11 janvier à Berne et le 18 janvier à Karl-Marx-Stadt.

Finale de la coupe de l'Allemagne de l'Est, à Cottbus : Unité Dresde bat Lokomotive Leipzig 2-1, après prolongations.

Racing de Buenos Aires est assuré de remporter le titre de champion d'Argentine bien qu'il reste encore deux jours au programme. En effet, le leader compte une avance de cinq points sur le deuxième, Boca Juniors.

Match amical : Oberschöneweide Berlin-Est - ZSKMO Moscou 1-0.

SPORT - TOTO

Concours No 15 du 14 décembre, liste des gagnants : Concours à 12 matches : 8 gagnants avec 12 points à 11,297 fr. 10; 190 gagnants avec 11 points à 475 fr. 65; 2300 gagnants avec 10 points à 39 fr. 25.

Concours aux points à 10 matches : 41 gagnants avec 20 points à 2204 fr. 30; 143 gagnants avec 19 points à 610 fr. 65; 621 gagnants avec 18 points à 145 fr. 50.

Championnats internationaux de tennis du Pakistan, à Lahore : finale du double messieurs : Billy Knight - Tony Pickard, Grande-Bretagne, battent Torben Ulrich - Ladislav Legenstein, Danemark - apatride 10-8, 6-4, 6-3.

Match international de basket-ball à Brno : Tchécoslovaquie - Bulgarie 63-59 (mi-temps 23-28).

Réunion internationale cycliste sur piste à Gand, demi-fond (3 manches), classement final : 1. Verschueren, Belgique, 5 points; 2. G. Timoner, Espagne, 6 p.; 3. Impanis, Belgique, 8 p.; 4. Wagtmans, Hollande, 11 p.; 5. Bouvard, France, 15 p. — Omnium international : 1. Denoyette, 6 p.; 2. van Daele, 9 p.; 3. Lauwers, 13,5 p.; 4. van Ostende, 14 p.; 5. Brankart, 17,5 p.

Championnats internationaux de tennis du Pakistan, à Lahore : finale du double messieurs : Billy Knight - Tony Pickard, Grande-Bretagne, battent Torben Ulrich - Ladislav Legenstein, Danemark - apatride 10-8, 6-4, 6-3.

Match international de basket-ball à Brno : Tchécoslovaquie - Bulgarie 63-59 (mi-temps 23-28).

Réunion internationale cycliste sur piste à Gand, demi-fond (3 manches), classement final : 1. Verschueren, Belgique, 5 points; 2. G. Timoner, Espagne, 6 p.; 3. Impanis, Belgique, 8 p.; 4. Wagtmans, Hollande, 11 p.; 5. Bouvard, France, 15 p. — Omnium international : 1. Denoyette, 6 p.; 2. van Daele, 9 p.; 3. Lauwers, 13,5 p.; 4. van Ostende, 14 p.; 5. Brankart, 17,5 p.

Le rideau de velours

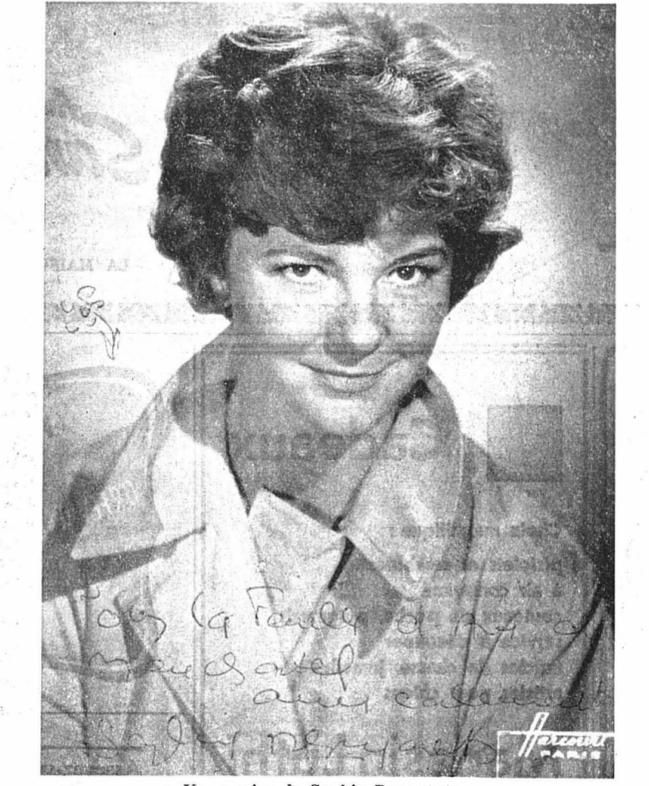
Dans les coulisses du théâtre de Neuchâtel

SOPHIE DESMARETS ou la bonne humeur personnifiée

Sophie Desmaret ignore les poses, les attitudes artificielles que se donnent certains acteurs célèbres. Au contraire, cette ravissante comédienne semble vivre continuellement dans un univers de drôleries. Sophie Desmaret est toujours prête à se moquer... d'elle-même et des autres. Et pourtant, elle prend les choses au sérieux. Son métier, par exemple, l'a maintenant conduite au sommet de la notoriété. Malgré cela, elle passe son temps à jouer, à rire, malgré de sérieux coups du sort. Mais la vie de Sophie Desmaret constitue tout un roman. Il faut savoir que son père n'est autre que le fameux Bob Desmaret, ancien directeur du non moins fameux

de ne pas penser lorsque je suis en scène. J'ai l'air de m'amuser follement, je ris naturellement. Mais jamais je n'oublie que mon rôle est un travail. Ce devoir doit être pris très au sérieux. On prétend que les comédiens sont souvent pris de fou rire lorsqu'ils jouent des pièces comiques. Cela est faux dans la plupart des cas. Jamais je ne me permettrai de rire, si l'auteur ne le demande pas. J'engage toute ma conscience professionnelle lorsque je parais sur scène.

Nous savions, certes, que la plupart des comédiens prennent leur activité au sérieux, même s'ils incarnent un personnage comique. Mais la remarque de Sophie Desmaret honore encore



Un sourire de Sophie Desmaret.

Vel' d'hiv' parisien. C'est pendant les « Six jours » cyclistes en 1924, que Sophie Desmaret vint au monde. Rares naissances furent aussi bien annoncées, au travers d'une ambiance surchauffée, par les haut-parleurs tonitruants du Palais des Sports : « C'est une fille... M. Desmaret ! cria le speaker attiré.

Toute la carrière de Sophie Desmaret tient d'ailleurs du prodige. Non pas qu'elle soit montée sur les planches en robe courte. Elle attendit patiemment, avec une rare volonté, de trouver sa chance. Et cette chance se présenta en la personne de Maurice Chevalier. Il était à la recherche d'une héroïne pour un film de Marc-Gilbert Sauvageon : « Le Roi ». Sophie obtint le rôle. Peu de temps après, elle s'illustra à nouveau dans « Le soldat et la sorcière », film tiré de la pièce de Salacrou. Puis, ce fut « Ninotchka ».

Malgré son départ cinématographique, je voulais absolument faire du théâtre. Lorsqu'on me proposa ce rôle, j'ignorais tout des difficultés que j'allais rencontrer. En effet, Ninotchka est une princesse russe. Et j'avais pas le don des langues !

Chaque jour, alors qu'elle répétait cette pièce, Sophie Desmaret assistait à une lecture préalable de son rôle par un Russe qui ne connaissait pratiquement pas notre langue. Sophie Desmaret répétait chaque phrase après lui, pour bien se pénétrer des accents slaves.

Ne pas penser en scène... Après avoir vu Sophie Desmaret jongler avec les répliques particulièrement drôles de « La prétentaine », j'ai demandé à mon interlocuteur comment elle procédait pour garder son sérieux malgré les plaisanteries imaginées par Jacques Deval.

L'essentiel pour moi, dit-elle, c'est

d'avantage cette grande corporation d'artistes.

Un film suisse pour 1959

Sophie Desmaret a un principe : faire toujours le maximum de choses en même temps. Elle lit une pièce tout en se maquillant. Lorsqu'elle se trouve à Paris, elle trouve moyen de tourner chaque après-midi et de tenir la scène en soirée. L'an dernier, par exemple, elle a tourné quatre films : « Nina », d'après la pièce de Roussin, « Madame et son auto », « Ces chers petits » et « Sœur Angèle » avec Raf Valone. Si elle a entrepris une tournée avec les Productions Georges Herbert, c'est uniquement pour se reposer un peu des tracas de la vie parisienne. Mais, dès son retour en France, elle prévoit à nouveau une activité débordante. Tout d'abord, elle participera à un film de André Hunebelle. Puis, au mois de mai prochain, elle reviendra peut-être dans notre pays pour tourner un film du metteur en scène helvétique Robert Valèse. Titre provisoire : « Le prêt ».

Sophie Desmaret s'est créé un personnage. C'est la femme qui s'amuse partout. On la voit en scène pétillante de gaieté. Dans sa loge, tout est sujet à plaisanterie. Ses camarades l'adorent car elle est toujours de bonne humeur. Philippe Lemaire, son blond partenaire dans « La prétentaine », me confiait : « Sophie est formidable. Elle joue à la belotte... elle a un moral extraordinaire ! »

Et c'est sur cette constatation que nous dirons au revoir à Sophie Desmaret, cette femme merveilleuse qui, à nos yeux, reste un modèle féminin. Rarement, j'ai rencontré une comédienne aussi dynamique et souriante.

René JELMI.

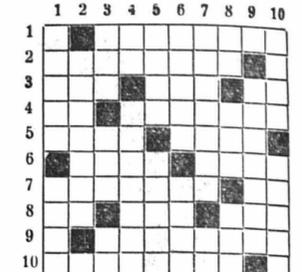
PETITS ÉCHOS

LE THÉÂTRE

\* La troupe de « Shakespeare Memorial Theatre » de Stratford-on-Avon a quitté Londres par avion pour la Russie, afin de jouer à Leningrad et à Moscou. Ce sera la première visite que fera en Russie une compagnie théâtrale de Stratford. Dirigée par Michael Redgrave, la compagnie prévoit de jouer trois pièces : « Romeo et Juliette », « Hamlet » et « La douzième nuit ». Les acteurs britanniques se produiront onze fois à Leningrad et, la veille de Noël, ils donneront à Moscou la première des onze représentations prévues pour la capitale.

MOTS CROISÉS

Problème No 871



HORIZONTALEMENT

- 1. Elles remettent de l'ordre dans les affaires.
2. Qui cloche.
3. Possessif. — Préfixe. — Cours d'eau.
4. Coutumes. — Ni jeunes, ni vieux.
5. Ordre d'arrêt. — Roues.
6. On les dit bien vieilles. — Temps perdu en somme.
7. Ville des Etats-Unis. — En régie.
8. Restes. — Drame cornélien. — N'a pas de prix.
9. Il nous permet de voir plus clair.
10. Hubert est son patron.

VERTICALEMENT

- 1. Emoussé. — Conjonction.
2. Parasites des somniers.
3. On en fait de délicates croquettes. — Terme de tennis. — Pour donner le ton.
4. Conjonction. — Ils ne nous apportent qu'une faible lumière.
5. Tombe trop bas. — Les petits sont les plus attentifs.
6. Il ne tient pas en place. — Concept.
7. Considèrent à part. — Pronom.
8. Pronom. — Lettre grecque. — Plus vif quand il est grand.
9. Qui accepte son sort.
10. Le père Gaspard les aimait. — Le troisième homme.

Solution du problème No 870



RADIO

Mardi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION
7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, Informations. 7.20, disque, premier propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., musique de Georges Gerswhin. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, chante, jeunesse ! 12.45, informations. 12.55, Intermezzo, 13 h., mardi, les gars ! 13.10, disques pour demain.

16 h., le thé en musique. 16.30, artistes étrangers en Suisse. 16.55, le Nouvel Quatuor de Milan. 17.20, le point de vu de Samvel. 17.35, danse à domicile. 17.50, le micro dans la vie. 18.30, cinéma. 18.55, le micro dans la vie. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, stéréorama. 20.15, refrains en balade. 20.30, « Romulus le Grand », comédie historique de F. Dürrenmatt. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, l'épopée des civilisations.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique variée. 7 h., informations. 7.05, musique variée. 7.15, un disque. 10.20, émission radioscopique. 10.50, concerto de F. Manfredini. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., musique récréative au piano. 12.20, wfr gratulieren. 12.30, informations. 12.40, concert populaire. 13.25, imprévu. 13.30, Tanz-salon. 13.35, présentation de livres. 14.20, vaïses.

16 h., questions religieuses catholiques romaines. 16.30, musique légère. 17.30, lecture. 18 h., mélodies de films. 18.30, actualités. 18.45, orchestre de danse. 19.30, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert Beethoven. 21.45, orientation culturelle. 22.15, informations. 22.20, Noël dans l'œuvre d'Olivier Messiaen.

Télévision romande : relâche. Emetteur de Zurich : relâche.

PHARMACIE D'OFFICE : Bl. Cart. rue de l'Hôpital Dès 23 h., pour urgences seulement

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

18 décembre : Sofia - Atletico Madrid à Genève, pour la coupe d'Europe.

Championnat de ligue A
21 décembre : Bâle - Servette; Bellinzzone - Lucerne; Chiasso - Zurich; Grasshoppers - Lausanne; Granges - Young Fellows.

Championnat de ligue B
21 décembre : Cantonal - Concordia; Schaffhouse - Berne; Sion - Fribourg; Yverdon - Winterthur.

Coupe suisse
21 décembre : Young Boys - Aarau; Urania - Vevey.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de ligue A
16 décembre : Zurich - Bâle.
20 décembre : Lausanne - Young Sprinters; Bâle - Berne.
21 décembre : Ambri Piotta - Davos.

Championnat de ligue B
17 décembre : Grasshoppers - Langnau; Sierre - Montana.
18 décembre : Gotteron - Servette.
21 décembre : Zurich II - Peis-Hungingue; Kloten - Langnau; Chaux-de-Fonds - Montana; Viège - Sierre; Martigny - Servette.

CYCLISME

20 décembre : Réunion internationale sur piste à Bâle.

CYCLOBALL

20 décembre : Finale de la coupe suisse à Saint-Gall.

BOXE

20 décembre : Meeting national amateurs à Fribourg.

TRUAND et GENTILHOMME

RESUME. — Le jeune truand Gauthier, que le duc de Guise poursuit d'une haine implacable, sa fiancée Bella et le père de celle-ci, l'orfèvre italien Larchini, ont réussi à s'enfermer dans une vieille tour, au bord du Rhône. Le jeune homme s'apprête à faire face aux spadassins commandés par Rastignac.

Gauthier les attend, impassible. Il sait que l'épaveur des murailles et l'étroitesse de la porte le protégeront. Il ne commet pas l'imprudence de se tenir à l'entrée de la voûte; au contraire, il se dresse

CARNET DU JOUR

CINEMAS

Théâtre : 20 h. 30, Créanciers.
Cinéma : 14 h. 30, 17 h. 30 (permanent), 20 h. 30 - 21 h. 30, Same Jakkli.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Bravados.
Palace : 20 h. 30, Echeo au porteur.
Arcades : 20 h. 30, Visages de bronze.
Rex : 20 h. 15, Les massacreurs du Kansas.
Studio : 20 h. 30, Quand la femme s'en mêle.



à l'intérieur de la tour; le passage est très étroit et doit gêner considérablement les mouvements de quiconque s'y engage. Et Gauthier ne tient pas à être gêné. Un premier homme pénètre sous la voûte, prudemment, l'épée haute.

Rastignac ricane et dit à son compagnon : « Peut-être l'oubliez-vous, monsieur de Cornalou, mais mes soldats portent un baudrier de cuir sur la poitrine. Les épées sont impuissantes contre cela. » « Merci, larron ! répond Gauthier. Je frapperai donc à la gorge. » Tout en parlant, il feint et se fend. Et

comme il vient de l'annoncer, sa lame atteint son adversaire au-dessous du menton et lui tranche la carotide. Le reître s'écroule, puis s'immobilise à jamais.

Un deuxième soldat lui succède, puis un autre. Quelques instants plus tard, il y a cinq morts sous la voûte. Gauthier est décidément invincible en tête à tête. Rastignac réfléchit. Soudain, il crie : « En selle ! Vers les fermes les plus proches. » « Quoi, des renforts ? » demande Cornalou. « Non monsieur, non. Veuillez patienter, vous allez comprendre... »

**BEAU-RIVAGE**

MARDI : CHICKEN CURRY INDIENNE  
MERCREDI : POULARDE POCHÉE AU RIZ

JEUDI : POT-AU-FEU (PETITE MARMITE)  
VENDREDI : BOUILLABAISSE

SAMEDI : PAELLA VALENCIENNE  
DIMANCHE : TOUTES SPÉCIALITÉS

• AU QUICK : FONDUE NEUCHÂTELOISE  
OU MOITIE - MOITIE

• **NEUCHÂTEL**



Le jambon à l'os Bell est une viande tendre, d'un arôme délicat, d'une salaison douce et bien juteux. Il est l'idéal pour les familles nombreuses et - ne l'oubliez pas : ce qui n'est pas consommé chaud est aussi délicieux froid.

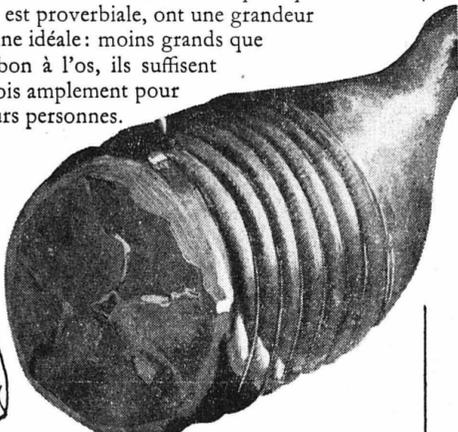


**Jambons à l'os**

pèsent entre 4 et 6,5 kg. Suivant la grandeur, la dépense pour un jambon à l'os entier, de tout premier choix, est de 45 à 50 francs ou plus.

\*\*\*\*\*

Les jambons de lait Bell, dont l'exquise qualité de fête est proverbiale, ont une grandeur moyenne idéale: moins grands que le jambon à l'os, ils suffisent toutefois amplement pour plusieurs personnes.



**Jambons de lait**

déjà désossés pèsent de 2,5 à 3 kg. Les plus grands dès fr. 33.-, les plus petits-déjà dans les 30.-

« UN BEAU CADEAU »



*Juys-Rosselet*

MAROQUINIER  
Rue de la Treille



Si vous voulez LUI faire un cadeau agréable et apprécié, choisissez un article utile, durable et de bel aspect, choisissez un aiguiseur

**Allegro**

IL pensera à vous chaque jour en appréciant la facilité du rasage avec une lame bien aiguisée et l'agrément d'un visage soigné pour toute la journée. Et puis, la même lame dure indéfiniment! **Nouveau modèle:** pourvue d'un régulateur de pression! Donnez lui aussi un savon-crème pour la barbe

**Chiem**

Ce sera une surprise agréable de plus. En vente dans les coutelleries, parfumeries etc.



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ALLEGRO SA  
EMMENBRÜCKE (LU)

Votre électricien



**Vuillomenet**  
S.C.S.A  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TEL 5 17 12 GRAND'RUE 4



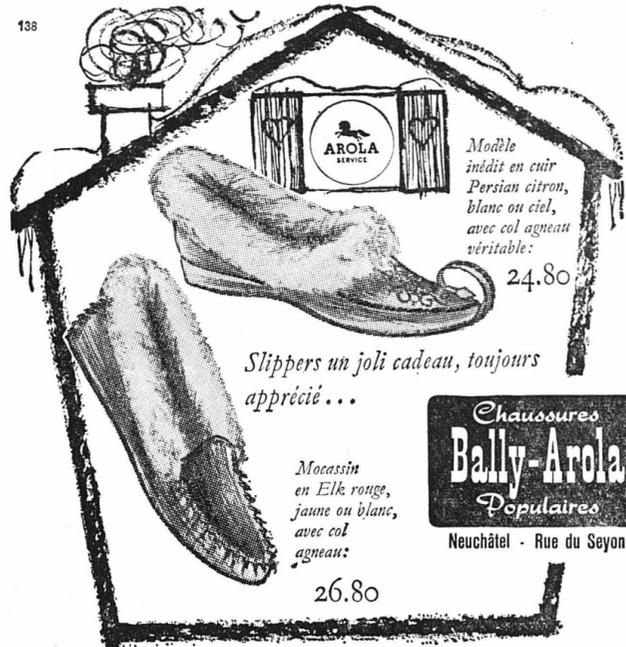
**Violons** anciens et modernes  
Violons d'étude 1/2, 3/4, 4/4  
**Altos, violoncelles, archets de marques**

Etuis, cordes, tous les accessoires - Réparations

**MAURICE DESSOULAVY**

maitre luthier

20, rue du Coq-d'Inde - Tél. 5 17 41



Modèle inédit en cuir Persien citron, blanc ou ciel, avec col agneau véritable: 24.80

Slippers un joli cadeau, toujours apprécié...

Mocassin en Elk rouge, jaune ou blanc, avec col agneau: 26.80

Chaussures **Bally-Arola** Populaires

Neuchâtel - Rue du Seyon

Mon directeur me l'a aussi dit... « Choisissez donc un mobilier ODAC... et vous serez heureux toute votre vie. »

**3 étages d'exposition**

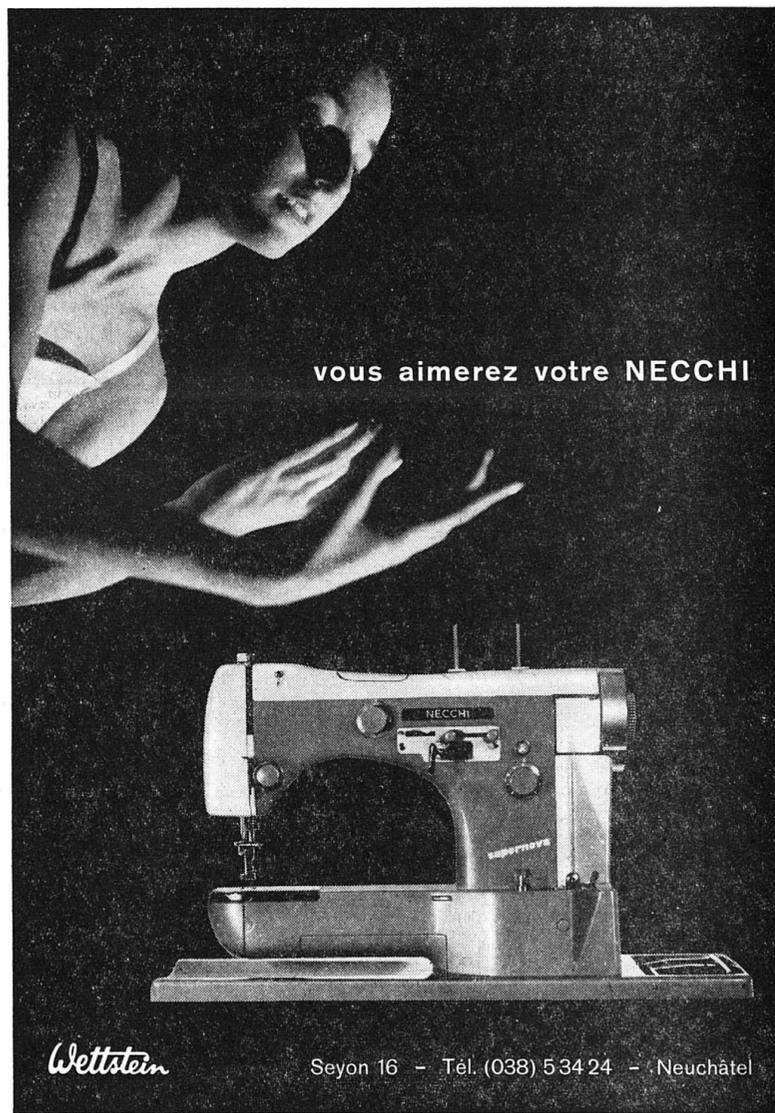
Facilités de paiement

AMEUBLEMENTS

**ODAC FANTI & Cie**

GRAND-RUE 34 - 36 COUVET

Tél. (038) 9 22 21



vous aimerez votre **NECCHI**

Wettstein

Seyon 16 - Tél. (038) 5 34 24 - Neuchâtel

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Le jour de son mariage**

par **C.-N. WILLIAMSON**  
Traduit de l'anglais par Eve-Paul Marguerite

Tout dépendait de Georges. S'il avait sa connaissance, il y avait dix chances contre une qu'il se trahit. Même si Georges gardait assez de contrôle sur lui-même pour rester impassible, n'était-il pas à craindre que Troy, furieux comme il l'était, n'épargnât point Annira? Une nouvelle frayeur étreignit le cœur de Daura. Pourvu que, pour se venger d'elle, Troy n'allât pas briser le cœur d'Annira en lui révélant qu'il n'était pas l'ami de Georges, mais son ennemi mortel!

Annira était agenouillée devant le lit de Georges; elle resta dans cette position, sans aucune honte, mais, se tournant vers sa sœur et Troy, elle murmura d'un ton animé:

— Savez-vous, je suis bien contente. Je crois qu'il est un peu mieux. Je lui ai parlé et il m'a semblé qu'il remuait ses paupières comme s'il reconnaissait le son de ma voix. Oh! monsieur Troy, vous qui l'avez bien connu, vous qui êtes son ami, venez près de son lit, appro-

chez-vous et dites-moi si vous ne remarquez pas une amélioration dans son état?

Troy, qui tenait le bras de Daura, sentit ce bras frissonner sous sa pression. Il ne pouvait deviner que le docteur et Daura s'étaient joués de lui, en droguant Georges, mais il devina qu'elle avait peur, affreusement peur. Il n'obéit pas tout de suite à l'impulsion de Nira. Ses yeux allaient de l'une à l'autre, de Daura à Nira. Les deux visages reflétaient une grande anxiété et dans les yeux des deux sœurs se lisait un appel, mais combien différent. Il sentit avec une sorte d'orgueil terrifié que ces deux ravissantes filles étaient à sa merci.

XXIII

UN SOURIRE L'ATTENDRIT

Troy comprit que s'il s'avancait près de Georges et découvrirait que celui-ci lui avait menti, « il verrait rouge » et ne pourrait pas répondre alors de ce qu'il ferait.

Le regard chargé de douceur d'Annira le troublait. Il aurait voulu protester qu'il n'était pas l'ami de Conway et n'avait aucun droit à ce titre, mais n'osa. Il lui semblait que blesser le cœur de cette jeune fille agenouillée au chevet de son fiancé serait aussi cruel que de tuer une colombe immaculée.

Il songea au cadeau d'anniversaire que lui avait offert Annira et qu'il avait accepté à la prière ins-

tante de Daura. Il repensa à la bonté que lord Gorme lui avait témoignée. Il réentendit les mots du vieillard: « Vous auriez dû être mon fils ».

— Je vous remercie, lady Annira, dit-il enfin avec calme, mais je préfère ne pas importuner Conway, tant qu'il n'aura pas repris conscience. Je m'excuse même de vous avoir dérangé.

Il lâcha le bras de Daura et remarqua alors que son étreinte avait dû être plus rude qu'il ne croyait, car l'empreinte de ses cinq doigts se marquait en rouge sur la chair blanche. Elle vit les marques et s'aperçut que Troy les remarquait, car il fronçait les sourcils et serait les lèvres.

Les paroles du jeune homme lui causèrent une surprise si heureuse et un tel soulagement qu'elle ne put, sous le coup de l'émotion, retenir ses larmes.

— Je vous ai fait mal? s'exclama-t-il d'une voix sourde.

Annira avait de nouveau détourné toute son attention vers son fiancé et n'écoutait pas.

— Non, fit la jeune fille, également à voix basse. Vous ne pouvez me blesser physiquement au point de me faire pleurer. Et si cela était, je vous pardonnerais bien volontiers, à cause de ce que vous venez de faire pour ma sœur.

— Bonne nuit! fit brusquement le jeune homme: je vous laisse avec lady Annira.

Daura le retint par la manche. — Croyez-vous maintenant ce que je vous ai dit tout à l'heure, dans la bibliothèque, pour ma défense?

— Je ne sais...

— Quand vous saurez?... Je ne vous ai pas menti pour Georges. Il est réellement inconscient. Tenez, revenez tout à l'heure, quand Annira sera partie... Vous vous rendez compte par vous-même. Je vous attendrai, voulez-vous?

— Je ne sais pas. Ne m'attendez pas, cela est plus sûr.

— Promettez-moi alors d'essayer de ne pas penser trop de mal de moi. Patientez encore un peu. Je voudrais que personne ne se doute de notre division, aussi j'espère que vous voudrez bien danser avec moi demain au bal.

Il eut un rire bref:

— Comment donc! Je ne redoute nullement de danser avec vous, lady Daura, dit-il.

Son ton était si dur que Daura ne put s'y méprendre. Il avait disparu. Pendant un moment, Daura considéra la porte close et se rapprocha de sa sœur. Alors seulement, Annira vit que le visage de sa sœur était couvert de larmes.

— Chérie! s'écria-t-elle en se levant pour entourer de ses bras les épaules de Daura, pourquoi pleurez-vous? Est-ce de joie? Je suis si heureuse que Georges aille mieux.

— Oui, oui, fit Daura, c'est la joie.

— Comme M. Troy est bon et délicat! Je ne l'avais pas tout d'abord apprécié à sa juste valeur. Je comprends maintenant qu'il plaise tant à père. A-t-il été content de sa soirée et de la danse des épées?

— Mais oui, mais oui...

— As-tu rivalisé avec moi? Tes cheveux se sont-ils dénoués au moment? demanda Nira en souriant. Je parierais que oui... Ne rougis pas, chérie.

A ce moment, le docteur Mac Donald ouvrit doucement la porte.

Annira fut ravie de le voir. — Examinez notre malade, docteur, tâtez nos pouls, prenez sa température. Ne le trouvez-vous pas beaucoup mieux?

— N'ayez aucune inquiétude à son sujet, ma chère enfant, dit le docteur. D'ici peu, il sera sur pied. Allez dormir en paix, mes chères dames. Je vais veiller en attendant que la vieille Mrs Mac Bayne vienne me relayer.

Il adressa un regard complice à Daura qui signifiait: « Revenez bientôt, je vous attends. »

— J'ai justement sommeil ce soir, dit Annira, bonsoir, docteur. Je vais dormir le cœur léger.

Elle entraîna sa sœur et, lorsqu'elles furent dans la chambre de l'aînée, reprit: — C'est maintenant, rassurée, que je commence à sentir ma fatigue. D'autre part, je n'ai aucun souci au sujet de mes bijoux, puisque vous en avez pris toute la responsabilité.

J'ai dit à M. Emmons, qui m'en parlait cet après-midi, que vous les aviez mis à l'abri dans une cachette sûre et il m'a répondu qu'il savait laquelle. L'avez-vous pris dans votre confiance? Ou, en bon détective, a-t-il fait ses déductions?

— Il doit se vanter, dit Daura en riant.

Mais elle se sentit vaguement troublée, en se rappelant le bruit mystérieux entendu dans la chambre bretonne.

Nira s'endormit aussitôt couchée. Alors Daura, qui avait revêtu un peignoir pour laisser croire à sa sœur qu'elle se couchait aussi, se glissa sans bruit hors de sa chambre pour gagner celle de Conway. Le docteur Donald était toujours au chevet du malade.

— Personne n'est venu? demanda Daura.

— Personne, sauf Angus. Je l'ai renvoyé, sachant que vous alliez venir.

— Merci mille fois, et maintenant qu'allez-vous faire?

— Ce que vous voudrez.

— Georges a-t-il sa connaissance? — Oui, je lui ai parlé. Il a très mal à la tête et se sent un peu vague, comme un homme qui aurait souffert du mal de mer pendant une longue traversée. Je crois maintenant qu'il n'y a plus qu'à le laisser se remettre. Cette petite plaisanterie a assez duré.

(A suivre)

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE NEUCHATOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

**On nous communique :**  
Le conseil d'administration de la Chambre neuchatoise du commerce et de l'industrie s'est réuni le 10 décembre sous la présidence de M. H.-C. Lichli. Il a fait appel à deux nouveaux membres, MM. Paul Huguenin et Bertrand Vomard, industriels, au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Il a pris ensuite connaissance des délibérations de la Chambre suisse du commerce relatives à la signature de la déclaration sur l'accès provisoire de la Suisse au G.A.T.T. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Concernant le projet d'annuler fédéralement le statut du vin, les meilleurs autorisés estiment que le projet est prématuré et que la révision du statut du vin, sauf en ce qui concerne les mesures urgentes pour venir en aide aux viticulteurs victimes du gel, devrait être renvoyé pour une étude plus approfondie par les milieux professionnels directement intéressés.

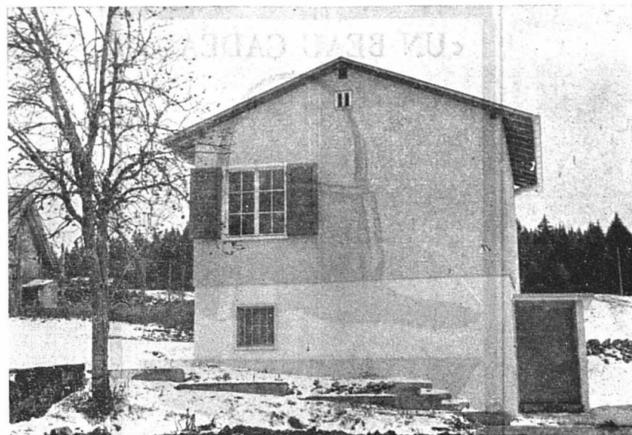
Le conseil entendit ensuite un rapport sur l'intégration européenne. Les projets de loi fédérale sur les routes nationales a fait l'objet d'une étude approfondie. S'il est acceptable dans l'ensemble, on peut regretter toutefois que le législateur ait jugé nécessaire d'établir trois classes de

routes nationales. Cette discrimination pourrait en fait être préjudiciable aux régions touristiques suisses qui ne sont traversées que par des routes nationales de 3me classe. Cette appellation devrait être modifiée.

### La prochaine votation cantonale

Enfin, le conseil de la Chambre, en vue de la prochaine votation cantonale, a pris position au sujet de l'initiative populiste demandant l'introduction de trois semaines de vacances et du contre-projet du Conseil d'Etat approuvé. Une très faible majorité par le Grand Conseil au cours de sa dernière session. Le conseil de la Chambre n'est pas opposé en principe à une augmentation du droit aux vacances dans la loi neuchatoise, pour autant que celle-ci ne s'applique qu'aux secteurs de l'économie qui ne sont pas régis par des contrats collectifs ou des conventions collectives.

Etant donné que le contre-projet gouvernemental ne prévoit pas une dérogation suffisante en faveur des ententes collectives librement réalisées sur le plan privé, le conseil de la Chambre a décidé à l'unanimité de recommander le rejet aussi bien de l'initiative populiste que du contre-projet gouvernemental.



## Un nouveau central téléphonique a été mis récemment en service à la Chaux-du-Milieu

Notre correspondant à la Chaux-du-Milieu nous écrit :

Depuis quelques mois, une charmante petite maison a été construite à quelques mètres de notre bureau postal. Au profane, il semblait que ce fut une nouvelle villa, mais, renseignement pris, il s'agissait d'un nouveau central téléphonique. Il fallut attendre que tout le bâtiment fût exempt de l'humidité inhérent à toute nouvelle construction de béton.

Au cours de l'automne, une entreprise spécialisée traça une tranchée qui reliait la Chaux-du-Milieu au Cerneux-Péquin, en ligne droite. Puis ce fut la pose d'un câble unissant les deux localités.

Enfin, mercredi dernier eut lieu la mise en service de ce nouveau central et par la même occasion, son inauguration, en toute simplicité, présidée par M. Leuenberger, directeur des téléphones, en présence de MM. R. Cuenot, président de commune du Cerneux, et

Brunner, président de commune de la Chaux-du-Milieu, ainsi que de quelques invités.

M. Leuenberger donna différentes explications, rappelant que jusqu'à ce jour, les deux localités étaient desservies chacune par un central indépendant, mais de faible capacité. Par suite du changement de numéros intervenu au Locle, où la capacité du central a été augmentée, il fallait aussi penser à nos deux communes qui seront dorénavant dépendantes du même central à plus forte capacité. Chacun des présidents de commune prit ensuite la parole et remercia l'administration des téléphones qui équipe ainsi nos communes des Montagnes des commodités les plus modernes.

Notons enfin que, dans nos vallées aux fermes isolées, presque chaque maison a son téléphone, chose fort utile, particulièrement en hiver où les déplacements ne sont pas toujours des plus faciles.

### Derniers échos de la Saffa

La commission cantonale a tenu une ultime séance, sous la présidence de Mme Jacques Ribaux. Il s'agissait de prendre connaissance des comptes. Grâce au travail joyeux et dévoué accompli, ils bouclent par un bénéfice. Ce dernier sera réparti entre sept associations féminines reconnues d'utilité publique, s'intéressant à des jeunes filles, ainsi qu'à des femmes peu gâtées par la vie.

Des remerciements bien sentis ont été adressés à la dynamique présidente, Mme Ribaux, ainsi qu'à Mme Maurice Favre, pour la présentation du stand neuchâtelois à la Maison des cantons. On s'est plu également à souligner l'excellent esprit qui n'a cessé de régner au sein de la commission, ainsi que les liens d'estime et d'amitié qui se sont noués entre femmes de régions différentes.

### VALLEE DE LA BROYE

**AVENCHES**  
**Le chômage**  
(sp) A fin novembre, il y avait huit chômeurs inscrits dans la localité.

## Au Conseil général du Locle

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. René Huguenin. En premier lieu, les conseillers ont pris connaissance du budget.

Les dépenses courantes sont estimées à 7.265.783 fr. 85 auxquels s'ajoutent 7.602.922 fr. d'amortissements budgétaires en regard d'un total de recettes d'environ 7.800.718 fr. 60. L'excédent de dépenses est donc de 225.987 fr. 25.

L'argentier communal, M. F. Faessler, dit deux mots de la situation financière de la commune. La dette communale avait diminué de 15 à 11 millions entre 1936 et 1953. Or, au cours des dix dernières années la commune a dépensé plus de 16 millions pour les bâtiments scolaires, les subventions, la construction de logements, les halles de gymnastique et le génie civil. Plus de 6 millions ont été payés par l'excédent des recettes et 10 millions ont été trouvés par des emprunts. Aujourd'hui la dette est de 18,8 millions, soit 1381 fr. par habitant.

Mais la commune possède pour 7 millions de réserves réelles. C'est dire que la situation est encore saine. Toutefois, en raison de la récession économique, il est indiqué d'investir à l'avenir des sommes moins importantes que durant les années d'abondance.

Le P.O.P. votera le budget mais il s'oppose à la prolongation du mandat de conseiller communal de M. F. Faessler au-delà de la fin de l'exercice 1958.

Après explications des représentants des groupes socialiste et progressiste, cette prolongation de mandat jusqu'aux élections communales de 1960 est acceptée par 28 voix contre 7.

Puis une courte discussion et le budget est approuvé par tous les commissaires.

## La patinoire artificielle et la piscine chauffée

Le projet du Conseil communal et de la commission pour la construction d'une patinoire et d'une piscine est très longuement discuté. Les trois groupes politiques sont favorables à l'ensemble du projet mais ce sont les questions de détail et de réalisation qui suscitent des remarques et des suggestions.

La dépense de 2.154.000 fr. dont 1 million 300.000 francs à la charge de la commune sera couverte au moyen de l'emprunt et grâce à certaines subventions cantonale (250.000 fr.), A.D.L. (50.000 fr.), Sport-Toto (50.000 fr.), fonds de construction de la piscine (445.500 francs) et de la patinoire (550.000 fr.).

La patinoire sera réalisée dès le printemps 1959 et ouverte le 1er novembre de la même année. Quant à la piscine elle est prévue pour l'été 1962.

Ceci permet d'échelonnier ainsi les dépenses : 1957 et 1960 : 800.000 fr. chaque année, 840.000 fr. en 1961 et 165.000 fr. en 1962. Le déficit d'exploitation sera de l'ordre de 30.000 fr. par an.

La patinoire aura une surface de 1800 m<sup>2</sup> (60 m. x 30 m.). Quant au bassin de la piscine, ses dimensions seront de 50 m. x 25 m. pour être réservée aux nageurs. Un emplacement de 8 m. x 22 m. 50 sera réservé aux non-nageurs. Trois tremplins de 10 m., 5 m. et 3 m. seront installés et le profondeur de la piscine sera, sous les pionniers, de 4 m. 70.

Le rapport et l'arrêté prévoyant la dépense de deux millions sont votés à l'unanimité.

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Fête cantonale des musiques

(c) Les sociétés chaux-de-fonnières, la musique militaire « Les Armes réunies » et la musique « La Lyre » se sont chargées d'organiser la prochaine fête cantonale des musiques neuchâteloises, qui aura lieu en 1960. La manifestation groupera une trentaine de sociétés avec environ 1500 musiciens.

#### A la commission scolaire

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a été informée que M. Paul Perrelet, directeur des écoles primaires, atteint par la limite d'âge, prendra sa retraite au mois d'avril 1959. Ce départ sera vivement regretté aussi bien par le corps enseignant que par la population en raison des belles qualités de M. Perrelet.

### JURA BERNOIS

#### LA HEUTE

##### Assemblée communale

(c) Lors de la dernière assemblée municipale, M. Herbert Landry, maire, qui termine sa 24me année à la tête de la commune, a été réélu à l'unanimité pour une nouvelle période de cinq ans. Le budget pour 1959 a été accepté. Il présente un déficit présumé de 5740 francs sur un total de recettes de 62.660 francs. La quotité d'impôt demeure fixée à 2,0.

### RÉGIONS DES LACS

#### BIENNE

##### Séance du Conseil de ville

(c) Comme nous l'avons brièvement signalé, le Conseil de ville, présidé par M. W. Tüscher, a consacré sa séance de jeudi passé à l'examen du budget communal pour l'exercice 1959. Il lui a fallu plus de cinq tours d'horloge pour venir à bout. C'est que le morceau était de taille et présentait un point sombre : un déficit présumé de 3.124.592 fr. sur un total de dépenses de 35.994.846 fr., alors que les recettes figuraient par 32.870.254 fr.

M. Kurz, directeur des finances, souligna les caractéristiques (nous en avons déjà mentionné les principales) du budget. Ce dernier ne connaît plus le principe de l'universalité jusqu'à fin 1957, la commune a pu vivre des réserves. De maintenant, il faut escompter l'avenir. Et, pour 1959, nouvelle année de taxation, il est hasardeux de prédire ce que produiront les impôts. La situation économique n'est plus la même. La récession influencera les recettes. C'est pourquoi il est nécessaire d'augmenter la quotité d'impôt de 0,1.

L'entrée en matière fut ensuite votée.

Pour adapter les traitements du personnel municipal et du corps enseignant. — La ville de Bienne n'a pas encore adapté les salaires du corps enseignant à la loi cantonale entrée en vigueur le 1er avril 1956. Aussi doit-elle ces jours payer 270.000 fr. d'arrangements. Il est donc nécessaire de faire figurer un poste à cet effet au budget. Le Conseil municipal a alors proposé une somme de 500.000 francs pour l'adaptation des traitements du personnel municipal et du corps enseignant. Ce qui a été accepté par le Conseil de ville qui a refusé par contre d'augmenter des jetons de présence des membres du conseil de ville de 8 à 12 fr. et les traitements des instituteurs municipaux de 23.500 fr. à 25.000 fr. Le Conseil municipal, unanime, s'opposait d'ailleurs à cette augmentation.

Il n'y aura pas d'augmentation des impôts. La proposition du Conseil municipal d'élever la quotité d'impôt de 2,0 à 2,1 a été repoussée par les 31 voix du bloc national démocratique. Les socialistes se sont abstenus de voter, laissant à la fraction bourgeoise, majoritaire, la responsabilité de cette décision. Le budget a ensuite subi une série de modifications. Des taux d'amortissements ont été en particulier abaissés. Puis le budget a été accepté.

#### Création de nouveaux postes dans les écoles

(c) En adoptant le budget, le Conseil de ville a approuvé également la création des postes suivants dans les écoles :

Ecole primaire, Mâche : 1 classe de 7me année, allemande ; 1 classe de 3me-4me années, française. Bienneville : 1 classe auxiliaire française.

Ecole secondaire, Madretsch : 2 classes françaises. Boujean-Mâche : 1 classe allemande.

Progymnase français : éventuellement une classe.

Gymnase. Transformation de 2 ou 3 postes provisoires en postes définitifs. Ecole de commerce : éventuellement 1 classe.

En revanche, par suite de la diminution des inscriptions, une classe de 1re-2me années, allemande, peut être supprimée à Bienneville.

#### Appel au Conseil fédéral

La municipalité de Bienne a décidé d'adresser un appel au Conseil fédéral le priant de demander aux puissances réunies à Genève de poursuivre leurs pourparlers en vue de conclure un accord sur la cessation des essais atomiques.

## CONCISE

### Conseil communal

(c) Le Conseil communal a tenu sa dernière séance l'après-midi sous la présidence de M. Georges Roth. Le rapport prévoit aux dépenses une réduction du Budget 1959. — Le rapport municipal produit de la vente des résineux, mais en revanche un rendement meilleur de l'exploitation des feuillus, qui sera augmentée. Or, le budget de 1500 fr. de restauration du chalet de Cavasson, 8300 fr. pour l'extension du réseau d'eau sous pression au bord du lac, et 18.000 fr. pour divers travaux, dont l'aménagement de la place de l'Eglise et la rénovation de la construction d'un cabinet et de toilettes sur l'emplacement des bains. Le budget adopté présente 168.200 fr. aux recettes contre 169.700 fr. aux dépenses, présentant un déficit de 1500 fr.

La commission d'économie qui s'est penchée sur les comptes des arriérés annonce un rapport alarmant en annonçant un total de 25.000 fr. de droits de mutation, d'impôts et d'autres dettes impayées portant parfois sur un retard de six ans. Si c'est exact, le déficit de la part des contribuables est de 1500 francs en plus de l'autorité. Des mesures seront prises pour faire rentrer ces redevances.

Nominations statutaires. — M. Georg Roth et M. André Cousin d'Albert sont confirmés dans leurs fonctions de président et de vice-président du conseil. MM. Paul Jallard, Albert Vuillemin, Léon Duvalin, Alfred Gaillie et Robert Jaquet sont réélus à la commission de gestion ; MM. Robert Sanders, Willy Durmaz et André Besson à la commission d'impôts.

Le syndicat donne la liste des nouveaux bourgeois : ce sont M. veuve Maurer, Mlle Estelle Leuba et MM. André et Marcel Marro ; il nous fait part des satisfactions des difficultés qu'il a rencontrées au cours de cette première année à la tête de l'exécutif et adresse des remerciements à tous ses collaborateurs directs ou indirects, personnel et fonctionnaires communaux.

M. Roth lève la séance et le verre de l'amitié est offert à l'assemblée aux dépens des crus tirés du carnotzet.

### Concert de l'Avant

(c) Le chœur paroissial a donné son traditionnel concert d'Avant sous la direction de M. André DuPasquier. Un riche programme comportait des morceaux d'orgue et de violoncelle, quatre chœurs mixtes et quatre chants de la classe de la primaire supérieure. Un chœur mixte mêlé aux directeurs, aux chanteurs et chanteuses qui nous ont procuré cette agréable préparation à la fête de Noël. Le chœur mixte chantera à Omens à l'occasion d'un prochain culte et à l'arbre de Noël de la sille des vieillards de Corcelles.

### VAL-DE-RUZ

#### CHÉZARD-SAINT-MARTIN

##### Commission scolaire

(c) La commission scolaire s'est réunie jeudi soir au collège sous la présidence de M. Paul Fallet, président. Après la lecture du dernier procès-verbal qui ne donne lieu à aucune remarque, le président soumet le projet de budget pour l'année 1959. Les différents postes de ce budget font l'objet d'un examen approfondi et à part quelques petits détails, ne donnent pas lieu à des modifications. Les dépenses totales pour l'enseignement se montent à 117.472 fr. 40, les recettes diverses à 86.464 fr., laissant à la charge de la commune une somme de 81.008 fr. 40.

Mme Pierre Hoffmann, caissière, donne ensuite connaissance du résultat des comptes de la commune de l'été dernier et de la journée de l'été de l'automne. Ces différentes manifestations ont laissé quelques bonis qui sont versés sur les livrets d'épargne.

Le rôle des visites de classe pour l'ivers en cours est ensuite établi plus M. Dickson, délégué à la commission d'ailleurs que les fréquentes mutations survenues dans le personnel enseignant.

Dans les divers, différentes suggestions sont formulées quant à la circulation des élèves dans la cour et dans l'allée du collège. La pose d'un stop à l'arrivée sur la route cantonale est à l'étude et sera soumise au Conseil général.

#### Au théâtre : deux œuvres de Strindberg

Ce soir et demain, le public neuchâtelois pourra applaudir deux pièces de Strindberg : « La plus forte » et « Les créanciers ». Arlette Méry, l'administratrice de la troupe, jouera le rôle principal dans ces deux œuvres entourée des acteurs de la Compagnie André Cellier.

#### A Vevey la Jolie

Vevey la Jolie est jolie même en hiver. Et elle est plus jolie encore quand elle devient la capitale de la chance : Le 20 décembre, la Loterie romande y tirera sa dernière tranche de l'année, la tranche des cadeaux.

La tranche de Vevey est à double chance, puisqu'en achetant un billet devient la capitale de la chance : l'été dernier, on peut cumuler les gros lots par deux. Or, avec quatre gros lots, 25.000, 50.000, 75.000 et 150.000 francs, avouez que ça, c'est une chance !

## Les classements de l'exposition cantonale de Colombier

### AVICULTURE, CUNICULTURE ET COLOMBOPHILIE

(c) Pour les éleveurs, l'élément essentiel dans une telle entreprise est de voir leur œuvre examinée par les différents jurys spécialisés. Au terme des travaux des examinateurs, les classements se présenteront de la manière suivante :

#### Collections individuelles volailles

Leghorn : M. Debély, Cernier, 91,60 ; Poule suisse : A. Maire, le Locle, 89,80 ; Rhode Island : J. Jacquet, le Locle, 90,80 ; Sussex : E. Hänni, Colombier, 91,60 ; Elzeu de Hollande : H. Bourquin, 91,60 ; Chaux-de-Fonds, 91,40 ; Naine allemande : D. Philippin, Colombier, 91,40 ; Wyandotte bl. naine : W. Gurtner, Saint-Aubin, 90,80 ; Canard Pékin : F. Perret, Neuchâtel, 92,50.

#### Collections individuelles lapins

Tacheté suisse : F. Lustenberger, la Chaux-de-Fonds, 92,22 ; Fauve de Bourgogne : R. Schwaar, la Chaux-de-Fonds, 93,70 ; Bleu de Vienne : J. Gilardin, Cernier, 94,40 ; Blanc de Vienne : F. Frey, Cornaux, 94,60 ; Argenté de Champagne : A. Arn, Môtiers, 93,66 ; Castorex : W. Schmidlin, Neuchâtel, 94,50 ; Tacheté tricolore : M.-L. Banderet, Peseux, 94,30 ; Blanc de Hotot : G. Weber, Malleray, 94,10 ; Chamois de Thuringe : C. Mattie, Môtiers, 92,90 ; Russe : F. Lüthli, le Locle, 94,30 ; Chinchilla : E. Galle, Couvet, 94,10 ; Noir et feu : M. Ducommun, le Locle, 94,80 ; Alaska : M. Ziegler, le Locle, 94,90 ; Havane : E. Gubler, Couvet, 94,10 ; Peit-gris suisse : F. Andres, Marin, 92,80 ; Russe : F. Lüthli, la Chaux-de-Fonds, 94,40 ; Hermeline : H. Galame, la Chaux-de-Fonds, 93,90.

#### Collections individuelles pigeons

Chamois rouge : J.-D. Chappuis, Prilly, 93,10 ; Cravaté chinois : E. Eymann, la Chaux-de-Fonds, 92,80 ; Queue de paon : A. Frutiger, Vaumarcus, 92,50 ; Bouvreuil : R. Berger, la Chaux-de-Fonds, 92,40 ; Pie anglais : C. Roth, la Chaux-de-Fonds, 91,80 ; Lucernois : O. Bolliger, la Chaux-de-Fonds, 92,60 ; Strasser bleu : W. Gurtner, Saint-Aubin, 93,10 ; Mondain : C. Carrard, Grandson, 93,20.

#### Champions volaille (réservé aux membres S.C.N.A.C.)

Leghorn : M. Debély, Cernier ; Poule suisse : A. Maire, le Lo-

cle ; Rhode Island : J. Jacquet, le Locle ; Sussex : P. Favre, Cormondrèche ; Bleu de Hollande : H. Bourquin, la Chaux-de-Fonds ; Wyandotte : R. Schwaar, la Chaux-de-Fonds ; Plymouth : A. Racine, la Chaux-de-Fonds ; Orpington fauve : M. Debély, Cernier ; New Hamp : E. Hänni, Colombier ; Naine allemande : D. Philippin, Colombier ; Wyandotte blanche naine : W. Gurtner, Saint-Aubin ; Canards Pékin : G. Grivel, Fontaine-Neuve ; Dinde : Ecole d'agriculture, Cernier.

#### Champions lapins (réservé aux membres S.C.N.A.C.)

Tacheté suisse : F. Lustenberger, la Chaux-de-Fonds ; Fauve de Bourgogne : R. Schwaar, la Chaux-de-Fonds, 93,70 ; Bleu de Vienne : J. Gilardin, Cernier, 94,40 ; Blanc de Vienne : F. Frey, Cornaux, 94,60 ; Argenté de Champagne : A. Arn, Môtiers, 93,66 ; Castorex : W. Schmidlin, Neuchâtel, 94,50 ; Tacheté tricolore : M.-L. Banderet, Peseux, 94,30 ; Blanc de Hotot : G. Weber, Malleray, 94,10 ; Chamois de Thuringe : C. Mattie, Môtiers, 92,90 ; Russe : F. Lüthli, le Locle, 94,30 ; Chinchilla : E. Galle, Couvet, 94,10 ; Noir et feu : M. Ducommun, le Locle, 94,80 ; Alaska : M. Ziegler, le Locle, 94,90 ; Havane : E. Gubler, Couvet, 94,10 ; Peit-gris suisse : F. Andres, Marin, 92,80 ; Russe : F. Lüthli, la Chaux-de-Fonds, 94,40 ; Hermeline : H. Galame, la Chaux-de-Fonds, 93,90.

#### Concours de sociétés

Lapins, 1re catégorie : 1. Neuchâtel, moyenne 94,578, gagne définitivement le challenge ; 2. le Locle, 94,375 ; 3. Val-de-Ruz, 94,343 ; 4. la Chaux-de-Fonds, 94,320. — Lapins 2me catégorie : 1. Val-de-Travers, 94,40, gagne le challenge ; 2. Cortalloid, 94,31 ; 3. Colombier, 94,18. — Poules 1re catégorie : 1. Val-de-Ruz, 90,90, gagne le challenge ; 2. la Chaux-de-Fonds, 90,81. — Poules 2me catégorie : 1. Neuchâtel, 91,68, gagne définitivement le challenge ; 2. le Locle, 91,12 ; 3. la Béroche, 90,31. — Pigeons : 1. la Béroche, 92,97 ; 2. la Chaux-de-Fonds, 92,52.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE

#### (COURS DE CLOTURE)

##### ZURICH

#### OBLIGATIONS 12 déc. 15 déc.

3 1/2 % Féd. 1945 déca. 104.- d 104.-  
3 1/2 % Féd. 1946 avril 103.10 103.10  
3 Féd. 1949 100.- 100.-  
2 1/2 % Féd. 1954 mars 96.50 96.55  
3 % Féd. 1955 juin 99.80 99.75  
3 % C.F.P. 1938 100.50 100.40

#### ACTIONS

Bque Pop. Suisse (p.s.) 810.- d 810.- d  
Union Bques Suisses 1674.- 1675.-  
Société Banque Suisse 1361.- 1362.-  
Kernencott 1410.- 1415.-  
Electro-Watt 1292.- 1295.-  
Interhandel 2200.- 2165.-  
S.A.O.E.G., série I 92.- d 92.- d  
Indelec 745.- d 745.- d  
Italo-Suisse 448.- 448.-  
Réassurances Zurich 2240.- 2260.-  
Winterthour Acid. 865.- 860.-  
Zurich Assurance 4350.- 4360.-  
Aar et Tessin 1180.- 1180.-  
Saurer 1110.- d 1110.- d  
Aluminium 3390.- 3385.-  
Bally 1100.- d 1100.- d  
Brown Boveri 2015.- 2025.-  
Fischer 1345.- 1345.-  
Lonza 1000.- 1000.-  
Nestlé Alimentana 3185.- 3180.-  
Sulzer 2210.- 2200.-  
Baltimore 182.- 183.50  
Canadian Pacific 127.50 128.-  
Pennsylvania 74.- 75.-  
Aluminium Montréal 1350.- 1350.-  
Italo-Argentina 37.- 37.-  
Phillips 505.- 513.- ex  
Royal Dutch Cy 210.50 208.50 d  
Sodec 60.75 61.50 d  
Stand, Oil New-Jersey 245.- 245.-  
Union Carbide 514.- 522.-  
American Tel. 1285.- 1285.-  
Du Port de Nemours 862.- 868.-  
Eastman Kodak 578.- 585.-  
General Electric 303.- 304.50  
General Foods 334.- 331.-  
General Motors 204.50 205.-  
International Nickel 376.- 379.-  
Kernencott 434.- 419.-  
Montgomery Ward 177.- 177.50  
National Distillers 128.50 129.50  
Allumettes B 81.- 81.-  
U. States Steel 377.- 378.-  
F.W. Woolworth Co 220.- 220.-

##### BALE

ACTIONS  
Ciba 5155.- 5200.-  
Schappe 740.- d 760.-  
Sandoz 4410.- 4430.-  
Geigy nom. 4405.- 4425.-  
Hoffm.-La Roche (b.j.) 13475.- 13400.-

##### LAUSANNE

ACTIONS  
B.C. Vaudoise 815.- 815.-  
Crédit F. Vaudois 780.- 778.-  
Romande d'électricité 505.- 505.-  
Ateliers const. Vevey 540.- d 540.-  
La Suisse Vie (b.j.)  
La Suisse Accidents 4725.- d 4725.-

### GENEVE

#### ACTIONS

Amerosec 182.- 181.-  
Aramay 50.- 50.-  
Chartered 42.25 d 43.50 d  
Charmilles (Atel. de) 910.- d 915.-  
Physique porteur 840.- 840.-  
Sécheron porteur 525.- 515.-  
S.K.F. 201.- d 203.-

#### Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévision Electronic 14.92

#### Bourse de Neuchâtel

##### ACTIONS 12 déc. 15 déc.

Banque Nationale 665.- d 660.- d  
Crédit Fonc. Neuchâtel. 650.- d 650.- d  
La Neuchâteloise as.g. 1400.- d 1400.- d  
A. Gardy Neuchâtel. 220.- d 220.- d  
Cabl. élec. Cortalloid 15300.- d 15300.- d  
Cabl. et Tref. Cossonay 4300.- d 4400.- o  
Chaux et ein. Suis. r. 2425.- d 2450.- d  
Com. Neuch. 3% 1941 96.- d 96.- d  
Ch.-de-Fonds 4% 1931 100.- d 100.- d  
Ciment Portland 5350.- 5300.- d  
Etablissement Perrenoud 480.- d 500.- d  
Suchard Hol. S.A. «A» 415.- d

# Des cadeaux pour toute la famille



L'appareil de télévision désiré Une nouvelle radio

Des marques connues à des prix MIGROS

<p><b>Graetz</b> depuis <b>695.-*</b> Fährnich* écran de 43 cm. Kornett écran de 43 cm. Burggraf (également 4 normes) écran de 53 cm.</p>	<p><b>Tonfunk</b> depuis <b>142.-*</b> 100* ondes : UC, M, 5 lampes 300 ondes : UC, C, M, L, 7 lampes 400 ondes : UC, C, M, L, 9 lampes</p>	<p>EN VENTE AU <b>PREMIER ÉTAGE</b> du <b>MARCHÉ-MIGROS</b> Rue de l'Hôpital 12, Neuchâtel</p>
<p><b>Tonfunk</b> depuis <b>695.-*</b> 17"* écran de 43 cm. 21"* écran de 53 cm.</p>	<p><b>Graetz</b> depuis <b>258.-*</b> Sarabanda* ondes : UC, M, L, 7 lampes Polka, ondes : UC, C, M, L, 7 lampes Melodia M, ondes : UC, C, M, L, 7 lampes Fantasia, ondes : UC, C, M, L, 10 lampes</p>	
<p><b>Grundig</b> depuis <b>730.-*</b> Zauberspiegel 239* écran de 43 cm. 339 écran de 43 cm. 449 écran de 53 cm.</p>	<p><b>Grundig</b> depuis <b>147.-*</b> 87* ondes : UC, M, 4 lampes 2066/67 ondes : UC, M, L, 7 lampes 4066/67 ondes : UC, C, M, L, 8 lampes</p>	

# MIGROS

Sur demande : radios portatives, meubles combinés  
« TONFUNK » avec stéréophonie.

**Garantie : 1 année**



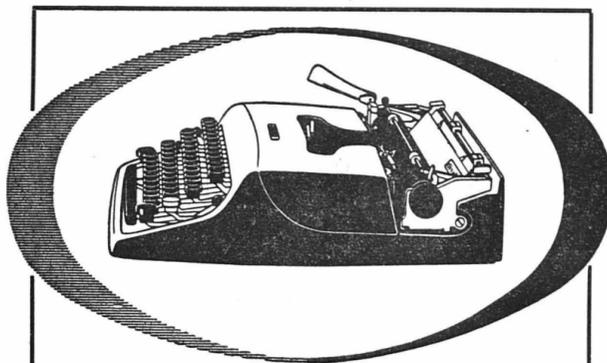
Depuis bien longtemps!

Maman vantait déjà le service aimable, rapide et compétent que j'apprécie aujourd'hui chez

Wittstein Seyon 16, Neuchâtel, tél. 038/53424



**hug** DISQUES  
vend de la joie



Un cadeau de grande classe:  
**olivetti Lettera 22**

Si vous êtes une persona au goût sûr, discret, raffiné même, les cadeaux que vous faites à ceux que vous aimez portent tout naturellement le cachet de votre forte personnalité. Olivetti Lettera 22 vous séduira par la noblesse de sa ligne, sa haute qualité et sa précision. Offerte dans un élégant coffret, c'est le cadeau rêvé pour le journaliste, l'étudiant et le voyageur. Demandez simplement à notre agence qu'elle vous présente cette merveilleuse machine.

328.-



Représentant régional exclusif

**RAMSEYER**

Terreaux 1 NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 12 79  
Spécialiste des agencements de bureaux.

*Lofina*

Fabrication suisse

Bikini 375  
Slip 375  
Culotte 390  
Chemise 590

La lingerie en

a 7

avantages:

- supportant la cuisson
- indéformable
- hygiénique
- n'irritant pas la peau
- seyante
- chaude en hiver, fraîche en été
- peut être portée toute l'année.
- en blanc, citron, corail



TREVIRA

En exclusivité

**armorins**  
neuchâtel

CARTES DE VISITE  
au bureau du journal

# Echangez du vieux contre du NEFF!

Echangez donc votre ancienne cuisinière contre cette sensationnelle

nouvelle cuisinière

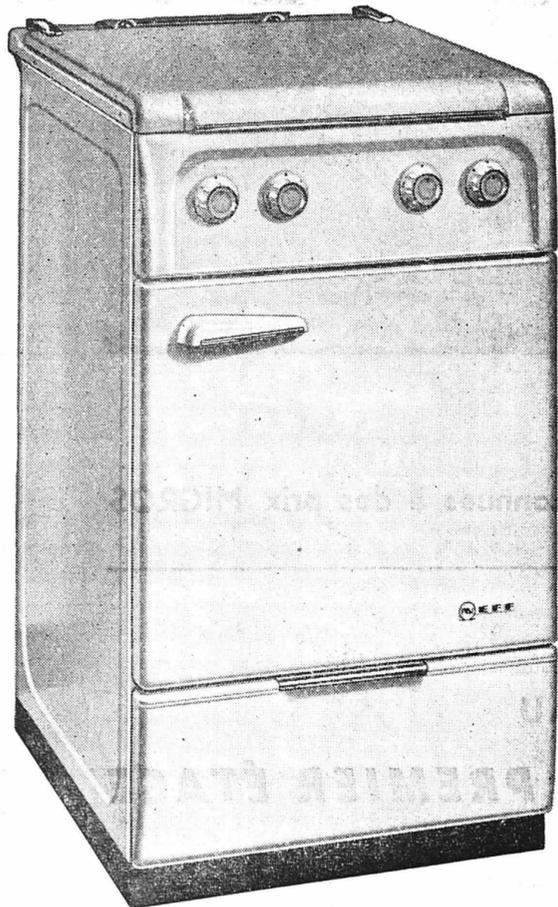
**NEFF** électrique

avec **FOUR GÉANT**

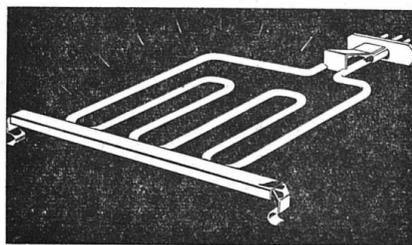
à 4 étages

(profondeur 47, largeur 40, hauteur 28 cm. environ)

dans lequel vous pourrez adapter:

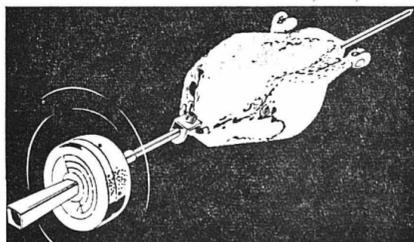


largeur 50 cm. X profondeur 53 cm.  
X hauteur 86 cm. environ.



**GRIL** incandescent  
(adaptable en 5 secondes)

— des grillades saisies comme sur un feu de braises!



**BROCHE** rotative  
automatique, adaptable, avec minuterie

— des volailles dorées à la peau croustillante!

AUTRES AVANTAGES DÉCISIFS:

- 3 plaques rapides dont une à chaleur instantanée
- Four réglable sur 3 commutations
  - 1) Chaleur en haut seulement
  - ou 2) Chaleur en bas seulement
  - ou 3) par thermostat automatique (maintient tout le four à la température choisie et réduit la consommation).

- 2 lampes-témoins
  - 1) la jaune signale l'enclenchement du four
  - 2) la rouge celui des plaques
- ☆ Plaques réglables sur 7 graduations
- ☆ Vaste tiroir sous le four
- ☆ Carrosserie superbloc de grand luxe à émailage ivoire de toute première qualité
- ☆ Lignes nettes et plaques encastrees simplifiant l'entretien
- ☆ Faible encombrement total:

Accessoires facultatifs

- 1) GRIL adaptable (y compris grande lèche-frite émaillée, grille et fourchette spéciale à grillades) à Fr. 60.—
- 2) BROCHE amovible et transportable à mouvement rotatif automatique (peut servir également pour pique-niques et camping), co. plète, avec minuterie et support Fr. 50.—
- 3) Grand couvercle-table émaillé ivoire Fr. 25.—

sans ces accessoires:

**498.-**

Reprise très avantageuse de votre ancienne cuisinière

● 29 MODÈLES «NEFF» DIFFÉRENTS:  
(du modèle standard à la cuisinière automatique)

A GAZ, depuis ÉLECTRIQUES, depuis

**295.- 385.-**

(3 feux, four, thermostat) (3 plaques dont 1 rapide, four avec thermostat)

Chaque modèle de cuisinière Neff peut être combiné avec un fourneau à bois-charbon de même aspect, ou avec un frigo Neff, pour former un élégant bloc de cuisine.

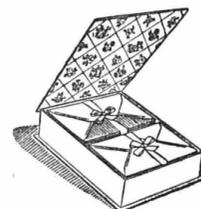
FACILITÉS DE PAIEMENT

EN EXCLUSIVITÉ A NEUCHÂTEL:

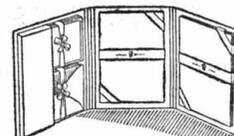
*aux Arts Ménagers*

26, rue du Seyon, Neuchâtel Tél. (038) 55590

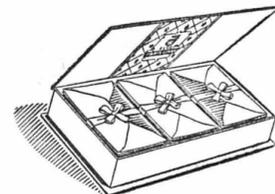
Le beau papier à lettres **ELGO**



Réplique, coffret de papier vélin, enveloppes doubleur fantaisie, contenant 35 enveloppes, 30 feuilles et 10 cartes Fr. 10.50



Dom, pochette papier vélin, bord à la forme, contenant 30 enveloppes, 30 feuilles, 5 cartes Fr. 7.50



Paris Linen, coffret de beau papier, bord à la forme, contenant 50 enveloppes, 60 feuilles Fr. 12.50

Nous imprimons à prix avantageux vos noms et adresse et vous garantissons la livraison pour Noël

**Reymond**

9, rue Saint-Honoré - NEUCHÂTEL

**HERAT**

UN VÉRITABLE TAPIS D'ORIENT noué main, 200 X 300 cm. Fr. 578.-  
Prix sensationnel . . . . .

Un luxueux tapis pour des générations Livrable aussi dans d'autres dimensions

**TAPIS BENOIT** Maillefer 25  
Tél. 5 34 69  
On réserve pour les fêtes

**LIQUEURS**  
de 1er choix  
**VINS FINS**

Beaujolais, Mâcon, Fr. 2.80 la bt.  
Moulin-à-Vent, Châteauneuf,  
Ch. Juliéna, Saint-Estèphe  
Sauterne, Graves  
appellation contrôlée  
Vermouth, Porto, Malaga  
Liqueurs douces

**F. SPICIGER - NEUCHÂTEL**  
Neubourg 15 Tél. 5 15 12

**un roman... une nouvelle...**

E. Buenzod — GENS DE RENCONTRE (nouvelles) Fr. 7.50  
 F. Dürenmatt — LA PANNE Fr. 6.60  
 J. Kessel — LE LION Fr. 10.05  
 Mazo de la Roche — LE CENTENAIRE DE JALNA Fr. 9.70

**PAYOT NEUCHÂTEL  
 PAYOT VEVEY  
 PAYOT MONTREUX**

**un album de voyages...**

J. Nicollier — PAYS DE VAUD Fr. 48.60  
 J. Mele — CEYLAN Fr. 24.85  
 H. Mann — A TRAVERS RIO DE JANEIRO Fr. 36.25

**PAYOT LAUSANNE  
 PAYOT GENÈVE**

**un portrait, une aventure...**

M. Paléologue — ELISABETH, IMPÉRATRICE D'AUTRICHE Fr. 10.45  
 G. Gaiser — AGONIE DE LA CHASSE (AVIATION) Fr. 11.90  
 M. Bardiaux — AUX 4 VENTS DE L'AVENTURE (tome I) Fr. 12.65

**une collection d'art...**

COLLECTION ORBIS PICTUS:  
 LE RETABLE D'ISENHEIM Fr. 5.20  
 RIKKAS DU JAPON Fr. 5.20  
 S. Lido — BALLETT 8 Fr. 19.50  
 SUISSE ROMANE Fr. 32.50

**PAYOT BÂLE  
 PAYOT BERNE  
 PAYOT ZURICH**

**un volume, une collection jeune**

UN JUBILÉ!  
 ALMANACH PESTALOZZI Fr. 4.35  
 COLLECTION PETITS ATLAS:  
 FLEURS DE JARDINS Fr. 5.20  
 L'AQUARIUM Fr. 5.20  
 COLLECTION PAYOT JEUNESSE:  
 CONTES DE GRIMM Fr. 5.70  
 CONTES D'ANDERSEN Fr. 5.70

**LIBRAIRIE  
 PAYOT**

**un ouvrage d'art.**

LES MERVEILLES DU LOUVRE (t. I) Fr. 84.65  
 L'ART DE S'INSTALLER Fr. 48.90

**une collection d'art...**

COLLECTION ORBIS PICTUS:  
 LE RETABLE D'ISENHEIM Fr. 5.20  
 RIKKAS DU JAPON Fr. 5.20  
 S. Lido — BALLETT 8 Fr. 19.50  
 SUISSE ROMANE Fr. 32.50

**PAYOT BÂLE  
 PAYOT BERNE  
 PAYOT ZURICH**

**un volume, une collection jeune**

UN JUBILÉ!  
 ALMANACH PESTALOZZI Fr. 4.35  
 COLLECTION PETITS ATLAS:  
 FLEURS DE JARDINS Fr. 5.20  
 L'AQUARIUM Fr. 5.20  
 COLLECTION PAYOT JEUNESSE:  
 CONTES DE GRIMM Fr. 5.70  
 CONTES D'ANDERSEN Fr. 5.70

**LIBRAIRIE  
 PAYOT**

**une collection d'art...**

COLLECTION ORBIS PICTUS:  
 LE RETABLE D'ISENHEIM Fr. 5.20  
 RIKKAS DU JAPON Fr. 5.20  
 S. Lido — BALLETT 8 Fr. 19.50  
 SUISSE ROMANE Fr. 32.50

**PAYOT BÂLE  
 PAYOT BERNE  
 PAYOT ZURICH**

**un volume, une collection jeune**

UN JUBILÉ!  
 ALMANACH PESTALOZZI Fr. 4.35  
 COLLECTION PETITS ATLAS:  
 FLEURS DE JARDINS Fr. 5.20  
 L'AQUARIUM Fr. 5.20  
 COLLECTION PAYOT JEUNESSE:  
 CONTES DE GRIMM Fr. 5.70  
 CONTES D'ANDERSEN Fr. 5.70

**LIBRAIRIE  
 PAYOT**

Goûtez nos excellents petits desserts...  
 et nos pralinés maison extra-fins

**Pâtisserie - Tea-room  
 OTTO WEBER**

15, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 20 90  
 Livraison à domicile



Tables roulantes, fabrication anglaise,  
 en métal INALTERABLE,  
 plateau supérieur MOBILE  
 Différentes exécutions

**Sollberger & Cie**  
 Neuchâtel  
 ☎ 5 13 68

**LES PARFUMS, EAUX DE COLOGNE  
 SAVONS ET EAUX DE TOILETTE**

COTY  
 WEIL  
 CARON  
 CARVEN  
 CHANEL  
 LANVIN  
 YARDLEY  
 GUERLAIN  
 REVILLON  
 MOLYNEUX  
 LE GALION  
 HOUBIGANT  
 NINA RICCI  
 BALENCIAGA  
 JACQUES FATH  
 JACQUES HEIM  
 ROBERT PIGUET  
 MARCEL ROCHAS

s'achètent aux meilleures conditions à la

*Parfumerie*  
**DROGUERIE Burkhalter**  
 St. Maurice 4  
 NEUCHÂTEL

Pendant le mois de décembre, nous prenons  
 l'impôt de luxe à notre charge, ce qui corres-  
 pond à un rabais supplémentaire de 5% pour  
 nos clients

Si vous hésitez quant au choix d'un parfum, demandez-  
 nous une vaporisation ou un échantillon gratuit

Désirez-vous un  
**MANTEAU DE FOURRURE ?**

Voyez notre nouvelle et riche collection

**Schrepfer  
 fourreur**

Rue des Epancheurs No 9 Tél. 5 61 94

CHOIX - QUALITÉ - PRIX RAISONNABLES

Notre service  
**d'ABONNEMENT**  
 Toute liberté  
 quant à la quantité

**FAVRE**  
 Bijouterie  
 place du Marché

*N'oubliez pas  
 ma cuillère*

**A LA LOTERIE ROMANDE**

pour les fêtes  
 La double chance

**75.000 + 150.000  
 = 225.000**

**25.000 + 50.000  
 = 75.000**

et ainsi de suite

Achetez des billets jumelés

**Tirage samedi**

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV.2002

**JOYEUX NOËL**

nos articles « boutique »

**GAVROCHES** soie naturelle, depuis **3.90**  
**FOULARDS** mode, soie naturelle, depuis **6.50**  
**MOUCHOIRS** Kreler ravissantes nou-  
 veautés, depuis **2.50**  
**ÉTOILES** de Paris, depuis **14.90**  
**COLLIERS - BOUCLES D'OREILLES - CLIPS**

Nous réservons pour les fêtes

**La Soie**  
 VUILLEMIER-BOURQUIN  
 CONFECTION - TISSUS - RUE DES EPANCHEURS

Magasin ouvert les lundis matins 22 et 29 décembre, dès 8 heures

**NOS DIVANS-LITS**  
 complets, Prix unique : Fr. **175.-**  
 Matelas à ressorts, garantis 10 ans

**NOS LITS DOUBLES**  
 Complets, Excellente qualité.  
 2 matelas à ressorts, 2 protège-matelas  
 Garantie 10 ans, Fr. **295.-**

Présentation à domicile. Facilités de paiement

**TAPIS BENOIT** Maillefer 25  
 Tél. 5 34 69

**Couvertures  
 de voyage**

**Jacques Gutzler & Co**  
 CUIRS ET PEAUX  
 Hôpital 3 - Neuchâtel

**Rasoirs électriques**

Baisse sur les rasoirs

Philshave 00

<Philips> sans étui Fr. **39.-**  
 avec étui Fr. **52.-**

<Remington> . . . Fr. **87.-**  
 etc.

**Elexa**  
 NEUCHÂTEL  
 Rue du Seyon 10 - Tél. 5 45 21

**Dimanche 21 décembre**

**VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR**

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, les „nouveaux modèles 1959“.

Renseignements et inscription. Réservez vos places pour le car, par écrit ou téléphone à **Terreaux 7 Tél. (038) 5 79 14**

Le grand événement de l'année

Départ: tous les lundis, mercredis, samedis  
 La Chaux-de-Fonds: place de la Gare, 12 h. 30  
 Neuchâtel: Terreaux 7, 13 h. 00  
 Bienne: place de la Gare, 13 h. 45

Le dimanche 21 décembre 1958  
 de Fleurier, place de la Gare, à 8 h. 00  
 de La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 8 h. 30  
 de Neuchâtel, Terreaux 7, à 9 h. 00  
 de Bienne, place de la Gare, à 10 h. 00

**abonnement-télévision**

par jour, c'est la dépense minuscule pour le grand plaisir d'un

Sont mis à la disposition des abonnés les célèbres appareils **SCHAUB-LORENZ**, Grand écran-image 972 cm<sup>2</sup>. Des milliers d'amis de la TV sont des abonnés enthousiastes. Demandez les prospectus.

**Radio Steiner**

Steiner SA, Valentin 25, Lausanne

**NEUCHÂTEL \* SEYON 16 GRAND-RUE 5**

**BAS** très élégants avec ou sans couture

**H. Wettstein**

**Distribution de cadeaux**

du 6 au 31 décembre

Nous vous remettons, lors de votre achat de bas; pour vous, Madame: une surprise! et pour chaque enfant: un jouet!

**la 13<sup>ème</sup> paire est gratuite!**

Dès **390**

TEL. (038) 53424

Faites vos achats d'articles de ménage chez le spécialiste

Gilbert Perrin

**à la ménagère**

NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX DE

**PASSAGES**

tous genres coco, bouclé, moquette, Tuffing

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

**TAPIS BENOIT**

Maillefer 25 Tél. 534 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

**COUTURE**

dans tous les tissus Grand choix de

jersey - tricot

au mètre dans les qualités suisses et françaises

**Jersey - tricot**

Mme E. Mennet

Rue du Seyon 50 Neuchâtel

**Prix de gros**

Au prix de gros vous achetez le

**SALAMI**

à la pièce à la

**BOUCHERIE GUTMANN**

1er-MARS

A vendre

**MACHINES A COUDRE**

3 « ELNA I », revisées, 1 an de garantie, de Fr. 240.— à Fr. 290.—, G. Dumont, Epancheurs No 5, Neuchâtel, tél. 5 58 93.

**TOUT POUR LE HOCKEY**

Prix avantageux

**A. Grandjean**

Seyon 24a

NEUCHÂTEL

Tél. 5 15 62

**Fr. 200 000.—**

*Deux cent mille francs*

**UBAH et la montre suisse**

Connaissez-vous beaucoup d'objets qui comme une montre, sont à la fois complexes et précis? Pour rendre les services qu'on attend d'elle — c'est-à-dire indiquer l'heure avec exactitude — la montre se compose en moyenne de quelque 175 pièces différentes. Chacune a dû être fabriquée séparément, puis assemblée. La fabrication de ces pièces exige un parc de machines considérable et une main-d'œuvre spécialisée. Dans certains métiers de l'horlogerie, l'ouvrier se voit confier un parc de machines et des outillages dont la valeur va jusqu'à 200.000.— frs. L'industriel est obligé de faire cet investissement s'il veut être à l'avant-garde du progrès. C'est à quoi tendent les 675 entreprises réunies dans l'UBAH, union des associations des fabricants de parties détachées de la montre, occupant plus de 30.000 ouvriers. Ils peuvent ainsi mettre des pièces d'horlogerie de première qualité à la disposition des fabricants qui les assemblent. Ces fournitures sont extrêmement variées en genres et en dimensions. Tandis que les quelque 6.000 ouvriers fabriquant des boîtes de montres utilisent chaque année environ 1.500 tonnes de matières premières, la production quotidienne d'une fabrique de rubis d'horlogerie peut trouver place dans un dé à coudre. Mais si les dimensions des parties détachées de la montre varient, leur qualité doit toujours permettre à la montre suisse de conserver son renom dans le monde entier. L'UBAH garantit la haute qualité des parties détachées de la montre suisse.

A montre suisse, fournitures suisses

**ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ**

**Le Soudan, plaque tournante entre l'Asie et l'Afrique**

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En réalité pourtant, ce sont surtout les facteurs économiques et non politiques qui déterminent la situation. Le Soudan traverse une profonde crise. Son coton (d'ailleurs excellent) est trop cher. Aussi, les 75% de la dernière récolte ne furent-ils point vendus. Ils restent en stock. Et c'est la principale marchandise d'exportation du pays. D'autre part, les relations de Khartoum avec le Caire s'étant aggravées, la R.A.U. réduisait ses acquisitions de bétail et de certains produits agricoles au Soudan. Les réserves en devises de ce pays se montant à 40 millions de livres égyptiennes en 1957, tombèrent à 6 millions seulement. Les prix ne cessaient de croître, les salaires devenaient insuffisants et l'agitation populaire commença de se manifester.

Le coup d'Etat militaire y mit fin. Mais cela ne résolut nullement la question. Il faut trouver le moyen de sortir de l'impasse. Déjà, le premier ministre Khalil avait obtenu de l'Ouest une assistance limitée. La France avait augmenté ses achats de coton soudanais; la Grande-Bretagne avait fourni à Khartoum des avions à réaction, et les Etats-Unis lui avaient accordé un crédit de vingt millions de dollars. C'était insuffisant et n'impressionnait aucunement le peuple qui continuait à voir son coton toujours invendu et le commerce avec l'Egypte en constante diminution.

Or, en 1957 déjà, Moscou avait proposé au Soudan de prendre son « surplus » de coton, en lui fournissant en échange diverses marchandises achetées habituellement à l'Ouest, contre des devises.

Il avait offert aussi des crédits à long terme pour la réalisation de grands projets industriels, promettant d'instruire rapidement et sur place plusieurs équipes de techniciens autochtones.

Le gouvernement Khalil rejeta ces propositions. Pourtant, quand elles furent connues, il y a quelques mois, les commerçants et les agriculteurs du pays demandèrent que les produits soudanais fussent vendus à l'Est. Dans cette atmosphère, les étudiants et les rares intellectuels avaient beau jeu pour réclamer un rapprochement avec Nasser, ami de l'U.R.S.S.

**La partie est serrée**

Certes, depuis qu'un gouvernement fort a été installé à Khartoum, toutes ces voix ne sont plus que des murmures. On ne s'agit plus, on attend. Mais les dispositions restent — et resteront — les mêmes, tant que la situation économique ne changera pas. C'est probablement pour cela que l'actuel gouvernement soudanais ne veut brûler aucun pont et qu'il cherche à ménager la susceptibilité de Nasser. En effet, affirmant vouloir abroger l'accord de 1929 sur les eaux du Nil seulement s'il se révélait contraire aux intérêts du Soudan, le ministre de l'intérieur, Abdel Wahab, a pris une attitude nettement en retrait sur la position du gouvernement Khalil qui avait déjà effectué cette abrogation et qui s'était réservé la liberté d'emmagasiner les eaux en question.

Les puissances de l'Ouest voudraient tirer profit des divergences qui — engendrées par le problème du Nil — séparent Khartoum du Caire. Elles pensent ainsi freiner l'avance des influences soviétiques, pénétrant par voies indirectes. De son côté, l'U.R.S.S. joue la carte de ses « crédits politiques » et de l'aide technique qu'elle offre. Les nouveaux maîtres du Soudan — formés à l'école britannique — ont probablement peu de sympathie pour Moscou, voire pour son collaborateur virtuel, Nasser. Mais ils ont trop de difficultés internes pour rejeter a priori l'assistance qu'ils pourraient obtenir de la Russie ou de l'Egypte. N'empêche qu'ils désirent ne point rompre avec l'Ouest non plus. Selon les milieux européens du Soudan, il faut s'attendre que Khartoum cherche à se maintenir à distance égale de l'Est et de l'Ouest. Si l'avenir confirmait ces prévisions, ce serait là — par rapport au passé — un nouveau recul de l'Occident.



Protégez-vous de la contagion! Un moyen efficace: Bradoral.

**BRADORAL**

Gargarisme et dragées à base de Bradosol de CIBA

BINACA S.A., Bâle

**Drame dans une pension religieuse de Los-Angeles**

**L'incendie de la « Fontaine du monde » a pour origine une explosion criminelle**

**Les deux responsables de l'attentat (qui a fait 9 morts) avaient enregistré leur plan de dynamitage sur un magnétophone**

Alors que l'enquête sur l'incendie de Notre-Dame-des-Anges, à Chicago — 94 morts — n'a pas encore totalement abouti, une pension religieuse, « La fontaine du monde », à Los Angeles, a brûlé jeudi ainsi que nous l'avons annoncé, à la suite d'une explosion qui a fait neuf morts, parmi lesquels le chef de la secte.

Celui-ci, Krishna Venta — de son vrai nom Francis Pencovio — qui se disait le nouveau messie, avait fondé le culte « La fontaine du monde » il y a une dizaine d'années et avait groupé une centaine de disciples qui pratiquaient une sorte de vie commune.

**Les responsables identifiés**

Cette fois, l'origine criminelle de l'incendie semble ne pas faire de doute, et c'est le F.B.I. — qui n'est appelé à enquêter que lorsque l'acte criminel dépasse les juridictions du seul Etat intéressé — qui a été saisi de l'affaire. Il a identifié hier les responsables de l'attentat. Il s'agit de deux membres de la secte qui auraient péri à la suite de l'explosion qu'ils déclenchèrent.

Les deux hommes, Ralph Muller, trente-trois ans, et Peter Dumas Kamenoff, quarante-deux ans, ont apparemment enregistré sur bande une sorte de résumé de leur plan de dynamitage. La bande sonore et un magnétophone ont en effet été retrouvés dans un camion appartenant à Muller.

Le ressort du texte enregistré que Kamenoff en voulait à mort au chef de la secte, le « saint » Krishna Venta; il ne lui avait pas pardonné d'avoir incité sa femme à le quitter pour s'occuper d'un établissement du « saint » en Alaska.

Quant au « saint » lui-même, il n'est pas inconnu de la police. En effet, Krishna Venta (Francis Pencovio de son vrai nom), aurait été arrêté neuf fois, pour vagabondage, vols, émission de chèques sans provisions, etc.

Acheter suisse c'est donner du bonheur dans bien des familles

**Les députés algériens se sont engagés à lutter pour l'intégration**

A l'issue de leur réunion de la semaine dernière à Paris, les députés algériens ont pris l'engagement solennel:

» 1) De s'opposer à ce que les dix-sept départements de l'Algérie soient érigés en collectivité territoriale particulière;

» 2) De s'opposer à ce que les lois et décrets exécutés en Algérie puissent émaner d'autre pouvoir que du parlement et du gouvernement français;

» 3) De réclamer d'urgence et successivement la fusion des administrations métropolitaines et algériennes, la suppression de toute opération douanière, entre la métropole et l'Algérie, la disparition des billets de banque algériens, la fusion de l'Electricité et du gaz d'Algérie et de l'E.D.F., la fusion des chemins de fer algériens et de la S.N.C.F., la suppression du budget de l'Algérie;

» 4) D'assurer la promotion française des citoyens et citoyens de statut local et de favoriser leur évolution naturelle dans le cadre de la pleine citoyenneté française;

» 5) De ne s'affilier provisoirement à aucun groupe parlementaire.

» En tout état de cause les députés travailleront de toutes leurs forces à la réussite complète du plan défini à Constantine par le général de Gaulle, laquelle conditionne bien évidemment non plus l'espoir mais la réalité d'une Algérie nouvelle, partie intégrante de la France.

Quant à la formation d'un groupe ou d'un intergroupe, la question a été de nouveau évoquée, mais finalement la discussion a été ajournée.

**La plus entourée: Mlle Sid Cara**

Mlle Sid Cara était très entourée. On vit aussi le colistier de Djebbour, M. Félix Lagailarde, grand, cheveu ras et collier de barbe, le champion de tennis Abdesslam, qui collectionne les condamnations à mort du F.L.N., et Mme Soustelle qui invita Mme Khebtani à venir la voir. Mince, les cheveux décolorés, Mme Rehiba Khebtani est la femme d'un entrepreneur de travaux publics à Sétif où elle est coprésidente des œuvres sociales. Elle a trois enfants. Elle a pris pour suppléant son mari qui l'a vivement encouragée à faire de la politique. Elle est un peu perdue dans ce Paris où elle vient pour la première fois. Le problème du logement la préoccupe évidemment: c'est le principal souci de la plupart des élus algériens. C'est aussi celui des élus métropolitains, mais eux, au moins, ne sont pas menacés par le F.L.N.

J'habite Paris depuis un an, car je suis en mission à l'Institut musulman, a dit le professeur Boubakar, agrégé de langue arabe et député des Oasis. Je crois qu'il serait bon, pour tous les députés de l'Algérie qui n'ont pas de logement, d'habiter ensemble — par exemple dans un grand hôtel réquisitionné pour eux. Ce serait plus facile d'assurer leur protection que s'ils sont dispersés dans la capitale. Je crois qu'ils préféreraient cette solution. Mais surtout, qu'on ne réédite pas la bêtise qu'on avait commise lors

**Des voleurs qui manquent de tact! Ils emportent la robe de la mariée deux heures avant la bénédiction nuptiale**

En quelques secondes, des malfaiteurs ont dérobé le trousseau de la mariée. En moins de deux heures, les invités l'ont reconstruit et le mariage a eu lieu à 17 heures, dans une église de Neuilly.

Bernard R... et Sylvette S..., mariés civilement depuis le matin, allaient, samedi vers 15 heures, en compagnie des parents de la jeune femme, chercher une chambre. Pendant quelques instants, ils abandonnèrent leur voiture pour parlementer avec un hôtelier. Quand ils revinrent, les portières de l'auto étaient ouvertes, les valises parties. Plus de robe de mariée, plus de chaussures, plus de veste de castor, plus de cadeaux...

La mariée pleurait, le marié s'échappait ses larmes, les invités, prévenus, couraient dans les boutiques, et Sylvette put, en robe blanche, être religieusement unie à Bernard, à l'heure dite.

**FRANCE**

**« Hold-up » à Mulhouse**

**Dix-huit millions de francs français dérobés**

MULHOUSE, 15 (A.F.P.). — Un « hold-up » qui attendait dix-huit millions de francs français a eu lieu vendredi matin à la Sécurité sociale de Mulhouse. C'est à 8 heures, alors qu'un employé de banque s'appropriait à entrer dans les bâtiments de la Sécurité sociale pour déposer une sacoche contenant dix-huit millions de francs français, que deux individus se sont jetés sur lui et se sont emparés de la sacoche. L'employé de banque a fait usage de son arme, mais les bandits, après avoir riposté, ont réussi à s'enfuir dans une automobile qui stationnait à proximité.

**ALLEMAGNE DE L'OUEST**

**Horrible drame de famille**

MUNICH, 15 (D.P.A.). — Un horrible drame de famille faisant trois morts s'est produit dimanche dans la localité de Eisenhofen, près de Munich. La police appelée par des voisins a trouvé morts dans leur maison l'architecte Konrad Holzer, 54 ans, sa femme et son fils âgé de douze ans. Le mari avait été assommé avec un marteau, le cadavre de l'enfant portait les traces de plusieurs coups de couteau, tandis que celui de la mère présentait aussi de nombreuses traces de coups, bien que la malheureuse semble être morte d'une trop forte dose de somnifères. Tout le mobilier de la cuisine était brisé. Il y a quelques jours, Mme Holzer avait fait allusion à des voisins à une prochaine « explication ».

**Le chauffage, problème No 1**

Simplifiez-le en utilisant le Diablotin qui décompose la saie; vous aurez un bon tirage, économiserez du charbon et n'aurez plus la corvée de nettoyage des tuyaux à faire. Avec Diablotin, vous étendrez aussi un feu de cheminée. Un produit Rollet.

**Echec à Françoise Sagan**

PARIS. — La troisième chambre du tribunal de la Seine a débouté Françoise Sagan qui réclamait 100.000 francs français de dommages et intérêts à M. Jolyet pour procédure abusive. Ce même M. Jolyet, dont l'homonyme se trouva être par hasard un personnage du dernier roman de l'écrivain, dans un mois, dans un an, avait obtenu antérieurement à cette décision, le changement de ce nom en Jolygan dans les éditions à venir. Le procès qu'il avait l'intention d'engager devenait donc inutile, l'auteur ayant agi spontanément sur sa demande.

**Autour du monde en quelques lignes**

Au LUXEMBOURG, la grande duchesse Charlotte a chargé M. Pierre Frieden, président du conseil d'administration, de faire une mission d'information en vue de dénouer la crise ministérielle.

En ALLEMAGNE ORIENTALE, un tribunal de Potsdam a condamné onze catholiques à des peines de travaux forcés et de prison pour « espionnage camouflé sous le couvert du christianisme ».

En GRECE, rentrant d'un voyage privé de huit semaines aux Etats-Unis, la reine Frédérique et sa fille Sophie sont arrivées à Athènes.

AU PORTUGAL, une violente tempête s'est abattue sur tout le pays. Dans le nord, à Vila-Real, le vent a déraciné de nombreux arbres et arraché les toits de plusieurs maisons. Des torrents qui se sont formés à la suite d'abondantes chutes de pluie ont inondé la partie basse de la ville, les rivières Corgo et Cabril ont débordé, inondant les champs avoisinants.

# Joyeux Noël à tous

DE NOTRE GRAND CHOIX D'ARTICLES DE FÊTE

### Pour décorer votre arbre

Motifs en chocolat, 8 pièces	145 g.	-.75
Motifs en chocolat, « Frey »	105 g.	1.-
Cornet-surprise,	190 g.	1.25

### Pour la joie de vos enfants

Biscômes «Les 5 nains»	160 g.	-.75
Biscômes «Maison de la sorcière»	160 g.	1.-
Croquettes	100 g.	-.90
Branches de chocolat avec jouet (paquet de 4 pièces)	100 g.	1.25
Caramels mous (avec jouet)	200 g.	1.50
Bloc de chocolat au lait	300 g.	2.25

### Pour le plaisir de chacun

Biscuits fins, paquet de 220 g.	1.75
Mélange de biscuits pour Noël (paquet de 565 g. net)	4.75
Bonbons assortis de fête (cornet de 210 g.)	1.25

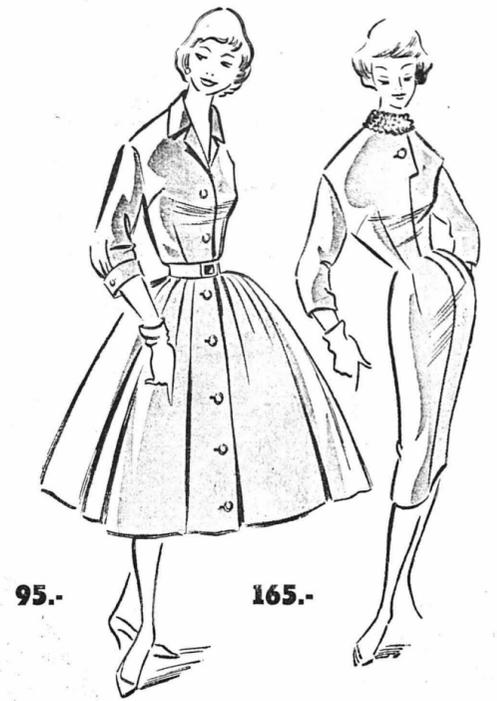
### Pour des cadeaux très appréciés

Pralinés, bonbonnière de 230 g.	3.-
Pralinés, en boîte de 205 g.	2.-
Pralinés, coffret de 260 g. net	4.50
Pralinés, en boîte de 350 g. net	5.50
Tablette de chocolat, de fête les 2 tablettes de 100 g.	1.60
Tablette de chocolat, de fête les 4 tablettes de 100 g.	3.25

**FERMETURE DES MAGASINS**  
 mercredi 24 décembre, à 18 heures  
 mercredi 31 décembre, à 18 heures  
 sans fermeture à midi

# MIGROS

**ORANGES - MANDARINES**  
**NOIX - MARRONS**  
 au plus bas prix du jour



Une très jolie  
**ROBE DE LAINAGE**  
 cadeau dont Madame raffole  
 depuis **55.-** chez

**Suzette-Prêtre**  
 NEUCHÂTEL

## Mes skis?

C'est bien simple, je les achète chez Tosalli, car Tosalli connaît à fond les problèmes du ski et je suis certain d'être bien servi.

**J.-P. TOSALLI** instructeur de ski **COLOMBIER** tél. 6 33 12

### Cadeaux pratiques qui font plaisir



**Corbeilles à papier** formes diverses, recouvertes de tissu, motifs modernes de **13.50 à 21.50**  
**Travailleuses CAWA** Vaste compartiment pour les raccommodages et cassette à coudre mobile **30.50**  
**Coffrets à ouvrages CAWA** pour serrer les travaux à l'aiguille, tricotages, etc. Tissus fantaisie **22.80**  
**Garnitures de bureau** 3 pièces plein cuir : sous-main, classeur, tampon-buvard.

Tout le choix à la Papeterie

**DELACHAUX & NIESTLÉ**

Rue Hôpital 4 Neuchâtel Tél. 5 46 76

L'étréne idéale de Noël!

### DISQUES DE LONGUE DURÉE 33 TOURS

une super-réalisation artistique et technique de la DEUTSCHE GRAMMOPHON GESELLSCHAFT

«Opéra et Concert»

Série LPE 25 cm Fr. **13.40**

Demandez la nouvelle liste LPE et le catalogue général DGG 1959 chez votre disquaire

Pour renouveler votre éclairage, adressez-vous à

Electricité **CLAUDE DUCOMMUN** Tél. 5 17 04  
 Orangerie 4 Neuchâtel

Faites vos achats d'articles de ménage chez le spécialiste Gilbert Perrin **à la ménagère**

## À la Belette

SPYCHER & BOEX  
 FOULARDS - ÉCHARPES  
 GANTS - BAS  
 POCHEttes - MouchOIRS  
 Au magasin spécialisé l'article de qualité

**Tapis**  
 Offre à saisir très jolis bouclés 190 x 290 **Fr. 65.-**  
 TAPIS BENOIT  
 Mallefer 25 Tél. 5 34 69  
 Présentation à domicile

Lingerie d'hôtel  
 Argenterie d'hôtel  
 Friteuse d'hôtel  
 BOIS SEC  
 A vendre beau cartilage de chêne et de hêtre scié, livré à domicile. Prix : 42 fr. et 44 fr. le stère. Tél. 5 11 89. A la même adresse, beaux petits fagots secs, à prendre sur place ou livrés à domicile.

## Serviettes d'affaires

**SERVIENTTES D'AFFAIRES**  
 avec deux poches extérieures, en cuir, depuis **Fr. 21.50**  
**SERVIENTTES FERMETURE ÉCLAIR**  
 en plastique, depuis **Fr. 6.90**  
 en cuir, depuis **Fr. 10.90**  
**SERVIENTTES D'ÉCOLE** en cuir, depuis **Fr. 14.90**

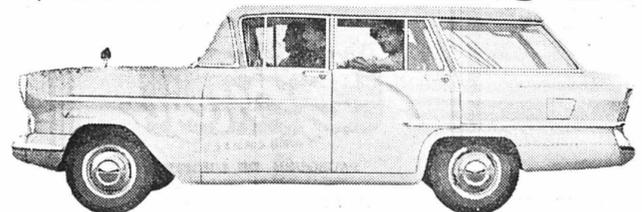
**BIEDERMANN**  
 MAROQUINIER NEUCHÂTEL

# VAUXHALL VICTOR ESTATE CAR

Un produit de la General Motors

5 portes - Fr. 9750.-

A votre gré voiture utilitaire ou voiture de plaisir, elle se prête à toutes vos fantaisies: en ville vous apprécierez sa maniabilité - à la campagne sa robustesse - partout ses qualités d'économie, de sécurité et de confort. A quand un essai?



**GARAGE F. FACCHINETTI**  
 NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 61 12

*parfums Caron*  
Paris



*Fleurs de Rocaille*, ingénu et délicat comme les petites fleurs, c'est un parfum vraiment féminin qui donne une sensation de jeunesse et de grâce.

Venez vous servir du vaporisateur mis gratuitement à votre disposition par le dépositaire :

**F. TRIPET**

Pharmacie - Droguerie  
Parfumerie

Seyon 8 - Neuchâtel

Pas d'impôt de luxe! Nous le payons pour vous.

**AU CEP D'OR**

**WILLY GASCHEN**

Moullins 11 - Tél. 5 32 52  
NEUCHÂTEL

Grand choix de

**VINS**

NEUCHÂTEL - VALAISAN  
VAUDOIS  
FRANÇAIS - ESPAGNE  
ITALIEN - VIN DU RHIN

Grand choix d'articles de fête  
Gros et détail - Service à domicile



Fr. 1380.-

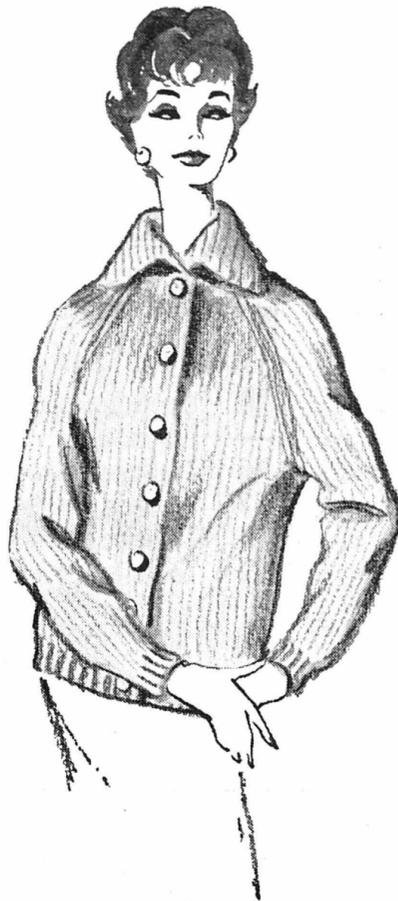
*Isabelle*

Dégrossit, lave, cuit, rince à chaud et à froid en un processus sans toucher le linge. Courant 220 ou 380 volts. N'exige aucune installation. Fabrication 100% suisse, approuvée par l'A.S.E.

**Démonstration :**

Mercredi 17 décembre 1958, de 16 à 18 h. et de 20 à 22 h. par la maison Matthéy, électricité, Sablons 57, Neuchâtel. Tél. 5 71 35.

**E. OESCHGER REINACH BL**  
Fabrik elektrischer Apparate



Un cadeau exceptionnel...  
Très en vogue! Importé d'Italie!

« MOHAIR »

En exclusivité:

**CARDIGAN**

en splendide laine  
« Mohair », grand col, teintes pastel

Son prix : **59.-**

**PULLOVER**

en « Mohair » qualité  
lourde, pure laine, nouveau col roulé,  
teintes pastel

Son prix : **49.-**

Encolure en pointe **39<sup>50</sup>** et **45.-**

Admirez notre vitrine spéciale



Seules  
véritables  
avec  
l'étiquette  
bleue  
sur chaque main  
la marque  
de qualité

**TOUR DE LIT**

pure laine unie, fond  
brique, vert, bleu, 2 x  
60/120, 1 x 80/340 cm.

**Fr. 98.-**

**TAPIS BENOIT**  
Maillefer 25 Tél. 5 34 69  
Présentation à domicile

A vendre à prix inté-  
ressant, beaux

**lits d'enfants**

neufs, grands et petits  
modèles. Tél. 6 37 67.

Occasion unique

**aspirateur**

« Electrolux », pour cause  
de double emploi. Tél.  
5 35 18.

**Patins de hockey**

No 36; Skis, 150 cm.,  
à vendre. Tél. 5 63 14.

A vendre

**train électrique**

« Märklin », soldats, quel-  
ques jouets divers. S'a-  
dresser à A. Girardbille,  
Poudrières 29, dès 19 h. 30.  
Tél. 5 45 01.

**BAR à CAFÉ**

à remettre, au centre  
de Lausanne, établis-  
sement de moyenne  
importance, facile à  
exploiter. Loyer bas.  
Long bail. Nécessaire :  
Fr. 50.000.-. Agence  
G. DUBOIX, Grand-  
Chêne 8, Lausanne,  
tél. 22 25 63.

**Souliers de ski**

à vendre, deux paires,  
Nos 32 et 38 « Raichle ».  
Humbel, Saint-Blaise.  
Tél. 7 52 08.



**Acharlet**  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL

**Le train électrique**

merchant avec pile, dé-  
trône complètement le  
train mécanique :

**14.80**  
**17.50**  
**27.50**

La joie des petits! La  
tranquillité des parents.  
A voir auprès de la mai-  
son Beck & Cie, Peseux.  
Tél. 8 12 43.



Bonne idée  
pour Noël

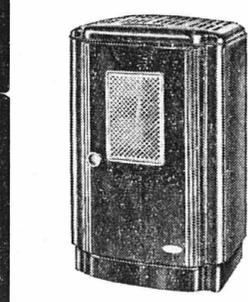
**BAILLOD S.A.**  
NEUCHÂTEL

A vendre TABLEAUX  
du peintre

**Max Theynet**

et autres peintres con-  
nus. Guilloid, rue Fleury  
10.

Faites vos achats  
d'articles de ménage  
chez le spécialiste  
Gilbert Perrin  
**à la Ménagère**  
NEUCHÂTEL



**Un calorifère à mazout**

élégant et économique

**LA COUVINOISE**

VOYEZ NOTRE EXPOSITION

**Quincaillerie**  
*du Seyon*  
NEUCHÂTEL

Ø 5 13 34

Seyon 12



un coup de **Téléphone**

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

**THIEL**  
maitre teinturier  
**5 17 51**

**René Schenk**  
votre fournisseur  
pour vos  
**ARTICLES DE SPORT**  
ski - hockey sur glace  
et football  
Aiguillage de patins  
Chavannes 7 et 15  
**5 44 52**

**5 66 86**  
S  
a  
n  
t  
i  
e  
r  
e  
Cocq-d'Inde 3  
**HUDENBRAND**

**Nettoyages**  
Ponçage  
imprégnation et  
glacage de parquets  
Hôtels, restaurants,  
bureaux, magasins  
et appartements  
**Tél. 5 60 50**  
R. BONZON  
Cassardes 18

**Charpenterie**  
**Menuiserie**  
**Decoppet frères**  
Evoles 49 - Neuchâtel  
**Tél. 5 12 67**

Ne faites plus d'expérience  
profitez de celle acquise  
**Radio-Melody**  
L. Pomey  
Neuchâtel  
**Tél. 5 27 22**  
se rend toujours  
dans votre région

**Serrurerie**  
**Carl Donner & Fils**  
**Tél. 5 31 23**  
Bellevaux 8 - Tous travaux  
de serrurerie et réparations.  
Volets à rouleaux, sangle,  
corde.

**AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST**  
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE **Tél. 7 53 12**

Garage de la Balance  
Bas de la rue du Pommier  
**A. LUGON**  
Maîtrise fédérale  
AGENCE  
« SKODA »  
**5 29 89**  
Domicile : 5 77 27

**5 42 08** Vous serez satisfait  
en confiant votre linge au  
**SALON-LAVOIR**  
*Le Muguet*  
NEUCHÂTEL

**VÉLOS**  
neufs et d'occasion  
Tous prix  
**M. Bornand**  
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

**Tout nouvel abonné  
pour 1959 à la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
recevra le journal  
gratuitement**

dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1958

Pour souscrire un abonnement, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 centimes

Détacher ici

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour

- \* à fin janvier 1959 Fr. 3.30
- \* à fin mars 1959 Fr. 9.25
- \* à fin juin 1959 Fr. 18.25
- \* à fin décembre 1959 Fr. 36.-

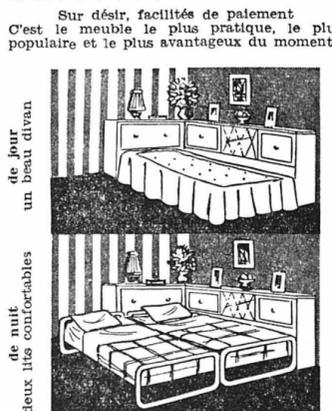
\* Biffer ce qui ne convient pas

(Le montant peut être versé à notre compte postal IV 178 jusqu'au 10 janvier 1959; passé cette date, il sera prélevé par remboursement postal)

Signature : .....

Adresse complète : .....

**La solution idéale**  
pour recevoir vos amis et connaissances  
pendant les fêtes de fin d'année  
Le lit double combiné, entièrement métal-  
lique (deux lits de 90 x 190 cm.), y compris  
deux sommiers spéciaux et deux matelas à  
ressorts est livrable immédiatement, complet,  
franco domicile, avec ga-  
rantie de dix ans, à par-  
tir de **Fr. 295.-**



Demandez-nous une démonstration!

**Meubles**  
**G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

FAUBOURG DE L'HOPITAL  
et  
RUE DES FAUSSES-BRAYES  
Ø 5 75 05

**ERNEST LUPPI** Chauffage central  
Installations sanitaires  
Brûleurs à mazout  
Tous genres de réparations  
**PESEUX - Châtelard 9 - Tél. (038) 8 27 44**

**HÉLIOGRAPHIE-PHOTO COPIE** **CIGHELIO**  
Moullins 31  
Neuchâtel  
Reproductions de plans, documents, certificats,  
attestations, etc. **TÉL. 5 22 93**



Il y a Party et Party...  
Mélange subtil de tabacs naturels...  
douceur incomparable  
et présentation raffinée, voilà le secret  
de la nouvelle cigarette PARTY

Party... le cocktail choisi par le fumeur exigeant



... *Caprice*  
une des formes suggestives  
de la coiffure nouvelle

Poteaux 6, 1er étage Téléphone 5 36 38  
NEUCHÂTEL

COIFFURE SUZY MATHEZ

Le petit meuble  
qui vous manque...

...vous le trouverez  
au deuxième magasin  
de

Meubles G. MEYER  
rue des  
Fausse-Brayes  
NEUCHÂTEL

Visitez notre grand  
rayon spécial,  
un choix unique  
en son genre!

Couvertures  
de laine

unies, 100% en laine  
de toute. Fr. 57.-, E.  
Notter, Terreaux 3. Tél.  
5 17 48.

Elés

Pour couronner un bon repas...



Le couronnement d'un bon repas, ce n'est pas le café, mais la liqueur qui l'accompagne. Qu'on le veuille ou non, la liqueur s'impose aux réceptions, aux chaudes réunions intimes: fêtes de famille, événements du cœur.

Passons en revue, voulez-vous, quelques liqueurs?

**Le COGNAC.** Victor Hugo a dit que c'était «la liqueur des dieux». Nous n'en dirons pas davantage. Voici quelques marques prestigieuses: Courvoisier dont le nom évoque aussitôt la silhouette de l'Empereur, Bisquit, Martell, Rémy Martin, Comte de Roffignac. Tous d'authentiques et grands cognacs au riche bouquet.

**L'ARMAGNAC.** Irène Gaubert a dit: «A ce nom belliqueux monte le passé chargé d'histoire, cliquetis des épées, panache des cœurs et des chapeaux. Tout cela endormi maintenant, mais le sang reste vif... et le soleil... et l'eau-de-vie merveilleuse qui porte en elle les vertus de la terre natale». Grâce à son goût, son bouquet, sa couleur, l'Armagnac vous mettra le cœur en joie.

**Les BOLS.** Erven Lucaz Bols débuta à Amsterdam dans une simple hutte en bois. Depuis, le nom de Bols est devenu synonyme de qualité. Les plus connues des liqueurs hollandaises sont: Le Triplesec, l'abricot, la Banane, le Cherry Brandy, le Curaçao.

**Le KIRSCH.** Si le temps des cerises est bien court, nous avons le Kirsch de Bâle ou celui de Zoug, indispensable au «coup du milieu».

La Bourgogne, terre bénie, nous envoie son marc, son cassis, sa prune. La Lorraine, sa mirabelle. La Forêt-Noire, sa framboise. Le Vieux-Pays, son marc aussi.

Ces liqueurs, symbole de saveur exquise, et bien d'autres encore: Cointreau, Anisette Marie Brizard, Grande Chartreuse, Grand Marnier, cordon rouge, dont la bouteille semble décorée de la Légion d'honneur, etc. Toutes ces liqueurs vous attendent chez



Rue de l'Hôpital 9 - Neuchâtel

Grâce à la finesse des eaux-de-vie, des parfums des plantes et des fleurs, à la qualité des fruits dont elles sont composées, ces liqueurs apporteront à tous ceux dont le goût est fin et délicat, un réel plaisir. Et puis, ne l'oubliez pas, une grande liqueur, c'est aussi un cadeau de choix.

## REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Un projet de loi qui soulèvera d'après débats aux Chambres fédérales

# L'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les radiations

De notre correspondant de Berne: Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi, le Conseil fédéral a exposé un projet de loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les radiations. Notre premier article a présenté la position juridique du gouvernement qui n'a pas retenu la solution étatsiste. Voyons, en raccourci, ce que contient le projet de loi.

Un premier chapitre, de trois articles seulement, définit l'énergie et le combustible nucléaires, les installations atomiques, les résidus radioactifs, puis établit, selon les principes déjà mis en vigueur par des arrêtés spéciaux, la base légale des subventions pour la recherche atomique.

Les six articles suivants tirent les conséquences pratiques de la position de principe que je viens d'exposer. C'est-à-dire qu'il énumère les mesures administratives qui s'appliqueront au domaine de l'énergie atomique. En bref, ils règlent le système de l'autorisation.

Quiconque voudra construire ou exploiter une installation atomique, transporter, céder, recevoir ou détenir des combustibles nucléaires ou des résidus radioactifs, les importer, les exporter, en assurer le transit, exporter de l'énergie produite par une usine atomique, devra demander une autorisation. C'est le Conseil fédéral ou un office désigné par lui qui statue sur une telle demande.

La sauvegarde de la sûreté extérieure du pays, le respect de ses engagements internationaux, la protection des personnes et des droits d'autrui doivent être pris en considération pour accorder l'autorisation, la refuser ou la soumettre à des conditions. Elle sera refusée si le requérant ne fournit pas «les sûretés qui lui incombent, ou s'il n'offre pas toute garantie quant à l'observation des dispositions légales». (Voilà, je le note en passant, une disposition qui ne sera pas facile à manier et qui n'exclut pas tout danger d'arbitraire.)

A ce droit d'autorisation, la loi ajoute, au bénéfice de la Confédération, un droit de surveillance lui permettant d'ordonner en tout temps les mesures qui s'imposent pour assurer la pro-

tection des personnes et des biens d'autrui, comme aussi des intérêts supérieurs de la communauté politique.

### Le problème de la responsabilité

Le troisième chapitre confie au Conseil fédéral le soin d'édicter des prescriptions sur la protection contre les radiations ionisantes, alors que le quatrième chapitre, le plus long, puisqu'il ne comprend pas moins de seize articles, traite de deux questions particulièrement importantes: la responsabilité civile et l'assurance.

Les dangers qui résultent d'une installation atomique ne sont certes pas négligeables, on aurait tort toutefois de les exagérer. Le message écrit, à ce propos: «Les expériences faites en Amérique ont démontré que la proportion des accidents survenus dans les installations atomiques est nettement inférieure à ce qu'elle est dans les autres entreprises industrielles. S'agissant ici d'une nouvelle industrie, il faut pourtant s'attendre à des surprises que les plans les plus soigneux ne suffisent pas à prévenir. Quoi qu'il en soit, ces dangers sont incomparablement plus faibles que ceux auxquels chacun d'entre nous est exposé quotidiennement en raison du trafic moderne. Selon des estimations faites en Amérique, la probabilité de mourir dans un accident de la circulation est de 1 pour 5000, tandis que le risque de perdre la vie dans un accident causé par un réacteur atomique n'est que de 1 pour 500 millions.»

Il n'empêche que l'on doit préciser, et de manière aussi stricte que sévère, les responsabilités de ceux qui exploitent des installations atomiques. Cette responsabilité ne peut être toutefois limitée. Aussi, la loi dispose-t-elle que l'exploitant répond du dommage jusqu'à concurrence de 30 millions. Cette somme est fixée pour chaque installation atomique ou chaque détenteur de combustibles radioactifs.

Voilà donc le principe, qui est assorti de nombreuses modalités dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, pour le moment, ce chapitre, le plus important du projet, méritant une étude spéciale.

### En cas de sinistre

Enfin, nous sommes ici dans un domaine où il faut prévoir le pire, ce que

le message appelle prudemment «le cas des grands dommages», en un mot la catastrophe, qui très probablement ne se produira jamais.

Si toutefois il fallait un jour déplorer un sinistre grave, la Confédération devrait intervenir. En effet — et je cite une fois encore le message — «un dommage atomique diffère fondamentalement d'une catastrophe due aux forces de la nature, puisque, le risque est créé par l'homme lui-même et que, dans le cadre de la nouvelle loi, la Confédération en autorise expressément la création».

Mais, après les experts, le Conseil fédéral est d'avis qu'il ne convient pas, dans la loi, de délimiter la responsabilité de l'Etat. Il préfère laisser à l'Assemblée fédérale le soin de choisir la solution la plus appropriée au cas concret qui pourrait se présenter. C'est elle qui édicterait alors, selon les besoins, un «règlement d'indemnisation» permettant de couvrir les dommages et de satisfaire les demandes de réparation exigeant des moyens supérieurs à ceux que l'assurance met à disposition.

En attendant ce règlement, le Conseil fédéral peut prendre toutes mesures provisionnelles qui s'imposent.

Encore une fois, si l'on prévoit que la Confédération devra, dans certains cas, contribuer à réparer les dommages, c'est par souci de précaution, une précaution dont on a tout lieu de croire qu'elle se révélera superflue. Mais, du point de vue psychologique tout au moins, le superflu est ici une chose bien nécessaire.

Voilà un aperçu, bien sommaire, je le concède, du projet soumis aux chambres et qui, sans aucun doute, soulèvera d'après débats.

La Confédération s'aventure ici sur un terrain en friche. Elle doit faire ses expériences, d'où le champ très large laissé soit au Conseil fédéral soit à l'Assemblée fédérale pour les mesures d'exécution. Si quelques incertitudes subsistent, il ne faut pas s'en effrayer. Une loi, même mise au point par l'austère parlement helvétique, n'est jamais une œuvre parfaite et l'on peut, en tout temps, l'améliorer.

G. P.

### CONFÉDÉRATION

#### La Suisse ne quittera pas l'U.E.P. le 1er janvier

Le département fédéral de l'économie publique communique:

La rumeur émanant prétendument de Zurich et d'après laquelle la Suisse serait sur le point de quitter l'Union européenne des paiements est dénuée de tout fondement. Conformément au communiqué que nous avons déjà publié à cet égard le 26 novembre dernier, le Conseil fédéral n'a pas fait usage pour le 31 décembre de la possibilité de retrait qui lui était ouverte. La Suisse restera donc membre de l'Union au moins jusqu'au 30 juin 1959, date jusqu'à laquelle l'O.E.C.E. devra décider de toute manière du renouvellement de l'Union.

#### Une ordonnance nouvelle sur l'avancement militaire

Le Conseil fédéral a apporté quelques modifications à l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée. Ainsi, les commandants de régiment d'infanterie de landwehr pourront, dorénavant, être promus colonels après avoir reçu pendant deux ans (jusqu'ici quatre ans), le grade de lieutenant-colonel. Les capitaines qui prennent le commandement d'un bataillon de fusiliers de landwehr devront de nouveau accomplir l'école centrale 2 pour être promus majors. De plus, de nouvelles dispositions règlent la promotion au grade d'appointé et de sous-officiers de l'état-major de l'armée.

### VALAIS

#### Des cartes d'identité pour les enfants

Tous les écoliers âgés de douze ans et plus recevront, dans les classes de Sion, une carte d'identité. Elle servira pour les sorties de soir et pour l'entrée à différentes manifestations publiques, principalement à la patinoire.

### ZOUG

#### Une première tour d'habitation

ZOUG, 15. — La S.A. pour des habitations à bon marché fut fondée à Zoug en 1955 pour lutter contre la pénurie de logements et en particulier pour mettre des appartements à disposition des familles nombreuses. La commune de Zoug a souscrit 40% du capital de cette société et mis, à la rue de Baar, du terrain à la disposition des constructeurs. Un tiers pour le moins des appartements doivent être réservés à la ville, qui en assurera la location. Ces derniers jours eut lieu la cérémonie d'inauguration d'un cinquième bloc d'habitations, en l'espèce une tour de 31 mètres, avec 11 étages et 21 appartements de quatre pièces. Il s'agit là de la première tour d'habitation de Zoug.

### GRISONS

#### La «Hovag» achète son deuxième château

COIRE, 15. — Le château de Razen-Rhaezuens, aux Grisons, a été acheté par la société Hovag, de Domat-Ems, pour le montant de 210.000 francs. Cette société avait déjà acheté, il y a quelques années, le château de Haldenstein.

### GENÈVE

#### Inauguration du monument à la mémoire de R.-L. Piachaud

Dimanche a été inauguré le monument, érigé au square Töpffer, à la mémoire de l'écrivain René-Louis Piachaud. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités et de Claude-Louis Piachaud, fils du défunt. M. Paul Balmer évoqua la mémoire de l'homme de lettres qui fut un grand poète et l'adaptateur avisé d'œuvres de Shakespeare. M. Dupont, président du Conseil d'Etat, prit également la parole et M. Marcel Guinand déposa des palmes devant le monument.

## LA VIE HORLOGÈRE

### Aspects de la récession chez nos voisins comtois

De notre correspondant du Doubs: On ne saurait dire qu'il existe dans le Doubs de chômage caractérisé. Sur les 55.000 ouvriers que compte le département, on ne dénombre pour l'instant qu'une centaine de chômeurs. Mais les craintes les plus sérieuses se font jour en ce qui concerne l'industrie horlogère. Elle a résisté jusqu'ici à de graves menaces en raison du dynamisme du patronat et de la fidélité de la classe ouvrière à l'égard de ses employeurs.

Mais des licenciements sont intervenus et les points les plus touchés par le chômage partiel sont Besançon, le Russey, Morteau et Charquemont. La gêne s'installe dans les foyers dont le chef voit ses heures de travail se réduire parfois au-dessous de 30 heures par semaine.

Les établissements Bourgeois, de Besançon, ont licencié trente ouvriers; ceux qui n'avaient pas atteint la soixantaine ont été replacés; la fabrique d'assortiments Clérian vingt-cinq; les établissements Mercier, à Morteau, huit; les usines Magister (Maiche et Charquemont), dix, etc.

Au Russey, des femmes mariées ou jeunes filles dont les salaires constituaient des revenus d'appoint, ont été invitées à rester chez elles. Cependant, aucun des ouvriers licenciés ne s'est déclaré comme chômeur. Aucun fonds de chômage n'a été ouvert. Des discussions sont en cours à Paris, en ce qui concerne les modalités de financement d'un éventuel Fonds national de chômage.

Sur le plan de la défense de ce secteur industriel, les représentants des deux grandes fédérations patronales horlogères se sont réunis la

semaine dernière à Besançon. Les décisions internes qui ont été arrêtées ne seront évidemment portées à la connaissance du grand public qu'au moment de leur mise en application.

En attendant, on ne peut prévoir d'améliorations en janvier et février qui sont des mois calmes et, compte tenu des stocks actuels, les spécialistes estiment qu'il serait vain d'espérer un retour à la situation normale avant six mois.

### Le recul de nos exportations horlogères

(C.P.S.). — En novembre, avec un total de 111,5 millions de francs, nos exportations horlogères marquent un fléchissement de 29,3 millions par rapport au chiffre de novembre 1957. C'est le plus fort recul enregistré pour l'année en cours. Mais si l'on compare les chiffres mensuels de 1958 avec ceux de 1957, on constate qu'ils sont tous, sans exception, en régression. Celle-ci s'inscrit entre 5,9 millions pour janvier et 29,3 millions pour novembre. Pour les onze premiers mois de l'année, le chiffre de 1013,7 millions de francs est inférieur de 167,1 millions au chiffre correspondant de 1957.

Cette régression en valeur se reflète également sur le volume de nos exportations horlogères, où tous les chiffres mensuels sont également inférieurs à ceux de l'an dernier. Nous avons exporté, pendant les onze premiers mois de l'année, 32,49 millions de pièces, contre 38,81 millions pour la période correspondante de 1957. Le recul est ainsi de 6,32 millions de pièces, dont 872.000 pièces pour le seul mois de novembre. La régression la plus considérable a été enregistrée en juillet avec 904.000 pièces.

### Les travaux de percement du tunnel routier du Mont-Blanc

GENÈVE. — Le centre d'information du tunnel du Mont-Blanc a organisé, samedi, une conférence de presse en son siège à la villa Moynier, à Genève, au cours de laquelle son président, le conseiller d'Etat Jean Trema, et son directeur, M. J.-E. Rouiller, ont exposé la situation des travaux d'aménagement de la première artère transalpine que sera le tunnel routier sous le Mont-Blanc.

#### Déjà 150 mètres percés sur le versant italien

Le percement du tunnel est entré dans sa phase active du côté italien où les perforatrices qui attaquent la roche sur une section de 72 mètres carrés sont en pleine action. Du côté d'Entrèves, dans la vallée d'Aoste, la galerie atteint déjà environ 150 mètres de profondeur. Les travaux progressent à la cadence de 8 mètres par jour, cadence qui pourra par la suite probablement être portée à 12 mètres par jour.

Du côté italien, on s'est engagé à terminer les travaux dans les 890 jours. Si les travaux peuvent se poursuivre au même rythme du côté français, l'artère routière à travers le Mont-Blanc pourra être ouverte à l'exploitation au printemps 1961. Du côté français, on n'a pas encore procédé à l'adjudication définitive des travaux. On pense toutefois que ce sera chose faite dans la première quinzaine de janvier. De toute façon, les travaux ne pourront commencer avant le mois d'avril, du fait des conditions d'enneigement.

### Le tunnel

Les extrémités du tunnel, long de 11 km. 600, s'ouvriront à 1274 mètres d'altitude à Chamonix et à 1381 mètres à Entrèves. Le percement du tunnel sous le Mont-Blanc paraît devoir être facilité par la nature géologique de ce massif. Il comportera une chaussée de 7 mètres de largeur, à laquelle s'ajoutent deux trottoirs de 75 cm. de largeur. L'ensemble l'ouvrage comporte quelque 600.000 mètres cubes de roche à extraire. Une partie de celle-ci servira à créer une immense plate-forme de quelque 50.000 mètres carrés à la sortie sud du tunnel, sur laquelle seront construits plusieurs bâtiments pour les services dépendant de cette artère routière.

Le coût total du tunnel est de 100 millions de francs environ. La commission de surveillance des travaux est composée de six ingénieurs français et six ingénieurs italiens nommés par les gouvernements.

\* Dimanche après-midi, un Bernois de vingt ans, M. Hans Beggen, habitant Ringenberg, a été enseveli sous une avalanche à la Fuocla Schlattain, près de Saint-Moritz. Une colonne de secours du Club alpin a retrouvé son corps sous deux mètres et demi de neige. On tenta en vain de le ranimer.



Roman illustré par Marcel North, Fr. 7.50



**DÈS CE SOIR**  
**RANDOLPH**  
**SCOTT**  
 DANS UN TECHNICOLOR  
 D'ACTION, D'AVENTURES  
 ET DE COUPS  
 DURS

# LES MASSACREURS DU KANSAS

PAUL HENRIED  
 DANS LA PLUS TEMÉRAIRE DES  
 AVENTURES MARITIMES  
 LE DERNIER

**Corsaire**  
 TECHNICOLOR



## Faites vos achats de fêtes dans Neuchâtel illuminé

Du 13 décembre à la fin du mois, le centre de Neuchâtel spécialement décoré pour les fêtes de fin d'année sera illuminé dès le crépuscule. Pour faciliter vos achats, les fermetures des lundi matin et mercredi après-midi sont supprimées et les magasins seront ouverts tous les soirs y compris le samedi, jusqu'à 18 h. 30.

Association du commerce de détail Neuchâtel

**NETTOYAGE CHIMIQUE** **REPASSAGE**

ATTENTION !  
 Notre nouveau parc de machines nous permet de réduire nos DÉLAIS DE LIVRAISON DE 2-3 JOURS. Service d'auto pour Neuchâtel.

**EXPRESS** TEINTURERIE  
 NETTOYAGE CHIMIQUE

Semaines de propagande, maintenant 10 % de rabais

**RÖTHLISBERGER - BÂLE - 20, rue du Théâtre**  
 Magasin de Neuchâtel, rue des Sablons 57 - Tél. 5 55 64

Vins fins du pays et étrangers  
 Apéritifs et vins liquoreux  
 Liqueurs douces  
 Spiritueux  
 Asti - Mousseux  
 Champagnes

Un superbe choix de plus de 300 sortes différentes

**P. BERGER**  
 Epicerie fine - Rue du Beyon

AUX GOURMETS

**SALON**

genre anglais, confortable, état de neuf, 4 fauteuils, 1 canapé, velours rouge. A vendre à prix avantageux. Tél. 5 62 71.

**La Cave Neuchâteloise**  
 Aujourd'hui la poularde pochée au riz  
 sauce suprême

Tél. 5 85 88  
 Terreaux 7

**3 pour 2**  
 TEINTURERIE  
**AU CHIKITO**

G. AUBRY TEL. 5 18 45

On cherche  
 2 ou 3 musiciens  
 pour le 1er janvier. —  
 Tél. (032) 7 02 15.

**PRÊTS**  
**BANQUE EXEL**  
 NEUCHÂTEL

Avenue Rousseau 5

Plus de Fr. 100.-  
 d'économie  
 chaque année

**ECONOMIC CLUB**

Association d'automobilistes  
 Secrétariat : case 1053  
 NEUCHÂTEL 1

Notre action de Noël :  
 1 carte de membre gratuite pour 6 mois + 1 cadeau utile à tous ceux qui nous enverront simplement avec leur adresse, le No des plaques, la dimension des pneus et la marque de leur voiture.

**Escargots d'Heule**  
 Dégustation tous les Jours  
 Jusqu'à 22 heures

ANDRÉ MESSERLI

**Bar de la Poste**  
 NEUCHÂTEL

Au premier étage, salle pour sociétés

REPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison

**TIP-TOP CHEMISERIE**  
 rue du Concert, chalet vis-à-vis de la « Feuille d'avis », NEUCHÂTEL

Il est prudent de réserver sa table

**Aux Halles**

pour le jour de Noël à midi.  
 Excellent menu ! Tél. 5 20 13.

L'Imprimerie Centrale  
 1, TEMPLE-NEUF, A NEUCHÂTEL

tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de

**CARTES DE REMERCIEMENT**

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

de nouveau des billets du dimanche simple pour retour

Dès le 20 décembre

Valables du 20 décembre 1958 au 22 mars 1959 pour le voyage aller le samedi ou le dimanche, et pour le retour le dimanche ou le lundi; valables aussi

à Noël:  
 pour le voyage aller du mercredi 24 au dimanche 28 décembre, et pour le retour du jeudi 25 au lundi 29 décembre;

au nouvel an:  
 pour le voyage aller du mercredi 31 décembre au dimanche 4 janvier, et pour le retour du jeudi 1er janvier au lundi 5 janvier

Prix minimum du billet:  
 2e classe 3 fr. 50 1re classe 5 fr.

Vous trouverez le parfum Tabac blond de Caron

à la  
**PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE**  
**Armand**  
 NEUCHÂTEL HÔPITAL 2

Venez l'essayer sur vous-même, sans engagement, à notre comptoir de parfumerie.  
 Nous prenons l'impôt de luxe à notre charge

A vendre pour cause de départ

**garde-robes**  
 complète, soit : divers manteaux, pélerine de fourrure, robes, chaussures, sacs à main, etc., tailles 38 à 42, le tout en parfait état et à bas prix. — Mme Tissières, Ecluse 15, 2me étage, de 14 à 19 heures.

**Garcin**  
 CHAPELIER

Chapeaux  
**BORSALINO**  
 Seul dépositaire  
 Seyon 14

**BURA**

Plâtre en tous genres  
 Plafonds préfabriqués

Devis sur demande  
 TEMPLE-NEUF 10  
 Tél. 5 21 64

**COMBE-VARIN S.A.**  
 livre le meilleur  
**COMBUSTIBLE**

Tél. 8 14 45

LE CADEAU rêvé de Madame !

**BERNINA**  
 L. CARRARD  
 Epancheurs 9 Neuchâtel  
 Tél. 5 20 25  
 A 20 m. de la place Pury

**FIANCÉS**

Ne laissez pas passer une aussi bonne occasion de vous bien meubler et à bon compte, en faisant, sans tarder, l'acquisition de notre mobilier réclame spécialement composé à l'intention des bourgeois modestes. Pour 3950 fr. seulement. Cet aménagement comprend : 1 magnifique chambre à coucher en noyer ou en bouleau avec armoire 4 portes, lits avec encadrement et élégante coiffeuse ; literie « Original-Schlaraffia », garantie 10 ans ; la salle à manger est composée de : 1 buffet de service, une table à rallonges et 4 chaises assorties. Ce mobilier est complété par un très beau salon moderne ainsi que par une table de cuisine, 4 tabourets, 1 couvre-lit à choix, 1 tour de lit et un tapis de milieu.

De très larges facilités de paiement sont accordées sur demande. Téléphonnez-nous dès aujourd'hui ou écrivez-nous et nous vous ferons parvenir toute documentation concernant ce mobilier. C'est avec plaisir que nous viendrons vous chercher en voiture, au jour et à l'heure que vous désirez et sans engagement de votre part. Emmagasinez gratuitement pendant 2 ans. — Jean Theurillat, Cressier-ameublement, Cressier (Neuchâtel), tél. (038) 7 72 73.

**Baume du Chalet**  
 Rhumes  
 Bronchites  
 Crevasses  
 Brûlures

EN FRICTIONS du dos et de la poitrine contre bronchites et refroidissements.  
 EN MASSAGES du front et introduire, gros comme un pois, dans chaque narine contre les rhumes.  
 EN APPLICATION contre les crevasses, engelures, brûlures et pour la cicatrisation des plaies

Vente en pharmacies et drogueries à Fr. 1.85 le tube  
 LABORATOIRES PLAN S.A., 70, rue de Lausanne, GENÈVE

A découper - BON pour 1 tube-échantillon

**HOCKEY SUR GLACE**

Samedi 20 décembre, à LAUSANNE  
**LAUSANNE - YOUNG SPRINTERS**  
 Départ : 18 h. 15 Fr. 9.—

Vendredi 26 décembre, à BERNE  
**BERNE - YOUNG SPRINTERS**  
 Départ : 18 h. 15 Fr. 6.—

**WITTWER**  
 NEUCHÂTEL  
 Tél. 5 82 82

**EDITEUR ZURICOIS**  
 cherche pour raison d'organisation

**IMPRIMERIE**

de premier rang pour l'impression d'un annuaire de 200 pages en langue française qui, depuis une dizaine d'années, a été imprimé en Suisse alémanique. Les intéressés sont priés de s'adresser, avec indications de leur capacité, au chiffre C. 19054 Z. à Publicitas, Zurich 1.

**BLANCHISSERIE DE BOUDRY**

Faubourg Ph.-Suchard 3, tél. 6 40 39

On se rend à domicile pour prendre et livrer le linge

Travail prompt et soigné  
 LINGE PLAT

**PRÊTS**  
 Service de prêts S.A.

Tél. (021) 22 52 77  
 Lucinge 6, Lausanne

**COIFFEUR**

célibataire, 44 ans, cherche à faire la connaissance d'une collègue, en vue d'ouvrir un salon en collaboration. Par la suite, mariage pas exclu. Adresser offres écrites à M.F. 5121 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour Neuchâtel, Fribourg et le Jura bernois, nous cherchons

**ENTREPRISE**  
 de la branche construction

désireuse de s'intéresser à la vente et à la pose de revêtements acoustiques déjà très répandus. Affaire de rapport. — Adresser les offres sous chiffres J. 19049 Z. à Publicitas, Zurich 1.

Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1959

Nos abonnés recevront cette semaine encarté dans leur journal

un bulletin de versement au moyen duquel ils pourront renouveler SANS FRAIS, leur abonnement

Le tarif des abonnements est le suivant :

1 an . . . . . Fr. 36.-  
 6 mois . . . . . » 18.25  
 3 mois . . . . . » 9.25

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »  
 Compte postal IV 178

# DERNIERES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Séance dramatique à l'O.E.C.E.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après que le rapport Maudling eut été approuvé, M. Erhard, ministre de l'économie d'Allemagne, a présenté le tableau des mesures provisoires que les Six proposent de prendre au premier janvier prochain et attendent que les négociations sur une association multilatérale entre les Six et les Dix-sept puissent être couronnées de succès.

Par ailleurs, M. Couve de Murville a annoncé officiellement au Dix-sept, comme il l'avait fait récemment devant les Six à Bruxelles, que la France ne pourrait revenir qu'à une libéralisation de 40 % de ses échanges avec les autres pays de l'O.E.C.E. le 17 décembre prochain.

### Proposition des « non-six »

La séance du matin a été marquée par une proposition en trois points du délégué de la Suède, M. Gunnar Lange, lequel a demandé :

● Que le conseil réaffirme la décision qu'il a prise le 17 octobre 1957 d'assurer l'établissement d'une zone de libre-échange.

● Que les négociations restent sous l'égide de l'O.E.C.E.

● Qu'une date soit fixée d'ores et déjà pour une nouvelle réunion du conseil, au cours de laquelle celui-ci reverrait la situation et étudierait quelles autres mesures il est possible de prendre.

La proposition suédoise a recueilli le soutien unanime des représentants des « non six ».

Pour la France, M. Couve de Murville a réitéré en séance une proposition reprenant l'essentiel des propositions de M. Lange en vue de mettre au point une association multilatérale.

### Proposition anglaise

PARIS, 15 (A.F.P.). — Au cours de la séance de l'après-midi, sir David Feecles, ministre du commerce, au nom de la Grande-Bretagne, a demandé que la règle des « 3 % » soit étendue aux dix-sept pays de l'O.E.C.E.

On sait que le traité de Rome prévoit qu'au 1er janvier chaque pays du Marché commun augmentera ses contingents d'importation de 20 %, et que chaque contingent devra être au moins égal au 3 % de la production nationale. Les six pays du Marché commun sont disposés, on le sait, à étendre la règle des 20 % aux autres pays de l'O.E.C.E., mais pas la règle des 3 %.

### L'ORAGE ECLATE

PARIS, 15 (A.F.P.). — « La France ne négociera en aucune manière sous la menace », a déclaré M. Couve de Murville au conseil de l'O.E.C.E. après que sir David Feecles,

ministre du commerce de Grande-Bretagne, eut déclaré que son pays envisagerait de réviser sa politique commerciale à l'égard de la France.

La deuxième partie de la séance du conseil a été dramatique. Un échange de propos assez vifs, a suivi la suspension de séance au cours de laquelle les Six s'étaient mis d'accord sur une résolution qui serait soumise au conseil. Aux termes de cette résolution en huit points, la Grande-Bretagne était invitée à transmettre par écrit ses propositions en ce qui concerne l'extension aux Dix-sept de la règle des 3 %. Les pays membres de l'O.E.C.E. étaient invités à faire rapport d'ici au 1er avril sur les mesures provisoires que l'ensemble des pays se seraient consenties.

Intervenant dès la reprise de la séance, sir David Feecles a fait valoir que le gouvernement britannique ne pouvait accepter qu'un pays qui n'avait pas libéré ses échanges à 75 % puisse consentir un élargissement des contingents de 3 % dans le cadre des Six. Il considère une telle mesure comme discriminatoire. Dans ces conditions, dit-il, le gouvernement britannique se réserve le droit de réviser sa politique commerciale à l'égard de la France.

M. Ludwig Erhard, ministre des affaires économiques de la République fédérale allemande, est intervenu pour essayer d'apaiser son collègue britannique, déclarant qu'il était difficile de résoudre un problème d'une telle complexité en quelques heures.

### La France fait machine arrière

M. Couve de Murville estime que les discussions sont destinées à assurer une coopération économique entre les pays membres, mais, a-t-il ajouté, après les propos de M. David Feecles, « la France qui ne négociera en aucune manière sous la menace de représailles », se retire, quant à elle, de la proposition que les Six avaient soumise au conseil à la reprise de la séance.

### Suspension de séance

M. David Feecles a alors demandé de suspendre la séance jusqu'à dix heures. M. Max Petitpierre (Suisse), estimait qu'il est difficile de résoudre le problème en quelques heures et a demandé que les débats soient ajournés pendant quelques jours. M. Feecles ayant maintenu sa position, la séance a été renvoyée à 22 heures.

### Rupture évitée

PARIS, 15 (A.F.P.). — La rupture a été évitée au conseil

## Révolution des Kurdes en Irak (?)

BEYROUTH, 15 (Reuter). — Le journal libanais « Al Jarla » apprend de Bagdad qu'une révolution kurde a été proclamée en Irak à la suite de l'arrestation de Mulla Mustafa al Barzani, chef de la tribu kurde. Al Barzani aurait été mis aux arrêts sur l'ordre du général Kassem, président du conseil, à la suite de la conférence kurde-assyrienne de mercredi où fut prononcée la création d'un Etat kurde.

## Le calme serait rétabli à Bagdad

ISTANBUL, 15 (A.F.P.). — « La situation dans les rues de Bagdad est désormais calme », a déclaré à son arrivée à Istanbul un homme d'affaires américain venant d'Irak. Il a précisé que par mesure de précaution, les ressortissants étrangers avaient reçu pour conseil de leurs représentations diplomatiques d'éviter de sortir de nuit de leur domicile.

Cette déclaration a été confirmée par un groupe de ressortissants iraniens arrivant également de Bagdad.

## La démission de Mao Tsé-toung confirmée

PEKIN, 15 (A.F.P.). — La décision de Mao Tsé-toung d'abandonner la présidence de la République populaire de Chine a été annoncée au cours de réunions tenues récemment par des responsables du parti communiste dans les principales administrations publiques, ainsi que dans les établissements universitaires de la capitale, apprend-on à Pékin.

(Réd. — Selon certains observateurs, la démission de Mao Tsé-toung de son poste de chef de l'Etat semble indiquer que le leader chinois entend consacrer désormais toutes ses forces à la direction du parti communiste. En effet, Mao Tsé-toung reste secrétaire général du parti, autrement dit, il conserve tous les leviers de commande. On lui prête l'intention d'assumer bientôt, à la tête du monde, le « leadership » du bloc oriental...

## « Le Petit monde » se trouve actuellement en plein océan

SANTA-CRUZ DE TENERIFE (Canaries), 15 (A.F.P.). — La radio côtière de Tenerife a capté un message du cargo allemand « Berta Enz » affirmant que le ballon « Le Petit monde » se trouvait hier par 25 degrés 20 de latitude nord et 16 degrés 35 de longitude ouest, soit au nord-ouest des îles portugaises du Cap vert.

Les quatre aéronautes britanniques partis des Canaries dans la nuit de jeudi à vendredi dernier dans l'intention de traverser l'Atlantique, se trouvaient actuellement en plein océan à la hauteur des côtes du Sahara espagnol.

### Sans message depuis samedi

Le dernier message reçu en Angleterre, vendredi vers minuit, indiquait que le ballon avait déjà parcouru 330 kilomètres des 5000 qu'il doit couvrir.

pour arriver aux Indes occidentales britanniques.

Dans la matinée de samedi, un radio amateur des Canaries signala avoir capté un message du « Petit monde » qui se serait trouvé alors à 412 kilomètres de son point de départ.

A 17 heures (GMT), les radios britanniques entraient enfin en contact avec le ballon qui signalait sa position comme étant à 530 kilomètres de Santa-Cruz-de-Tenerife. « Des vents frais soufflaient et tout allait bien. » Dimanche, aucun message n'a été capté.

## Mage de Naples

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Le président Nasser ne restera pas au pouvoir, dit d'Angelo, connu sous le nom de « magicien de Naples ». Ni les Américains, ni les Russes n'atteindront la lune. L'importance de Mao Tsé-toung diminuera et Eisenhower comme Foster Dulles, continueront à neutraliser les constantes provocations de Khrouchchev.

« L'année sera économiquement bonne pour les Etats-Unis, les exportations allemandes s'ajourneront de nouveaux débouchés et l'Angleterre éprouvera des difficultés en raison de grèves. »

Quant aux femmes, « elles porteront des vêtements sérieux et longs ». Enfin, affirme d'Angelo, pas d'espoir de maternité pour Sophia Loren avant deux ans.

### ETATS-UNIS

## Gigantesque incendie de forêt en Californie

118 maisons détruites

SAN JUAN CAPISTRANO (Californie), 15 (Reuter). — Les habitants du village de San Juan Hot Springs, en Californie, ont dû abandonner immédiatement leurs demeures, car l'on avait perdu tout contrôle de l'incendie de forêt qui faisait rage dans les montagnes au nord-est de la localité. L'incendie est si violent qu'on l'appelle de Hollywood, soit à plus de 100 kilomètres de distance.

Le feu a dévasté 83 kilomètres carrés de forêts et détruit 118 maisons. Plus de mille volontaires combattent le sinistre qui menace 20 autres habitations. Les habitants de la région ont été évacués. On ne signale toutefois pas de victimes.

En ITALIE, le comité central du mouvement social a confirmé son intention de lutter contre « l'instauration d'un régime démo-chrétien ».

Sora, une ville de 22.000 habitants, est inondée par la crue du fleuve Liri, crue provoquée par les pluies torrentielles. La hauteur des eaux dans certains quartiers atteint un mètre.

Une nouvelle phase de l'activité éruptive de l'Etna a commencé hier. Le cratère a des jets de cendres et de vapeurs grises qui se sont élevées à plusieurs centaines de mètres.

En ESPAGNE, un tribunal militaire a condamné à quatre ans de prison une laborantine de 29 ans accusée d'activités communistes.

Aux PAYS-BAS, M. Beel, ministre d'Etat, a été chargé par la reine d'une mission d'information pour chercher le moyen de résoudre aussi rapidement que possible la crise ministérielle.

En ALLEMAGNE ORIENTALE, la délégation conduite par M. Ubricht est rentrée à Berlin-Est après un séjour d'une semaine en Pologne.

Au JAPON, environ 130.000 mineurs sont mis en grève pour une durée indéterminée. Ils réclament une prime de fin d'année. Les compagnies qui les emploient ont décidé le lock-out.

# Informations suisses

## Les allocations de renchérissement au personnel fédéral

Au Conseil national M. Streuli s'oppose à toute proposition qui irait plus loin que celles de l'exécutif

BERNE, 15. — Le Conseil national s'occupe, lundi soir, du versement d'une allocation de renchérissement au personnel fédéral pour 1959. Plusieurs orateurs participent à la discussion générale.

M. Duebi (soc., Berne) regrette que les propositions de l'Union fédérative et des associations du personnel n'aient pas été acceptées par le Conseil fédéral, dont le projet prévoit une allocation de 3,5 pour cent. L'Union fédérative avait proposé 4 pour cent, taux qui aurait mieux tenu compte du coût effectif de la vie.

M. Munz (indép., Zurich) pense que le problème des allocations de renchérissement au personnel fédéral pourrait être réglé d'une manière plus rationnelle. L'obligation qu'a le parlement de discuter chaque année en décembre cette question n'est qu'une perte de temps et il devrait être possible de mettre sur pied une réglementation plus simple. M. von Grezzer (rad., Berne) apporte l'adhésion de la majorité du groupe radical aux propositions de la commission qui vont un peu plus loin que le projet gouvernemental et représentent une dépense supplémentaire d'environ 870.000 francs. M. Schuler (cons. c. s., Zurich) appuie la proposition de la majorité de la commission de relever la garantie minimum, ce qui vaudra un supplément annuel de 35 francs à environ 17.000 gens et fonctionnaires de la Confédération. M. Gendre (cons. c. s., Fribourg) appuie le projet, tout en espérant être payé de retour, lorsqu'il s'agira de fixer les prix des produits de l'agriculture.

### FERME RIPOSTE DE M. STREULI

M. Streuli, chef des finances et des douanes, rappelle le point de vue du Conseil fédéral, lequel reste opposé à toute compensation anticipée du renchérissement, parce qu'elle favoriserait encore davantage la hausse des prix et entraverait les efforts entrepris pour freiner cette hausse. Or, en dépit de toutes les mesures prises et de la baisse des prix de gros, l'indice du prix de la vie a subi une courbe ascendante jusqu'à ces derniers mois. Les considérations de politique économique s'opposent même à de nouvelles augmentations de salaires. Le Conseil fédéral s'en tient donc à ses propositions.

M. Streuli relève au surplus que la situation faite aux fonctionnaires de l'Etat n'est pas critique, loin de là. A deux reprises, le salaire réel a été amélioré et maintenant c'est la durée du travail qui va être réduite. Pour toutes ces raisons, la solution d'entente du Conseil fédéral mérite d'être acceptée.

L'entrée en matière est votée tacitement. La discussion des articles est renvoyée à mardi et la séance est levée.

### VAUD

#### Une agression à Lausanne

LAUSANNE, 15. — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Louis Chapellan, 54 ans, habitant Froideville, venu à Lausanne faire des visites, a été assailli aux Côtes de Montbenon par des inconnus qui lui ont volé son portefeuille avec 450 francs, ses permis de conduire et de circulation. On l'a transporté à l'hôpital cantonal où l'on a constaté qu'il souffrait d'une forte commotion et portait des contusions sur tout le corps, tandis que son visage était tuméfié. On suppose que M. Chapellan a dû être repéré par ses agresseurs alors qu'il se trouvait dans un établissement public.

### AVIS TARDIFS

Demain mercredi, à 15 heures, au Foyer de l'Ermitage Rencontre des personnes âgées

## Fête de Noël

Invitation cordiale

## Les marmites de Noël de l'Armée du Salut

seront placées aux endroits les plus fréquentés de notre ville, les 18, 19 et 20 décembre, de 9 h. à 19 h., pour recueillir le don de chaque personne sensible aux peines d'autrui. Merci à tous ceux qui donneront.

## Attention! À L'ESCALE!

Ne manquez pas le pianiste international Jacques BORRES et le fantaisiste Freddy DANIEL

## VUES ANCIENNES DE NEUCHÂTEL

pour cadeaux GRAVURES en noir et en couleurs EXPOSITION - VENTE Entrée libre

## REYMOND 14

Faubourg de l'Hôpital

## THÉÂTRE

Ce soir et mercredi à 20 h. 30 Spectacle STRINDBERG avec Arlette Merry

## CRÉANCIERS et LA PLUS FORTE

Location AGENCE STRUBIN, librairie Reymond, tél. 5 44 66

## 8me spectacle de l'abonnement

## Les Halles

NOS ASSIETTES DU JOUR : Boudin à la crème, choucroute... 1.80 Oeuf au foie de volaille, nouilles... 1.80 Escalope panée, nouilles... 1.80 Ravioles fraises « Maison »... 2.60 Poulet rôti chasseur... 3.30

## CABARET-DANCING A.B.C.

Ce soir OUVERT jusqu'à 2 heures

# Entretiens de Gaulle-Dulles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Trois problèmes ont été évoqués au cours de ces entretiens, savoir : le statut de Berlin et la réponse à donner à M. « K. », la situation économique de l'Europe face à la décision britannique d'opposer une zone de libre-échange au Marché commun, l'avenir de l'organisation atlantique enfin, avant la réunion plénière de l'OTAN qui commence aujourd'hui au palais de Chaillot.

### Un message verbal de M. Eisenhower

La conversation la plus importante est celle qui a permis à M. John Foster Dulles et au général de Gaulle de procéder à un tour d'horizon approfondi. De source autorisée, on souligne le caractère cordial de cette réunion qui a duré près de deux heures, les deux interlocuteurs étant l'un et l'autre assistés de personnalités diplomatiquement qualifiées.

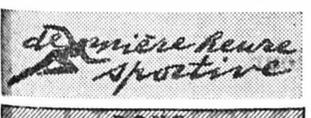
Selon des informations puisées aux meilleures sources, M. John Foster Dulles aurait transmis au général de Gaulle un « message verbal » du président Eisenhower, message dans lequel le président des Etats-Unis exprimerait au chef de l'Etat ses vues personnelles sur les grands problèmes de l'actualité. Il s'agit d'un document de caractère officieux qui, de ce fait, ne saurait être publié.

### Fermeté sur Berlin

Venons-en maintenant aux différents points de cet « horizon ». En ce qui concerne Berlin, les deux hommes d'Etat ont pris acte du communiqué tripartite de la veille, rejetant les propositions de M. « K. » suggérant d'accorder à l'ancienne capitale allemande le statut de ville libre garanti par les Nations Unies. Après un échange de vues détaillé sur le fond de la réponse à envoyer au Kremlin, le général de Gaulle et M. John Foster Dulles sont tombés d'accord sur la nécessité de « faire preuve de fermeté » vis-à-vis des prétentions soviétiques.

### Le rôle de la France dans l'organisation atlantique

Deuxième sujet de discussion, la lettre de Gaulle à Eisenhower sur l'intérêt qu'il y a à repenser l'alliance atlantique, et plus précisément encore, selon les vues du président du Conseil français, à faire de la France un partenaire à égalité de droit de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.



### Scholz gagne à Paris

Au cours d'une réunion internationale à Paris, Laslo Papp, Hongrie, a battu François Anewy, champion de France de la catégorie des poids moyens, par k.-o. au 3me round d'une rencontre prévue en dix reprises. En poids mi-lourds Gustav Scholz, Allemande (champion d'Europe des poids moyens), a battu Germain Ballarín, France, aux points, en dix rounds. Le titre n'était pas en jeu.

IMPRIMERIE CENTRALE de la ville de Neuchâtel, S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolftrath Rédacteur en chef du journal: René Brächet

**PALACE** 2 derniers jours Aujourd'hui à 20 h. Demain 15 h. et 20 h. 30

Paul Meurisse dans **Echec au porteur**

**Arcades** 2 derniers jours CINEMA 5 78 78 Ce soir à 20 h. 30

**VISAGES DE BRONZE** Primé au Festival de Cannes 1958 UNE PRODUCTION SUISSE de PH. LUSUY Film qui aura... UN RETENTISSEMENT MONDIAL !...

**Aujourd'hui**

**16**  
décembre

SOLEIL lever 08.10  
coucher 16.42

LUNE lever 11.45  
coucher 23.23

**AU JOUR LE JOUR**

**Tout est prêt**

Bienvenue à Noël ! Tout en notre ville est prêt depuis hier pour accueillir avec éclat Noël et les réjouissances de l'an nouveau. Le dernier acte s'est déroulé hier : abattu dans la forêt de Chaumont — au sud du Pré Louset, pour être prêts — un magnifique sapin, droit comme un fil à plomb, a été se douze mètres sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Agiles et exempts de vertige, les ouvriers des Services industriels se sont mis à habiller ses branches d'un vêtement de lumière.

Dans les rues de la « boucle », ce n'est que féerie. Depuis samedi, les néons publicitaires luttent en vain contre les guirlandes d'ampoules qui se coupent et se recourent au-dessus de nos têtes et, réfléchies par la chaussée luisante, sous nos pas.

Le piéton triste de novembre qui se hâta vers son but par le plus court chemin, débambule maintenant joyeusement d'un bord à l'autre de la chaussée, attiré comme un papillon l'est par une lampe, par les vitrines qui recèlent tant de plaisirs trop souvent inaccessibles, hélas !

Brouhaha des jours de pointe dans les magasins : étalages en désordre, employés affolés... Les vendeuses sont devenues des êtres rares que l'on se dispute avec acharnement du geste d'abord, de la voix ensuite lorsque les bras s'immobilisent sous le poids des paquets innombrables, qui font le vide dans votre porte-monnaie avant de mettre tant de joie dans les yeux de vos proches.

NEMO.

**LE MENU DU JOUR**

Potage aux œufs  
Rôti de porc  
Épinards  
Pommes rôties  
Mousse au chocolat

... et la manière de le préparer

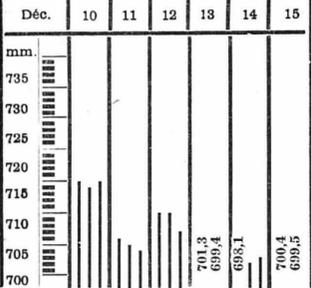
Mousse au chocolat. — Laisser fondre avec un peu d'eau 100 grammes de bon chocolat. D'autre part, battre en neige le blanc de trois œufs additionnés d'un peu de sucre. Tout en travaillant le blanc en neige, ajouter peu à peu le chocolat fondu et verser le mélange dans un réceptif qui sera laissé quelques heures au frais.

**Etat civil de Neuchâtel**

NAISSANCES. — 9 décembre. Raymond, Pierre-Yves, fils d'Eric-Charles, mécanicien de précision à Auvenerin, et de Gisèle-Betty, née Bruand, 10, Grand-rue, Gérard-Albert, fils de Richard-Emile, horloger complet à Neuchâtel, et de Marie-Laure, née Perletti, 11, Hauser, Laurent-Willy, fils de Charles-Willy, mécanicien à Neuchâtel, et de Cécile-Sidonie, née Grivel; Bourquin, Geneviève, fille d'Eric-Marcel, technicien à Pesoux, et d'Allice, née Rossetti.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 15 décembre. Température : Moyenne : 4,0; min. : 2,3; max. : 5,3. Baromètre : Moyenne : 699,7. Eau tombée : 0,4. Vent dominant : Direction : ouest-sud-ouest; force : modérée. Etat du ciel : Couvert. Faible pluie depuis 14 heures environ.



Niveau du lac, du 14 décembre : 429,3  
Niveau du lac du 15 déc. à 7 h. : 429,09

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : Couvert à très nuageux, par moments pluie; en altitude, au-dessus de 1000 mètres environ, chutes de neige. Température en baisse.

**La prochaine votation cantonale**

Le Conseil d'Etat a fixé aux 31 janvier et 1er février les dates de la votation cantonale sur l'initiative populaire pour les trois semaines de vacances et le contre-projet du Grand Conseil.

Rappelons que la votation sur l'institution du suffrage féminin en matière fédérale aura lieu aux mêmes dates.

**Promotion d'un Neuchâtelois à Berne**

M. Raymond Cloutti, qui était jusqu'ici adjoint au service de l'état-major général, a été nommé premier adjoint par le Conseil fédéral.

**Naissances**

Marie-Claire JOSSY et ses parents ont la grande joie de faire part de la naissance de

**Christine - Françoise**

15 décembre 1958

Maternité Les Verrières-Suisse Fleurier

Monsieur et Madame Jacques LIENGMÉ, Marie-Claude et Vincent ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Corinne**

le 13 décembre 1958

Maternité de Fontainemelon Neuchâtel

Visites autorisées dès le 20 décembre

**A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION**

**Le Conseil général vote un crédit de 5,592,500 fr. pour la modernisation de l'hôpital des Cadolles**

après avoir repoussé par 28 voix contre 10 une proposition du groupe radical de soumettre le projet à un collège d'experts

(Séance du 15 décembre 1958, à 20 h. 15. - Président: M. Edmond Bourquin, président)

C'est devant un nombreux public d'adultes et d'écoliers férus d'instruction civique, que le président ouvre cette séance en mettant en discussion le rapport du Conseil communal sur l'émission d'un emprunt de consolidation de 6 millions de francs.

M. H. Verdon (soc.) pense que si un emprunt est fait pour financer des investissements, la situation n'est pas grave. Elle le serait s'il fallait couvrir ainsi les dépenses courantes. Il est évident, néanmoins, qu'en empruntant on hypothèque l'avenir. Dans le cas particulier, aucun amortissement n'est prévu, ce qu'il ne faudrait pas répéter. M. P. Raymond (trav.) estime qu'il n'est pas nécessaire de prévoir un amortissement pour un tel emprunt.

M. F. Steudler (rad.) déclare que son groupe approuve les modalités de cet emprunt. M. J. Carbonnier (lib.) apporte également l'adhésion de son groupe, notant que l'emprunt est concilié à des conditions favorables.

M. Paul Rognon, président de la ville, remarque que si aucun amortissement n'est pas prévu, c'est que le prêteur ne l'a pas exigé et qu'il est préférable de procéder en premier lieu à l'amortissement des emprunts dont le taux d'intérêt est élevé.

La clause d'urgence est adoptée par 37 voix et l'arrêté est voté par 38 voix sans opposition.

**Hôpital des Cadolles**

M. P. Meylan (rad.) relève que jamais son groupe n'a examiné avec autant de soin un projet communal. Il a même invité à une de ses séances le directeur des hôpitaux et le chirurgien-chef. Le groupe radical, dit l'orateur, dans son unanimité est pleinement conscient de l'urgence qu'il y a à entreprendre la modernisation et la rationalisation de l'hôpital de la ville. C'est la raison pour laquelle il votera l'entrée en matière. Cependant, le projet qui est présenté contient trop d'incertitudes pour qu'on puisse le voter sans autre. Avant qu'on l'accepte en toute tranquillité morale, il apparaît que des problèmes techniques et financiers sont encore à résoudre. C'est pourquoi le groupe propose que le rapport reste déposé sur le bureau du Conseil communal et demande un complément d'information sous la forme d'une expertise menée par un collège de trois experts, soit deux architectes rompus aux problèmes de construction hospitalière, et un directeur d'un important hôpital moderne.

Le porte-parole du groupe radical relève que cette façon de procéder ne retardera en aucun cas les travaux de transformation, l'expertise pouvant se faire très rapidement, puisqu'il s'agit simplement pour les experts de confirmer le projet établi ou de dire quels sont les points sur lesquels on fait fausse route. Le Conseil général pourra alors seulement et en toute connaissance de cause voter l'important crédit qui lui est demandé. C'est d'ailleurs la première fois que le législatif communal doit se prononcer sur une demande aussi considérable, soit 5 millions 592,500 fr. La pondération et la réflexion semblent préférables à la précipitation.

M. J.-P. Nagel (rad.), qui était président de la commission spéciale nommée par le Conseil général pour suivre les études, s'étonne que cette dernière n'ait pas reçu communication des rapports de la commission d'urbanisme.

M. J. Béguin (lib.) déclare que son groupe votera l'entrée en matière et le crédit. Mais il fait des réserves sur le plan financier, car la réalisation du projet est subordonnée au montant de la subvention de l'Etat, subvention dont les modalités n'ont pas encore été votées par le Grand Conseil et le peuple. S'il y a un accord, que fera-t-on ? En ce cas, la ville devrait réexaminer le tarif des pensions des malades externes, étant donné que notre hôpital est régional et que les contribuables de la ville ne peuvent supporter seuls toutes les charges de l'établissement.

Le groupe libéral, poursuit M. Béguin, se rallie à l'intervention d'un expert, mais d'un seul, car l'efficacité d'un collège ou d'une commission d'experts est douteuse.

M. A. Quartier est le porte-parole du groupe socialiste. On a fait parfois le reproche, dit-il, au Conseil communal de travailler à la petite semaine. Pour l'hôpital, un tel reproche ne peut se faire, car il y a plusieurs années que le programme de modernisation de l'hôpital est sur le métier et que sont prévues les étapes des travaux. La commission de l'hôpital a étudié longtemps le problème et s'est déclarée d'accord avec le projet. La commission spéciale du Conseil général a eu un rôle utile en ce sens qu'elle a permis aux membres du législatif d'être au courant des études bien avant le débat final. Récemment, on a constaté une informalité vis-à-vis de la commission d'urbanisme, qui n'avait pas été appelée à se prononcer sur les plans. La chose n'était pas grave, puisque l'incident a pu être réglé par une réunion commune des diverses commissions.

Evidemment, poursuit M. Quartier, la solution présentée n'est pas idéale, parce qu'on doit tailler dans du vieux. Le groupe socialiste est d'accord avec le groupe libéral pour proposer qu'un expert soit appelé à se prononcer sur le projet. Quant à la subvention de l'Etat, il convient d'attendre que le Grand Conseil et le peuple se prononce avant d'ouvrir le chantier, mais on doit procéder aux soumissions le plus tôt possible.

M. M. de Coulon (lib.), à titre personnel, retrace la genèse du projet, dont les premiers éléments ont été étudiés dès 1952. Il note que 540.000 fr. ont déjà été dépensés, ce qui porte le coût total des transformations à plus de 6 millions de fr., alors qu'il y a quelques années le projet initial prévoyait des dépenses s'élevant à quelque 2 millions. Il estime que le rapport de la commission spéciale n'est pas convaincant et il regrette que nulle allusion n'ait été faite à ce qui s'est fait ailleurs dans le domaine des constructions hospitalières, ne serait-ce que pour avoir des points de comparaison.

M. M. Challandes (rad.) trouve que les groupes socialiste et libéral manquent de logique, en demandant l'avis d'un expert tout en votant le crédit. Il y a un certain nombre d'inconnues, notamment le montant de la subven-

tion de l'Etat. Il faut attendre la décision cantonale. D'autre part, il est paradoxal d'attendre qu'un expert suffise pour un projet aussi important, alors que sept ont été consultés pour la maison-tour du bas de la Boine... qui ne s'est finalement pas faite. Enfin, pourquoi se hâter subitement, alors que les travaux ne pourront pas commencer avant Pâques ?

M. A. Quartier (soc.) rétorque que l'attitude des deux groupes visés n'est pas illogique, puisque ces derniers sont d'accord et avec l'appel d'un expert et avec une mise en chantier dépendant de la décision cantonale.

M. A. Schenker (rad.) souligne que malgré tout pas mal d'incertitudes restent en suspens. Tous les groupes demandent l'avis d'un expert au moins. Or, l'expert désigné propose une modification des plans, il faudra un nouveau rapport de l'exécutif et une nouvelle décision du Conseil général. Pourquoi précipiter les choses ? D'autre part, est-on sûr que les devis ont été établis de telle manière qu'aucun dépassement n'est à craindre ?

La discussion se poursuit encore sur quelques points particuliers.

**L'opinion du Conseil communal**

M. Jean Liniger, directeur des hôpitaux, constate avec satisfaction que chaque conseiller général a examiné le problème à fond et remercie le groupe radical de l'avoir entendu en séance. Il semble, dit-il, qu'une hésitation ait surgi, qu'une incertitude plane sur le projet. Ce ne devrait pas être le cas, car le projet a été longuement et minutieusement étudié. Il a été approuvé par tous ceux qui ont été appelés à se prononcer, et notamment par la commission et les médecins de l'hôpital. Le rôle de la commission spéciale du Conseil général a été utile, car cela a permis d'éviter des contretemps et des pertes de temps. Rarement, insiste M. Liniger, un projet n'a été présenté avec autant d'assurances. Il n'y aurait pas eu de réserves si la commission d'urbanisme n'était pas intervenue dans le débat; or cette commission est consultative et son avis ne lie pas l'autorité.

On a fait la proposition d'appeler un expert, poursuit le directeur des hôpitaux. Des gens qualifiés professionnellement, dont les compétences dans le domaine de l'architecture et dans celui des constructions hospitalières, ont étudié et mis au point le projet. C'est dire qu'un expert ne pourra modifier dans une grande mesure le projet. Le Conseil communal est néanmoins d'accord avec l'appel d'un expert, l'architecte de même. Ce sera une précaution ultime.

S'agissant de la participation financière de l'Etat, si on ne connaît encore son montant, on peut cependant, d'après les travaux de la commission parlementaire, compter sur une aide substantielle. Si ces espoirs étaient déçus, le Conseil communal reviendrait alors devant le Conseil général avec de nouvelles propositions.

En conclusion, déclare M. Liniger, le Conseil communal serait très heureux que le crédit soit voté immédiatement. Il donne l'assurance que le chantier ne sera ouvert que lorsque la participation cantonale sera fixée et que l'avis d'un expert aura été donné. Nous ne faisons pas du chantage. L'intérêt des

malades seul est en cause et exige une solution rapide.

M. M. Challandes (rad.) déclare que son groupe est convaincu que ses propositions n'entraîneraient pas de retard. Comme son groupe n'a pas obtenu les assurances qu'il demandait sur plusieurs points, il s'abstiendra au vote final.

**Les votes**

L'entrée en matière n'étant pas combattue, l'assemblée passe au deuxième débat. L'amendement radical demandant que le rapport soit déposé sur le bureau jusqu'à dépôt des conclusions d'un collège d'experts est repoussé par 28 voix contre 10.

Au vote final, le crédit de 5,592,500 fr. est accordé par 28 voix sans opposition (dont 3 voix radicales, le reste du groupe s'abstenant).

**Nouveau règlement du corps de police**

Après que MM. L. de Meuron (soc.), L. Besson (lib.) et F. Steudler (rad.) eurent apporté l'adhésion de leur groupe, le projet de nouveau règlement est approuvé par 36 voix contre une.

L'assemblée avait repoussé préalablement par 18 voix contre 17 un amendement de M. Besson demandant la suppression d'une disposition introduite par la commission et prévoyant que les promotions peuvent se faire en tenant compte notamment du résultat d'un examen. L'amendement avait été accepté par le Conseil communal.

**Interpellation**

M. P. Meylan (rad.) développe son interpellation sur la sécurité des piétons sur la route des Falaises, à la hauteur de la Riveraine, proposant la création d'un passage pour piéton au bas du passage du Nid-du-Crêt, le placement de refuges mobiles avec double ligne médiane et la limitation de la vitesse à 40 km.-h. à cet endroit.

M. Fritz Humbert-Droz, directeur de police, répond qu'un second passage sera aménagé. Concernant la limitation de vitesse, on ne peut aller au-dessous de 60 kmh., l'Etat étant opposé à une limite inférieure. La question des refuges mobiles sera examinée par la commission de circulation.

**Questions**

M. Ph. Favarger (lib.) s'inquiète de la sécurité des cygnes qui ont pris l'initiative de débambuler sur la voie publique. Que fera l'autorité communale ? M. Fritz Humbert-Droz répond que le nourrissage des volatiles doit se faire au bord de l'eau et non sur les quais. Des dispositions ont été prises à ce sujet.

M. R. Donner (rad.) demande ce qu'il en est des travaux qui viennent d'être faits au casino de la Rotonde. M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, répond que l'exploitation du bar à proximité de la grande salle troublait les manifestations qui se déroulaient dans cette dernière. Aussi le tenancier a-t-il demandé l'aménagement d'un bar indépendant dans la salle actuelle du restaurant. Le Conseil communal a accédé à ce désir et les travaux ont été faits.

Séance levée à 22 h. 15. D. Bo.

**Au tribunal de police de Neuchâtel**

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier après-midi, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Yves Gram, commis, fonctionnant en qualité de greffier.

Le tribunal a rendu son jugement dans une affaire de concurrence déloyale. Nous avions annoncé la semaine dernière que nous relaterions les faits de la cause au moment où nous pourrions publier le jugement.

H. K. est prévenu de concurrence déloyale au détriment de son ancien patron. Pendant environ sept ans, H. K. a fonctionné comme technicien spécialisé dans l'entretien et la réparation des machines à calculer dont son patron est le représentant dans la région. Il a ensuite quitté son patron pour s'établir comme représentant d'une marque concurrente d'abord, puis à son compte dans une autre ville.

Le plaignant lui reproche diverses infractions à la loi sur la concurrence déloyale. C'est ainsi que H. K. aurait prétendu qu'il était en mesure de fournir des pièces des machines dont son patron a la représentation. Le plaignant lui reproche également les renseignements défavorables donnés sur son entreprise, notamment le fait d'avoir déclaré à un client que le plaignant n'avait plus de personnel qualifié pour l'entretien des machines à calculer. Il se plaint enfin du fait que H. K. ait établi une liste de ses clients, liste qui reproduisait jusqu'au numéro des machines et qui est un secret commercial de l'agence.

La défense nie les trois chefs d'accusation. En ce qui concerne l'assurance donnée par H. K. de pouvoir disposer de pièces des machines dont son ancien employeur a la représentation exclusive dans notre région, le défendeur produit une lettre de l'agent général de la maison concurrente qui employait H. K. immédiatement après son départ, lettre dans laquelle cet agent général affirme pouvoir obtenir ces pièces aux Etats-Unis.

Quant au dénigrement consistant dans l'affirmation que l'ancien employeur n'a plus de technicien qualifié, le doute régnait sur ce point. Le dossier ne contient qu'une seule pièce et le témoin qui a déposé n'a pas été cité par le plaignant. Enfin, l'accusation d'avoir constitué une liste des clients de son ancien patron ne réside pas à l'examen. Cette liste a en effet, été établie de mémoire, postérieurement au départ de H. K. qui a pu retenir sans peine les chiffres des machines dont il s'est occupé régulièrement pendant sept ans.

Le tribunal rend son jugement en discutant longuement les trois chefs d'accusation. Le juge estime que le doute régnait en ce qui concerne l'affirmation de H. K. d'être en possession de pièces de rechange. Ce doute doit donc profiter à l'accusé. Quant au dénigrement, il n'y a assurément pas là une campagne systématique

puisqu'un seul témoignage a été cité. Ce témoignage émane de la secrétaire d'un client du plaignant qui n'a pas été citée à l'audience. Les circonstances qui entourent ce témoignage ne permettent pas au tribunal d'y trouver une preuve suffisante contre H. K. qui est également mis au bénéfice du doute.

Quant à la liste des clients, il n'est pas impossible que les lettres désignant les divers types de machines aient été reconstituées de mémoire par H. K. Les numéros des machines sont ajoutés sur la liste et H. K. a parfaitement pu le faire au moment où il concluait avec les clients de son ancien employeur des contrats d'entretien. Le contrat de travail de H. K., très détaillé dans ses articles sur la non-concurrence, ne prévoit pas que ce dernier n'a pas le droit de retenir les noms des clients et les numéros des machines. H. K. doit donc bénéficier du doute, car il n'avait assurément pas conscience du caractère secret de ce qu'il apprenait.

H. K. est donc libéré des fins de la poursuite pénale, faute de preuve, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

**Création des « Jeunesses théâtrales neuchâteloises »**

Dans un restaurant de la ville, une vingtaine de jeunes gens représentant aussi bien le haut que le bas du canton se sont réunis hier soir. Après deux heures de délibérations cordiales, ils ont pu signer l'acte de naissance des « Jeunesses théâtrales neuchâteloises ».

Cette nouvelle association, présidée par un dynamique animateur de « Salamalec », M. Chevroulet, de Cortaillod, cherchera à développer le goût du théâtre chez les jeunes, notamment par des groupes d'étude, des conférences et une liaison constante avec les troupes théâtrales du canton.

**Chute à la patinoire**

Hier matin à 11 heures, l'ambulance de la police a transporté à l'hôpital Pourtalès la jeune Lysia Treyvaud, née en 1944, qui avait fait une chute à la patinoire de Monruz et qui souffrait d'une forte commotion.

**RÉGIONS DES LACS**

**ESTAVAYER**

**Assemblée des contribuables**

(c) Réunis lundi soir à la Grenette, sous la présidence de M. Victor Maître, syndic, les contribuables d'Estavayer ont renouvelé les impôts pour une période de deux ans, sur la base adoptée en 1956, soit 90 centimes par franc payé à l'Etat. L'application touche à la fois le revenu et la fortune. Il n'y a pas de changement non plus pour la contribution immobilière qui était de 1,5 %.

**LA NEUVEVILLE**

**Auto contre camion**

Deux Neuchâtelois blessés

(sp) Lundi, à 14 h. 30, entre Chavannes et la Neuveville, une collision s'est produite entre une auto et un camion. Le conducteur de la voiture, M. André Loeffel, coiffeur, domicilié à Fontainevelon, ainsi que sa femme, ont subi diverses blessures. Et l'ambulance de la police municipale de Bière fut mandée pour les transporter à l'hôpital de Neuchâtel. Mme Loeffel est gravement blessée à la tête et à une jambe.

**VAL-DE-TRAVERS**

**Au tribunal du Val-de-Travers**

(c) Le tribunal du Val-de-Travers, composé de MM. Jean-Claude Landry, président, et Robert Pétremand, substitut-greffier, a tenu audience lundi à Môtiers.

Mlle L. R. a volé pour le vendre, un litre de kirsch et une bouteille de moussoux dans le restaurant où elle est serveuse. Elle a écopé (la plainte ayant été retirée) de trois jours d'emprisonnement et de l'expulsion du territoire suisse car elle est Italienne. Cependant cette condamnation est intervenue avec un sursis de 2 ans. Les frais de la cause, arrêtés à 15 fr., ont été mis à sa charge.

**Rouge-blanc et noir-blanche !**

R. G., habitant le Crêt, a été condamné à 40 fr. d'amende et 15 fr. de frais pour avoir eu simultanément dans son écurie un saurillon rouge et blanc et un vache noire et blanche, ce qui est interdit par la loi pour éviter le métrissage. En rendant son verdict, le tribunal a tenu compte que R. G. avait déjà été condamné à deux reprises non pas pour des infractions semblables mais qui avaient cependant trait au bétail.

**SAINT-SULPICE**

**Attention aux verglas**

(c) Ces jours derniers plusieurs automobilistes ont évité de justesse des accidents le long de la route de la Foule, particulièrement entre le Haut-de-la-Tour et la Roche percée et au bas de la Foule, à l'entrée du Pont-de-la-Roche, par suite de verglas. Il y a eu cependant un tête-à-queue et des carrosseries abîmées.

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal. Car Tu es avec moi. Ps. 23 : 4.

Le Colonel et Madame Emilio Lucchini-Walther et leurs enfants : Riccardo, Mariella et Christine, à Berne ; Le Professeur et Madame Pierre Dubuis-Walther et leurs enfants : Françoise, Catherine, Martine et Pierre-Yves, à Lausanne; Madame Louis Bossy-Eckerfeld, ses enfants et petits-enfants, à Payerne et à Cousset ; Madame Auguste Eckerfeld, à Saint-Ingbert (Saar) ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Richard Eckerfeld, à Crocydon et à Londres ; Monsieur et Madame Alfred Walther, à Strasbourg, leurs enfants et petits-enfants, à Strasbourg et à Toulon ; Madame Gustave Walther, à Stuttgart ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Hermann Walther, à Baden-Baden et à Bad-Tölz, les familles alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès, survenu à Payerne, après une longue maladie, le 14 décembre 1958, à l'âge de 80 ans, de

**Madame Richard WALTHER**

née Marie ECKERFELD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et amie.

Payerne, le 15 décembre 1958.

Voyez, quel amour le Père nous a témoigné : nous sommes appelés enfants de Dieu. I Jean 3 : 1.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mercredi 17 décembre, à 16 h. 30.

Culte au domicile : Grand'Rue 32, à Payerne, à 14 h. 30.

Honneurs à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Berthe Fontana-Maumary ; Monsieur et Madame René Fontana-Egger et leurs enfants, à Las Palmas ; Monsieur Peter Fontana, à Oxford-Ohio, et Mademoiselle Antoinette Fontana ; Madame Hortense Steffen-Fontana et sa fille Käthi ; Monsieur et Madame Marcel Fontana-Hirter et leurs enfants ; Madame et Monsieur Joseph Borri-Maspoli-Fontana et leur famille, à Vevey ; Madame Anna Fontana et sa famille, à Paris ; Monsieur Jacques Fontana et sa famille ; Madame Henriette Fontana, à Paris, ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur Pierre FONTANA**

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère et oncle, pieusement endormi le 13 décembre 1958 à l'âge de 73 ans, après une longue maladie vaillamment supportée.

Berne, le 13 décembre 1958. (Bellevuestrasse 157.)

La dépouille mortelle sera déposée à l'hôpital des Bourgeois.

La messe de sépulture sera célébrée le 17 décembre, à 9 h. 45, à l'église de Bruderkläuser, Burgenzel, à Berne ; l'enterrement aura lieu ensuite au cimetière de Bremgarten.